

Pour les éliminatoires de 1974 Des amphétamines pour le National

par François BELIVEAU "Sont-ils crinqués à ton goût ! Tu sais, on est comme ça le doc et moi !" Et Claude Labossière croise les deux doigts.

puissants Royaux, à Cornwall, que le National devait battre 5-4 en supplémentaire, ce jour-là. "De super-joueurs pour un super-instructeur !" déclare Labossière, au comble du bonheur.

Et ça continue, tant et si bien que l'on est étonné le 7 avril suivant d'apprendre que la petite équipe de Labossière, qui n'a pourtant remporté que 30 victoires comparativement à 46 pour le Cornwall, au cours de la saison régulière qui vient de prendre fin, est quand même parvenue à éliminer le gros club de Ronald Racette en cinq matches.

Québec. Mais ceux-ci se ressaisissent à temps, gagnent la série et battent ensuite Sorel en finale. COMMENT EXPLIQUER CETTE POUSSEE ? Une longue enquête nous a permis de découvrir qu'il s'est passé des choses bizarres chez le National la saison dernière. Environ la moitié des joueurs de l'équipe ont consommé des stimulants durant les séries éliminatoires, à l'incitation de leur instructeur.

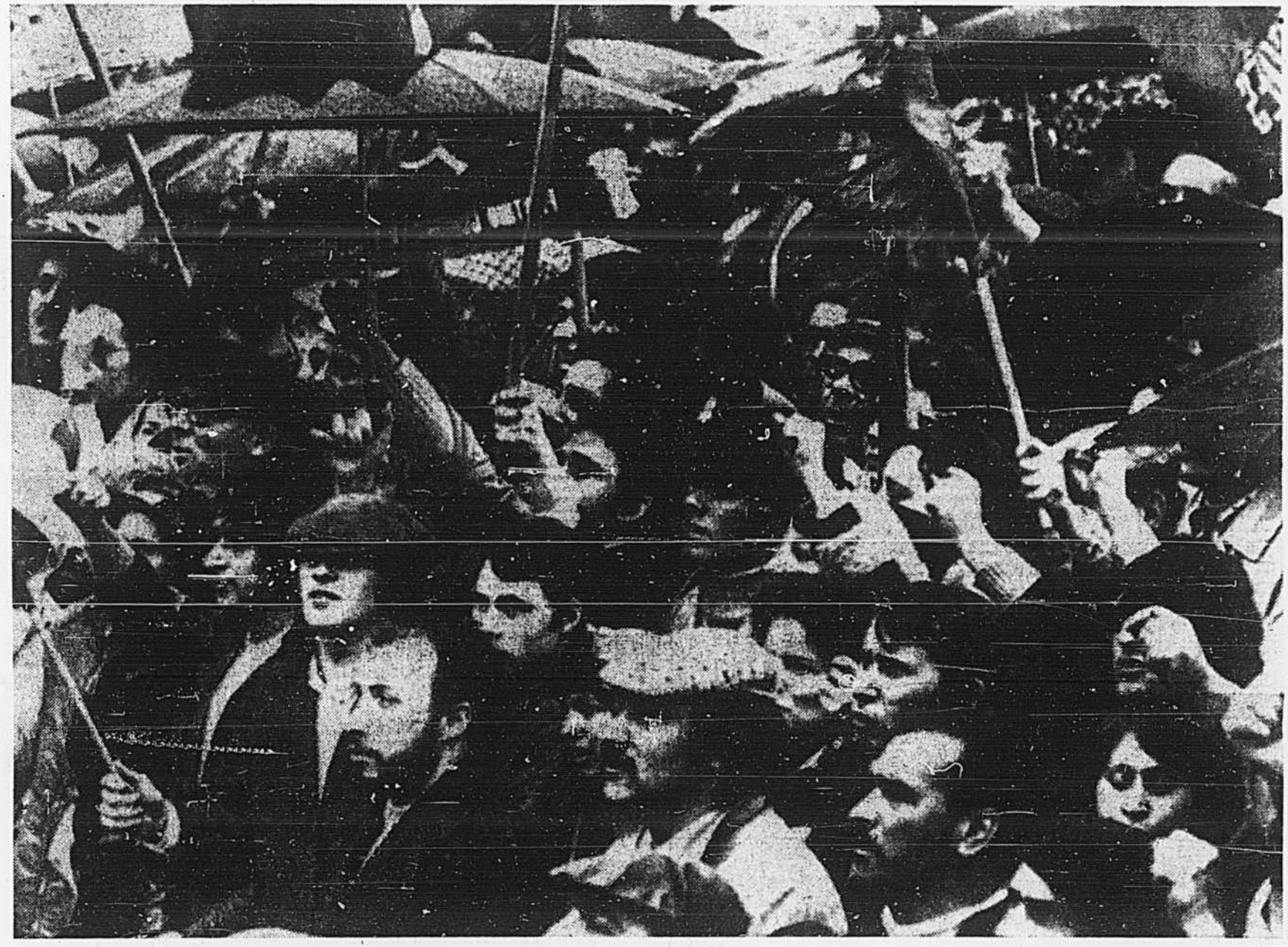
firmement par écrit. Ils soutiennent, ou bien avoir eux-mêmes pris de tels stimulants, ou bien avoir vu certains de leurs coéquipiers en prendre. L'ex-instructeur Labossière nie énergiquement de son côté avoir donné des amphétamines à ses joueurs ou les avoir incités à en prendre, avouant cependant qu'il ignore tout à propos des drogues. "La seule chose, dit-il, que je faisais prendre à mes protégés était une sorte de capsule pour le foie, un genre de vitamines avec beaucoup de fer, pour les

rendre plus énergiques". Labossière insiste plusieurs fois au cours de l'entrevue pour que rien ne soit écrit à propos des "vitamines" données aux joueurs. Quant à l'ex-médecin du National, le Dr Gilles Paquin, qui devait assister à chacun des matches de l'équipe, il affirme que ce sont "des racontars et Voir AMPHETAMINES, page A 6

Accélération du processus révolutionnaire au Portugal

par Pierre SAINT-GERMAIN envoyé spécial de LA PRESSE LISBONNE — Le processus révolutionnaire s'est amplifié et accéléré au Portugal au cours du week-end tandis que se répandaient, sans nullement affoler la population de Lisbonne, des rumeurs — non fondées selon les autorités gouvernementales — d'un débarquement imminent de "Marines" américains et de la démission du gouvernement provisoire.

Après la nationalisation des banques portugaises, annoncé vendredi, les compagnies d'assurances ont subi le même sort, samedi soir. Cette décision du Conseil révolutionnaire, formé uniquement de militaires, semble avoir été accueillie avec enthousiasme par la majorité des Portugais. Mais la bourgeoisie commence à être prise de panique et une partie des classes moyennes ne sait pas où donner de la tête. "Mon sort ne s'est pas amélioré", m'a dit un chauffeur de taxi. "Je gagne plus sous le nouveau régime, mais la hausse du coût de la vie ne me permet pas de vivre mieux."



Plusieurs milliers de Portugais ont répondu hier à l'appel du Parti communiste portugais en participant à un rassemblement monstre, dans un stade de Lisbonne, où les orateurs ont proclamé leur soutien au Mouvement des forces armées dans sa tâche d'emprunter la voie de la révolution socialiste pour le retour à la démocratie.

AUJOURD'HUI sport weekend

- Bourré de pilules, Parent gagne
- Les joueurs "obscur" sauvent les Expos
- Larry Regan a enfin compris son rôle...
- Thoeni et Stenmark nez à nez
- Nicklaus atteint de nouveaux sommets
- Le skip Tetley a le poids de tout son pays sur le dos

Grève de l'amiante demain à Thetford —page A 3

Le flirt linguistique avec les immigrants rapporte peu —page A 5

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: A 13
Bandes dessinées: B 2
Cinéma: A 14, A 15
Décès, naissances, etc.: C 2
Economie: A 8
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: B 2
Horoscope: A 12
Informations étrangères: C 1
Jardins et maisons: C 10
Les maux de notre langue: A 9
Loisirs et récréation: B 2
"MARILYN": B 5
Médecine d'aujourd'hui: A 12
Mon Oeil sur Montréal: A 12
"Mot-mystère": B 2
Mots croisés: C 7
Petites annonces: B 4 à B 11; C 4 à C 11
Radio et télévision: A 9
Sports: D 1 à D 11
Vie aujourd'hui: A 10 à A 12

Jackie hériterait de plus de \$120 millions



Jacqueline Onassis, à son départ de New York pour Paris.

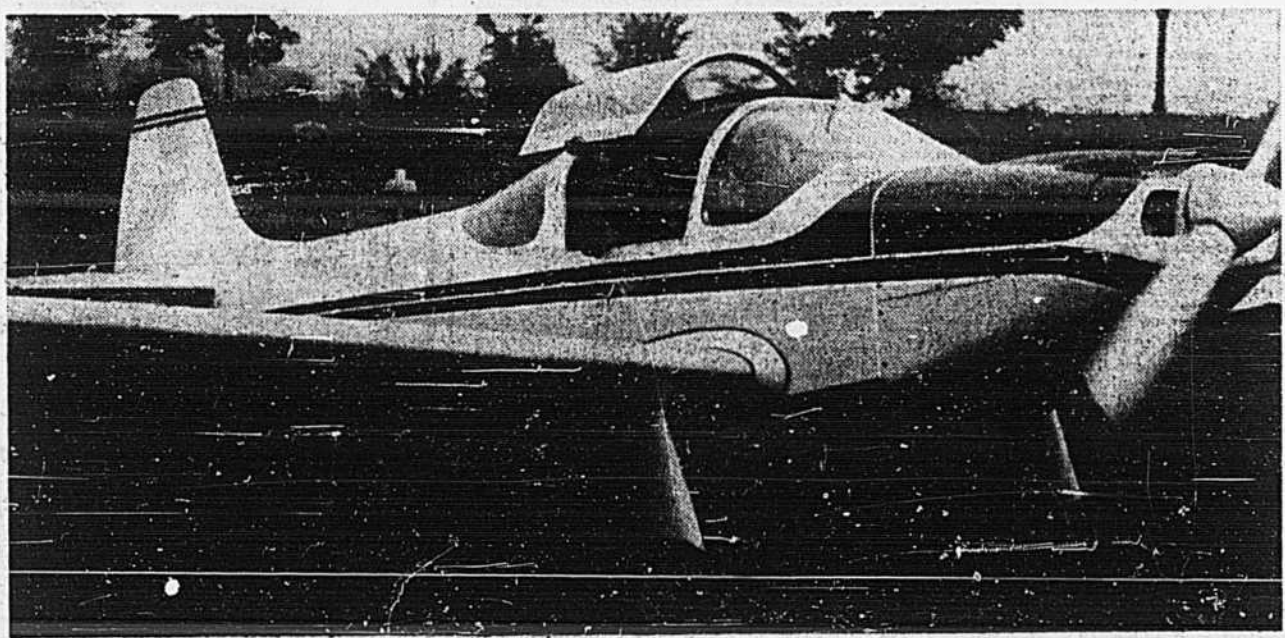
d'après PA, AFP, UPI et Reuter PARIS — Mme Jacqueline Onassis, qui a quitté précipitamment New York en apprenant la mort de son mari, survenu samedi à l'hôpital américain de Neuilly, s'est recueillie durant une quinzaine de minutes, hier, devant la dépouille mortelle de son second époux, tandis que la famille préparait les funérailles de l'armateur grec, qui auront lieu demain sur l'île de Skorpios.

qui reviendront à sa veuve et à sa fille, Christina, 24 ans. Sa fortune de \$600 millions ne comprend pas la valeur de sa flotte, ni celle de ses nombreuses propriétés, ni encore celle de ses investissements en Europe, en Amérique latine, en Afrique et en Indonésie. On pense que la plus grande part ira à sa fille Christina, qui avec l'aide de son compagnon Peter Goulandris, lui-même riche héritier grec, prendra en main la gestion des affaires familiales.

épousé Stavros Niarchos, est décédée l'an dernier. Quant à Jacqueline Kennedy Onassis, qui se trouve une fois de plus plongée dans le deuil, elle hériterait de quelque \$120 millions, selon certains. Mais d'aucuns affirment qu'Onassis lui avait offert \$10 millions à son mariage, et qu'elle ne recevra rien de plus. La vie d'Onassis Aristote Socrate Onassis, qui était né à Smyrne le 15 janvier 1906, luttait depuis près d'un an contre une maladie rare: la myasthénie, qui se caractérise par l'atrophie musculaire généralisée. Son Voir JACKIE, page A 6



Christina Onassis, âgée de 24 ans, la principale héritière de son père.



L'Emeraude, de conception française, est sans doute le plus bel avion qu'un amateur puisse construire. De plus, ses qualités de vol sont excellentes. Pierre Fournier, qui a mis 14 ans à réaliser ce modèle, s'apprete à effectuer un vol d'essai avec le pilote d'essai Alain Brassard.

Un bricoleur met 14 ans à construire un biplace Emeraude

par Jacques GAGNON "Comment expliquer qu'une voiture a démolé un avion dans un garage, en plein centre de Saint-Michel ? Le patron va penser que nous avons pris un coup." Un policier faisait cette remarque à son confrère, le 15 août 1965, après avoir constaté qu'un véritable avion venait d'être lourdement endommagé par une véritable voiture et ça, dans un garage au sous-sol d'une maison.

Le 3 janvier 1960, lorsque Pierre Fournier a commencé la construction de ce qui allait devenir un formidable petit biplace, il était loin de prévoir qu'il mettrait 14 ans à réaliser son rêve. Jeune marié, il avait fait preuve d'astuce pour convaincre sa femme de lui permettre d'ouvrir un chantier aéronautique: "Ça ne coûtera pas cher, je vais vendre l'avion avec un gros profit et on va pouvoir s'acheter une maison..." Le résultat ? Non seulement son avion l'a aidé à acheter une jolie maison à Pointe-aux-Trembles... il a Voir BIPLACE, page A 6

en bref

Nouveau ministère ?

Afin de revaloriser, d'authentifier et de démocratiser l'aide canadienne à l'étranger, le gouvernement fédéral devrait imiter l'exemple de la Grande-Bretagne et mettre sur pied un ministère du Développement international. Cette demande émane du député de Saint-Hyacinthe, M. Claude Wagner, également critique du Parti conservateur aux Communes en matière de politique étrangère. M. Wagner souligne en effet qu'un tel ministère est nécessaire au bon fonctionnement de l'ACDI, dont le budget 1975-76 pourrait atteindre, dit-il, \$900 millions.

Une nouvelle demande

Ouvert vendredi matin au Centre culturel canadien, à Paris, le 25e congrès de l'Association France-Canada s'est terminé hier sur une demande reprise par la plupart des délégués et des principaux orateurs: la création d'un Office franco-canadien de la jeunesse, à l'instar de l'Office franco-québécois de la jeunesse. Le premier ministre Trudeau et son homologue français, M. Jacques Chirac, ainsi que de nombreuses personnalités françaises et canadiennes avaient souligné, dans leurs messages, l'amitié entre les deux pays. Le 26e congrès se déroulera l'an prochain à Béziers.

Débat sur le système métrique

Une motion gouvernementale réclamant l'approbation parlementaire pour le programme de conversion à long terme au système métrique devrait fournir, demain aux députés de tous les partis, l'oc-

casien d'entamer un débat en profondeur sur le système métrique. La conversion, inaugurée en 1972, devrait être complétée en 1980. M. S.M. Gossage, président de la Commission fédérale instituée en 1972 pour veiller à cette conversion par étapes, a déclaré que les travaux progressaient de façon satisfaisante.

\$1 milliard malgré tout

Même si le nombre de fonctionnaires fédéraux est passé de 231.000 à 255.000 de 1973 à 1974, pour atteindre cette année un niveau record, le gouvernement fédéral confiera en 1975 à l'entreprise privée des travaux de consultation d'une valeur globale de \$1 milliard. Cet argent tiendra plusieurs centaines d'individus et de compagnies occupés à compter des arbres, à tester des bottes pour l'armée, à découvrir de nouveaux moyens de se tenir les mains chaudes dans l'Arctique, à obtenir l'avis du public sur diverses politiques et à analyser le contenu des poubelles gouvernementales.

Le procès débute

C'est aujourd'hui que s'ouvre, devant le juge David Dickson, de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick, le procès conjoint de James Lawrence Hutchison, 47 ans, et Richard Ambrose, 26 ans, accusés du meurtre de deux policiers de Moncton, en décembre dernier. Le capitaine Aurèle Bourgeois et l'agent Michael O'Leary avaient été portés disparus après l'enlèvement d'un adolescent, et leurs corps furent découverts enfouis sous terre par la suite. Hutchison et Ambrose sont passibles de la peine de mort.

Le discours inaugural serait beaucoup plus étoffé que prévu

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Même si on ne connaît pas le contenu du Discours inaugural de la 30e session de la 30e législature avant demain, on sait d'ores et déjà que les députés auront passablement de pain sur la planche au cours des prochains mois.

D'abord envisagé comme "routinier", peu philosophique, parce qu'il revient au milieu du mandat reçu en 1973, le Discours inaugural de demain aura peut-être plus de substance que les collaborateurs de M. Bourassa ne le prévoyaient récemment.

Les événements se sont bousculés à un rythme accéléré ces dernières semaines au Québec et l'équipe Bourassa, passablement malmenée, pourrait profiter de la reprise de la session pour expliciter certaines de ses orientations, ne serait-ce que pour préciser sa conception de l'éthique et de la moralité publique.

Le projet de code d'éthique à l'intention des députés (cette mesure suivra les directives ministérielles sur les conflits d'intérêt édictées à la suite de "l'affaire Paragon"), le projet de rajustement de la Loi de la Législature préparée par M. Jean-Charles Bonenfant, ainsi que le projet de financement des caisses électORALES sont autant de bails par lesquels le Lieutenant-gouverneur pourra aborder cette brûlante question.

Si le climat actuel se prête mal à des travaux parlementaires rigoureux et soutenus, le baromètre de l'Assemblée nationale est plutôt à la tempête, il n'en reste pas moins que les députés auront fort à faire avant de partir en vacances d'été. Car cette session, qui débute avec le printemps, se poursuit généralement jusqu'en juillet.

Le menu

Un débat d'ouverture, sur le Discours inaugural, les crédits budgétaires de l'année 1975-76, (dès la semaine prochaine), un budget en avril, l'étude en commission parlementaire de l'épineuse "affaire Morin" et du controversé projet de loi sur la fluorisation obligatoire de l'eau, et, d'ici la fin de mai, le rapport de la Commission Cliche.

Voilà qui devrait tenir les députés occupés pendant plusieurs heures.

Même si techniquement le rapport de la Commission Cliche ne doit pas automatiquement faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale, ce document, on le soupçonne facilement, rebondira certainement sur le parquet de l'Assemblée nationale d'une façon ou d'une autre, soit dans le cadre d'un débat d'urgence, d'une motion de député ou même suite à une initiative ministérielle.

Il y a plus. Les parlementaires seront également appelés à terminer le travail inachevé de la dernière session. Au dernier feuillet on retrouve une série de mesures de premier plan comme la Charte des droits de l'homme, qui deviendra peut-être la Charte des droits de la personne; le projet de loi 81 sur le financement des partis (entre les campagnes électorales), le projet de loi 24 amendement le Code du travail pour y définir les services essentiels et le bill faisant du français la loi des négociations au Québec.

Les discours

Si on ignore quel sera le thème du Discours inaugural de demain (le Parti libéral a choisi de placer ses congrès régionaux sous celui de "la famille", ce pourrait être un indice), on peut prédire qu'il annoncera probablement la création d'au moins deux nouveaux ministères.

Le ministre d'Etat Paul Phaneuf et son équipe travaillent activement à la création de ce ministère qui prendrait sous sa coupole tous les programmes de loisirs, de formation des athlètes et d'aide aux loisirs et aux sports. Les Jeux olympiques approchant à grands pas, la création d'un ministère québécois des loisirs et des sports serait particulièrement de circonstance. M. Phaneuf a répété à plusieurs reprises depuis le début de l'année que tout le travail préparatoire était terminé et qu'il appartenait maintenant à M. Bourassa de décider de la mise sur pied de ce nouveau ministère.

M. Jean Bienvenue, le ministre de l'Immigration, travaille, pour sa part à la création d'un ministère des Ressources humaines.

On doute que dans ce dernier cas, les travaux préparatoires soient aussi avancés que dans le cas des loisirs. M. Bienvenue a déjà entrepris des consultations, suite à la préparation d'un livre brun sur l'immigration dont LA PRESSE a déjà livré en exclusivité le contenu à ses lecteurs. Cette première étape doit être suivie d'une deuxième qui devrait être la publication d'un livre blanc sur l'immigration au cours du mois courant. Et par la suite viendrait la création d'un ministère des Ressources humaines.

Dépendant de la détermination du gouvernement, à ce moment-ci de son mandat, il nous dira peut-être demain comment il entend s'y prendre pour réglementer la loi sur la concentration de la presse au Québec.

Le ministre d'Etat au Conseil exécutif, Fernand Lalonde, a vu à la rédaction de cette mesure qui, nous assure-t-il, sera présentée au cours de la nouvelle session. La mesure serait présentée entre les mains des spécialistes du ministère des Communications pour y recevoir les dernières retouches.

Des fuites toutes récentes nous ont permis de connaître le contenu du projet de loi-cadre sur le cinéma. De-

main, lors du discours inaugural, on saura peut-être si le ministre Hardy a l'intention de voler au secours des éditeurs de la province.

Le document que lira M. Hugues Lapointe pourrait révéler les intentions du gouvernement quant au salaire minimum et à l'avenir de la très controversée Commission du salaire minimum et de sa présidente, le juge Claire Kirkland-Casgrain. Un rapport préparé par M. Claude Castonguay réclame ni plus ni moins que l'intégration de cet organisme au ministère du Travail.

On peut aussi s'attendre à ce que le gouvernement parle de constitution dans son discours de demain, ne se-

rait-ce que pour faire écho aux suggestions outaouaises quant à une nouvelle tentative de rapatrier l'Acte de l'Amérique du nord britannique en sol canadien.

Les discours inauguraux préparés par le gouvernement Bourassa ont toujours fait une place de choix aux questions économiques. Bien des sujets restent d'actualité dans ce domaine.

Le gouvernement a-t-il décidé de sa politique de superpart? Envisage-t-il toujours l'élaboration d'une politique d'achat? Va-t-il intervenir pour que la Caisse de dépôt concentre le gros de son portefeuille sur les besoins de l'Etat québécois et de ses sociétés?

Le ministre William Tetley a-t-il pris une décision quant à l'assurance-auto-mobilière? Quel usage le gouvernement s'approprie-t-il à faire du rapport Gauvin?

Et le volumineux rapport Tetley, qui préconise une espèce de nationalisme économique nouveau pour le Québec, le gouvernement osera-t-il en reprendre certaines lignes de fond à son compte, demain?

Les réponses à ces questions, M. Hugues Lapointe, Robert Bourassa et Jean-Claude Rivest, le conseiller législatif du Premier ministre et l'auteur des récents discours inauguraux québécois, les gardent jalousement jusqu'à demain.



166photo PC

Trudeau satisfait de sa mission

Le premier ministre Trudeau a regagné Ottawa, samedi après-midi, à l'issue d'une tournée de 16 jours dans cinq pays membres de la Communauté économique européenne, où il s'est appliqué à obtenir l'appui des gouvernements respectifs à "la troisième voie" canadienne, qui consiste à rechercher entre l'isolement nationaliste et la dépendance américaine, des liens contractuels avec le Marché commun. Mme Margaret Trudeau, ainsi que leurs deux enfants, Justin, au centre, et Sacha, l'ont accueilli à sa descente d'avion, à l'aéroport d'Uplands. M. Trudeau s'est dit satisfait du "succès total" de sa mission en Hollande, RFA, Italie, Irlande et Grande-Bretagne. Les observateurs se demandent toutefois si ce "succès total" ne se limite pas seulement à de vagues promesses d'appui de la démarche canadienne.

Jean Cournoyer: d'autres ministres devraient s'impliquer autant que moi

Défendant sa méthode de travail, le ministre Jean Cournoyer, qui a décidé de rester à son poste, estime que d'autres ministres devraient s'impliquer autant que lui.

M. Cournoyer, qui s'était accordé une période de réflexion pour décider de son avenir politique, était un homme fort attendu lorsqu'il s'est présenté au dîner du 25e anniversaire de fondation de la Fraternité des policiers de la CUM, samedi, où il était conférencier.

M. Cournoyer a décidé de conserver son poste pour ne pas "détruire cette nouvelle sorte d'approche d'un ministre qui s'implique dans les conflits".

Se défendant de ne pas vouloir servir d'exemple, il a ajouté que d'autres ministres devraient s'impliquer davantage dans certains conflits à l'intérieur de leur ministère.

"Je dis que si je parlais, ce serait admettre que la méthode que j'ai suivie pendant les quatre dernières an-

soient d'excellents administrateurs et j'entends utiliser ce système-là jusqu'à sa fin, c'est-à-dire que je n'ai pas fait de patronage dans mon ministère, je n'ai jamais placé personne pour mes amitiés personnelles."

M. Cournoyer veut cependant amé-

liorer l'administration de son ministère et il nommera sous peu un coordonnateur de la construction, qui fera le lien entre les syndicats, les employeurs et les organismes paragonnementaux ou gouvernementaux intéressés à ce secteur.

D'autres scandales dans tous les ports du Canada

OTTAWA (PC) — Selon le député progressiste-conservateur de Saint-Jean Est, M. James McGrath, des scandales identiques à celui du port d'Hamilton seront découverts dans tous les ports du Canada. Au cours d'une interview qu'il accordait dans le cadre d'une émission diffusée au réseau anglophone CTV, le député conservateur exprime l'avis que des enquêtes menées dans tous les ports du pays, permettra de découvrir des tripotages de soumissions pour l'obtention de contrats de dragage.

Observant que l'affaire d'Hamilton a des retombées judiciaires, M. McGrath a déclaré qu'elle avait également des retombées politiques. M. McGrath a soutenu que l'enquête dans le cas du port d'Hamilton avait été indûment remise à plus tard, en raison de la tenue de la campagne électorale de 1972.

"En fait, a expliqué le député, l'élection de 1972 avait été tenue le 30 octobre et les premiers documents relatifs à cette affaire auraient, selon la déclaration même du solliciteur gé-

ral, M. Warren Allman, été versés au dossier le 18 septembre de la même année, soit un mois et demi auparavant.

À cette époque, le ministre des Transports aurait communiqué avec la Gendarmerie fédérale pour savoir si oui ou non, il y avait apparence de corruption dans l'affaire de Hamilton.

Or l'enquête a commencé cinq mois plus tard, soit le 23 février 1973. M. Allman a expliqué que les délais avaient été causés par les problèmes de juridiction.

Interrogé sur cette explication fournie par le solliciteur général, M. McGrath a déclaré qu'elle était difficile à croire. Le député conservateur se propose de tenter d'obtenir davantage de précisions de la part du solliciteur général.

De son côté, le solliciteur général de l'époque, M. Jean-Pierre Goyer, a nié avoir été informé de l'affaire et même avoir reçu un mémoire écrit de la part de M. James Campbell, contrôleur du port de Hamilton.



M. Jean COURNOYER

nées a été mauvaise, alors qu'à toutes fins utiles je ne peux que, sans me vanter, sans fausse pudeur, sans faux orgueil non plus, constater que ça serait probablement pire que c'est si comme ministre du Travail je n'avais pas joué le rôle que j'ai joué, comme je l'ai joué", a-t-il dit.

"Les interventions personnelles du ministre ont toujours été requises par les circonstances et jamais je ne suis intervenu dans ces conflits sans avoir la bénédiction, ou encore sans intervenir à la demande même du Premier ministre", de préciser M. Cournoyer.

Selon lui, il a d'ailleurs toujours la confiance de M. Bourassa.

Interrogé sur ses qualités d'administrateur, M. Cournoyer a répliqué qu'il n'a pas été élu parce qu'il était bon administrateur.

"J'ai été élu parce que je faisais des relations de travail. Il y a 5,000 employés qui relèvent de l'autorité du ministre du Travail et il y a un système qui est établi pour que ceux-ci

LA MÉTÉO

Le Québec se trouve sous l'emprise d'un très vaste système de haute pression qui continue à se déplacer lentement vers l'est. À part quelques unages sur le bas du fleuve qui persisteront jusqu'au cours de la matinée, le ciel généralement clair qu'a connu le Québec durant la fin de semaine prédominera sur toutes nos régions jusqu'à demain soir.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum : 25° — Maximum : 40°
Ciel clair

DEMAIN
Ensoleillé et doux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15	35	Ciel clair	Ennuagement et doux
Outaouais	25	40	Ciel clair	Ensoleillé et doux
Laurentides	15	35	Ciel clair	Ennuagement et doux
Cantons de l'Est	20	40	Ciel clair	Ensoleillé et doux
Québec	20	40	Ciel clair	Ensoleillé et doux
Rimouski	20	35	Géné. ensoleillé	Ensoleillé et doux
Lac-Saint-Jean	15	35	Ciel clair	Ennuagement et doux
Baie-Comeau	20	35	Géné. ensoleillé	Ensoleillé et doux
Sept-Îles	10	30	Ensoleillé	Ensoleillé et doux
Gaspé	20	35	Géné. ensoleillé	Ensoleillé et doux

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	38	48	Chicago	34	52	Nouv. Orléans	53	72
Washington	40	49	San Francisco	46	57	Miami	73	83
Boston	32	44	Los Angeles	45	63			

Vers les capitales

Paris	—	41	Moscou	—	45	Hong Kong	—	59
Londres	—	41	Stockholm	—	30	Lisbonne	—	55
Rome	—	55	Tokyo	—	43	Sydney	—	72
Berlin	—	39	Athènes	—	63	Tunis	—	57
Amsterdam	—	41	Casablanca	—	63	Vienne	—	46
Bruxelles	—	39	Genève	—	43	Varsovie	—	50
Madrid	—	36	Le Caire	—	41			

Vers les plages

Acapulco	68	86	Bermudes	63	70	Nassau	66	82
Mexico	45	82	Barbade	70	82	Rio de Janeiro	71	84

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Coursier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400" Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	774-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15	RÉDACTION	774-7070
Lundi au vendredi: \$1.00	EDITORIAL	774-7030
Samedi seulement: 0.35	PROMOTION	774-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	774-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	PETITES ANNONCES	
par porteur:	Commandes	774-7111
12 20 52	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au samedi: \$13.80 \$27.60 \$55.20	Pour changer ou annuler	774-7205
Lundi au vendredi: 12.00 24.00 48.00	du lundi au vendredi: 9h à 16.30h	
Samedi seulement: 9.10 18.20	GRANDES ANNONCES	
par courrier:	Détachants	774-7300
Lundi au samedi: \$28.00 \$52.00 \$104.00	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	774-7306
Lundi au vendredi: 19.50 39.00 78.00	Carrières et professions, nominations	774-7320
Samedi seulement: 9.10 18.20 36.40	COMPTABILITÉ	
* Minimum de 25 semaines	Grandes annonces	774-6892
Côte-Nord, par avion, 0.40	Petites annonces	774-6891

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 18h 30 (Samedi: 9h à 16h). 774-6911

DEMANDEZ NOS PRIX MAINTENANT

RÉNOVEZ VOTRE MAISON AVEC NOS PRODUITS

FENÊTRES • PORTES AUVENTS • REVÊTEMENT

Démonstration et estimation gratuites jour ou soir.

- 3 rainures
- 2 rainures
- Fenêtres robustes pour extérieur et intérieur

ALSCO INC. (1974)

1143, boul. Décarie, Ville Saint-Laurent (Centre d'Achat Morgate) 744-6457

1530 est, rue Beaubien, Montréal 279-8551

• QUÉBEC: 2070, rue Brault, 681-0089 • OTTAWA: 206, rue Main, 236-0734 • SHERBROOKE: 465, rue Papineau, 567-5122

Cols bleus: l'écart est minime entre les parties

OTTAWA (PC-UPI) — Les négociations ont repris à 9 h, ce matin, entre les représentants syndicaux des quelque 18,600 employés manuels actuellement en grève et ceux du Conseil du Trésor, en présence du médiateur spécial dans ce conflit, M. Tom O'Connor.

Les deux parties sont optimistes quant aux chances de règlement du conflit, qui en est maintenant à sa quatrième semaine.

Les porte-parole syndicaux, qui ont pressé M. O'Connor de poursuivre sa médiation, ont expliqué que l'écart entre les propositions patronale et syndicale n'était plus que de deux pour cent, lors de la rupture des négociations en début de journée, dimanche, après 16 heures de pourparlers.

«Je ne crois pas que les parties souhaitent l'intervention du législateur pour hâter le règlement du conflit», a déclaré un porte-parole syndical.

C'est en soirée, hier, que les parties ont rencontré le médiateur et ont décidé de retourner négocier.

M. O'Connor a indiqué que plus de progrès ont été réalisés samedi qu'en toute autre journée de négociations.

À la rupture des négociations, M. O'Connor estimait que son mandat était terminé. Il a déclaré à ce moment, que les deux parties étaient venues très près de conclure un accord. Le désaccord est survenu lorsqu'il a été question de rétroactivité.

L'accord pressenti aurait été rétroactif au 25 janvier dernier.

Les grèves sélectives entreprises par les 18,600 employés manuels ont complètement interrompu les opérations dans les éleveurs à grains du Canada et sérieusement perturbé les opérations dans les bureaux de poste et les aéroports.

Un porte-parole syndical a expliqué que si l'ACFP avait accepté la dernière proposition patronale, les employés affectés à des services essentiels auraient été payés mais non les travailleurs légalement en grève.

Le négociateur en chef de la partie patronale, M. Church, a expliqué que

le Conseil du Trésor a consenti aux travailleurs une offre plus généreuse que le 26 pour cent recommandé par le médiateur.

D'un autre côté, le vice-président régional du Syndicat canadien des employés de transport, M. William Stack, a déclaré, à Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, que les pompiers des aéroports, qui relèvent du gouvernement fédéral, envisageaient de prendre des mesures à l'échelle nationale pour protester contre ce qu'ils pensent être une nouvelle politique gouvernementale qui consiste à mettre à pied les pompiers lorsque les aéroports sont fermés.

M. Stack faisait allusion aux 14 pompiers mis à pied pour une période de temps indéterminée à l'aéroport de Saint-Jean, mercredi, à cause de la fermeture de l'aéroport à la suite de la grève des cols bleus fédéraux.

Les pompiers ont été rappelés au travail par la suite. Comme la plupart d'entre eux n'étaient pas en ville à ce



Tom O'Connor

moment-là, ils n'ont repris le travail qu'hier matin.

Pour protester contre cette nouvelle politique, les mesures pourraient se traduire par un débrayage de la part des pompiers.

Grève dès demain à Thetford

par Richard CHARTIER

Les 3,500 travailleurs de l'amiante de la région de Thetford ont rejeté hier les dernières offres patronales et voté en faveur de la grève par une écrasante majorité de 97 pour cent.

Le débrayage se fera à minuit et une minute, la nuit prochaine. Cette grève, la seconde dans l'histoire de l'amiante au Québec, éveille plus que jamais le souvenir du terrible conflit d'Asbestos, en 1949, au cours duquel le gouvernement de M. Duplessis avait fait intervenir les forces de l'ordre pour mater les travailleurs.

Les salaires et les normes devant faire échec à l'amiante constituèrent les principales pierres d'achoppement aux négociations qui ont été rompues en fin de semaine.

Même offre qu'à la CSD

Le plus important producteur de la région, l'Asbestos Corporation Ltd., n'a pas formulé d'offre de dernière minute, à l'encontre des trois autres compagnies impliquées dans les négociations (Lake Asbestos of Quebec Ltd., Bell Asbestos Ltd. et Carey Canadian Ltd.), qui ont proposé des hausses salariales équivalentes à celles acceptées il y a deux semaines par les 2,000 ouvriers de la Canadian Johns-Manville d'Asbestos, affiliés à la CSD.

Les 2,500 travailleurs affiliés à la CSN et les mille autres affiliés aux Métallistes sont unis dans un front commun regroupant au total neuf unités de négociations. L'Asbestos Corporation, qui n'a montré aucune détermination à éviter le conflit, compte à elle seule 2,000 employés.

Les offres de Lake Asbestos et Bell Asbestos comportaient une augmentation de salaire de 30 pour cent répartie sur deux ans.

Désaccord sur l'indexation

À l'exception de l'Asbestos Corporation, les compagnies offraient en outre un montant forfaitaire de \$800 par employé. La partie syndicale n'en veut pas et réclame plutôt un rattrapage de \$120 réparti sur les deux années du contrat.

Quant à l'indexation proposée sur la base d'un cent par 0,5 pour cent d'augmentation de l'indice du coût de la vie à compter du premier avril 1975, elle n'est pas davantage acceptée et les syndicats réclament un cent par 0,3 pour cent d'augmentation indexé au salaire.

L'écart est encore plus considérable au chapitre de la sécurité au travail et des normes envisagées pour faire échec à l'amiante.

«La compagnie (Asbestos Corp.) n'a pas fait d'offre relativement aux maladies industrielles», a fait remarquer le représentant de la CSN au sein du front commun, M. Oliva Lemay.

L'impact de l'amiante

«Mais on compte bien régler ce problème cette année, a-t-il ajouté. Considérant l'écart actuel entre l'offre et la demande, et en tenant compte du fait que les travailleurs sont déterminés à avoir gain de cause, le conflit pourrait être long.»

À la lumière des révélations récentes d'experts du Mount Sinai School of Medicine de New York, le syndicat exige notamment le droit de prendre des échantillons d'air ambiant lorsqu'il le juge à propos. Il réclame en outre des compensations pour les victimes de l'amiante et les accidentés du travail.

Les syndicats entendent obliger les compagnies minières à réduire à cinq fibres de plus de cinq microns la concentration par centimètre cube d'air des la première année du contrat. Cette concentration devrait être diminuée à deux fibres par centimètre cube d'air lors de la deuxième année.

Au Québec seulement

Des relevés «clandestins» indiquent que la concentration moyenne s'établit actuellement à 18 fibres d'amiante de plus de cinq microns par centimètre cube.

Aux États-Unis, la limite est fixée à cinq fibres, tandis qu'en Grande-Bretagne, elle ne doit pas dépasser deux fibres. Le syndicat souligne aussi l'existence de normes très sévères en Ontario. Ce n'est qu'au Québec — le plus important producteur d'amiante au monde — que l'on note une lacune aussi grave dans le domaine: les normes de concentration ne s'appliquent pas aux mines, mais seulement aux industries.

Manifestations de solidarité

Les grévistes comptent sur des appuis massifs pour mener leur lutte à terme. Déjà, professeurs et étudiants de la région ont recueilli \$50,000 destinés au fonds de grève, tandis que de nombreux marchands ont assuré aux mineurs aide et rabais.

Pour l'ensemble de la population de Thetford et des centres miniers environnants, l'enjeu de la lutte est facile à mesurer: à compter de minuit et une minute, la nuit prochaine, le taux de chômage passera de 30 à 70 pour cent.

La livraison du courrier a repris normalement ce matin

par Richard CHARTIER

Les quelque 2,300 facteurs et camionneurs de Montréal ont repris le travail ce matin.

Après avoir subi les contrecoups d'une grève de trois jours, le service postal dans la Métropole et à Laval mettra deux ou trois jours à revenir à la normale, en raison de l'accumulation du courrier et des colis.

Bien que le vote mettait fin à la grève ait été pris vendredi soir, les membres du local 10 de l'Union des facteurs du Canada ont refusé de faire des heures supplémentaires de travail durant la fin de semaine, ce qui aurait accéléré le retour à la normale du service postal.

Un porte-parole du ministère des Postes a indiqué hier que la majorité des camionneurs avaient travaillé samedi et que les activités qui dépendent d'eux (livraisons express, levée du courrier dans les boîtes aux lettres et liaison entre les succursales) avaient été assurées à 90 pour cent.

Le tiers seulement des membres du syndicat — 800 des 2,300 facteurs et camionneurs — ont pris part au vote de retour au travail, vendredi soir, ce qui, jusqu'à aujourd'hui encore, laisse la porte ouverte à une convocation de dernière minute qui pourrait renverser la situation dans les 48 heures à venir. Les membres présents à l'assemblée se sont prononcés dans une proportion allant de 75 à 85 pour cent, à l'encontre d'une minorité regroupant moins de 100 contestataires.

L'éventualité d'une nouvelle perturbation dans la livraison semble toutefois peu probable, le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, ayant accédé vendredi à la principale demande des grévistes à l'effet d'accélérer les procédures de griefs concernant une quarantaine de facteurs qui ont préféré rentrer à la maison, la semaine dernière, plutôt que de travailler selon les normes établies. En procédant à des retenues de salaire, le ministère des Postes avait allégué que les employés en cause «refusaient de faire leur travail correctement».

De source digne de foi, on apprendait hier qu'une rencontre préliminaire avait eu lieu samedi à Montréal en vue de mettre la procédure de grief en branle dès aujourd'hui.

Une ligne dure

M. Mackasey a en outre donné l'assurance que les Postes réduiront le recours aux employés occasionnels durant les jours ou les périodes de surcroît de travail. Ainsi, les employés réguliers se verront offrir en priorité la possibilité d'accomplir des heures supplémentaires de travail.

Le ministre a toutefois indiqué que les Postes adopteront dorénavant une ligne dure face aux gestes illégaux du syndicat. Il s'agit là, dit-on au ministère, d'une attitude visant à «rétablir les règles du jeu».

M. Mackasey n'a cependant pas réitéré vendredi la menace qu'il avait formulée la veille de «fermer le bureau de poste de Montréal pour plusieurs mois, si nécessaire, pour se débarrasser des quelques fauteurs de troubles qui s'y agitent».

Entre-temps, on s'apprête à faire appel à un conciliateur dans les négociations à l'échelle nationale en vue d'un renouvellement du contrat de travail des facteurs et camionneurs.

Selon le représentant de l'Union des facteurs du Canada, les employés affectés à la livraison pourront se mettre en grève après le 7 avril si la conciliation échoue. L'Union réclame une hausse de \$2,50 l'heure, soit environ 56 pour cent, répartie sur un an, ou tout au plus 18 mois.

Quant au syndicat des postiers du Canada, représentant les employés travaillant à l'intérieur des bureaux, il demande une hausse salariale de 71 pour cent répartie sur un an.

Un Canadien écope de 8 ans de prison à Alger

Jean-Yves Tremblay, un Canadien dont l'adresse n'est pas connue a été condamné, samedi, à Alger, à huit ans de prison et 10,000 dinars d'amende, pour trafic de stupéfiants, et hier la police d'Amsterdam arrêtait un autre Canadien pour la même raison.

Avec 19 autres ressortissants étrangers, Tremblay avait été trouvé en

possession d'importantes quantités de kif destinées à l'Europe.

L'autre Canadien, dont l'identité n'est pas connue, était relié à une filière fonctionnant entre les Pays-Bas et le Québec. Le haschisch était caché dans des emballages destinés à des appareils électroniques. Il avait déjà expédié huit envois de 175 à 200 livres chacun.

Six morts au cours du week-end

Au moins six personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec, au cours du week-end, soit quatre sur la route, une en motoneige et une sur la voie ferrée.

Robert Sansfaçon, 28 ans, 10554 rue André-Jobin, à Montréal, lorsque sa voiture a heurté un lampadaire, samedi matin, sur la Côte-de-Liesse, à la hauteur du chemin Darnley;

Georges M. Savoie, 20 ans, 80 rue Jeanne-d'Arc, à Grandby, dans une collision frontale survenue samedi matin sur la route 112, à Rougemont;

Gaston Crépeau, 34 ans, 2 rue Saint-Nazaire, à Verchères, dans une collision frontale survenue dimanche

sur la route 132, à Contrecoeur;

Gilles Poulin, 31 ans, 35 29e Rue, à Val Belair, lorsque sa motoneige a heurté un arbre, samedi soir, le long d'un sentier à Fossambault, au Lac Saint-Joseph;

André Cyr, 20 ans, 5995 rue de L'Audition, à Anjou, dans une collision impliquant trois voitures, dimanche matin, à l'angle des rues Notre-Dame et Caty, dans l'Est de Montréal;

Un employé non identifié du Canadien national qui a été happé par un train venant en sens inverse lorsqu'il est descendu d'une locomotive pour faire une vérification, samedi, à Saint-Bruno.

A la Penman's de Saint-Hyacinthe

Une cadence d'enfer pour le salaire minimum

par Pierre VENNAT

SAINT-HYACINTHE — «Moi monsieur, je travaille sur une machine qui fabrique des gilets de laine. Je dois faire 192 opérations pour réussir 48 gilets. Dans ma journée, je dois faire 12 paquets de 48 gilets, soit 2,304 opérations différentes en une journée.

«Pour ces 2,304 opérations par jour, on me donne \$2,20 l'heure, 10 cents à peine de plus que le salaire minimum.

«Si je voulais risquer ma santé et accroître mon rendement, exactement de 45 pour cent, la compagnie serait prête à monter mon salaire jusqu'à... \$3 l'heure. Par contre, si je ne fais pas mes 2,304 opérations dans la journée, la compagnie peut me baisser mon salaire et même me suspendre sans paye».

Ils sont une bonne trentaine. Ils parlent tous à la fois, dans un petit local du Conseil central des syndicats nationaux de Saint-Hyacinthe.

Négociation à pas de tortue

C'est que ce n'est pas tous les jours que ces gens, des grévistes de la Penman's, en grève illégale depuis le 10 juin dernier pour tâcher d'obtenir de meilleures conditions de travail de leur employeur, filiale de l'empire financier Dominion Textiles, reçoivent de la visite. Leur conflit n'a presque pas fait de bruit depuis le début. Jusqu'ici, même si les négociations se déroulent toujours, bien qu'à une allure de tortue, tout ce qu'ils ont obtenu de leur arrêt de travail, c'est l'annonce, le 14 février dernier, de la fermeture de plusieurs des divisions de la compagnie, ce qui plongerait 200 des 350 grévistes

du début dans la rue, advenant un retour éventuel au travail...

Mais il en faut plus que ça pour décourager ces gens, la plupart des femmes, qui en ont long sur le cœur contre un employeur qu'ils accusent de les avoir bafoués depuis des années.

35 ans sans fonds de pension

«Moi monsieur, ça fait 35 ans que je travaille pour cette compagnie, dira une femme d'un certain âge. J'ai commencé à \$7,47 par semaine. Chaque lundi matin, dans le temps, on devait faire le ménage des rats et des coquerelles. Aujourd'hui, je ne vois plus les rats et moins souvent les coquerelles, mais après 35 ans, travaillant à «l'inspection», je ne gagne toujours que \$2,15 l'heure, soit même pas 6 cents de plus que le salaire minimum. Et pas de possibilité pour moi d'avoir un boni. Et pas de fonds de pension, quand je prendrai ma retraite».

Un de ses confrères masculins n'est guère plus chanceux. Entré au travail il y a 34 ans, il gagnait alors 17 cents l'heure. Aujourd'hui, dans cette usine où les hommes sont mieux payés que les femmes, il ne gagnait toujours, lors de débrayage du 10 juin dernier, que \$2,55 l'heure. Sans possibilité de «boni».

Ce fameux «boni», même ceux qui le touchent actuellement le jugent inhumain.

«Pour le toucher, il faut presque que tu manges sur la machine et sacrifies ton heure de lunch. Et que tu n'aies presque pas à la toilette», diront les plus jeunes des dames, celles qui ont encore la santé pour travailler à ce rythme infernal.

Et on en a aussi contre les «amendes», pour quiconque ne fournit pas le rendement à 100 pour cent, lequel est obligatoire. Car le rendement est chronométré. Quiconque ne fait pas ses 2,304

opérations par jour (le nombre varie selon le type de machine) reçoit d'abord un avertissement verbal.

Puis un avertissement écrit. Puis une suspension de trois jours et, éventuellement, est mis à la porte.

Les congédiements pour cette raison sont plutôt rares, mais les syndicats affirment que les suspensions de trois jours sans salaire pour «production non assez accélérée» ont été nombreuses ces dernières années.



photo Pierre McCan, LA PRESSE

«Je travaille sur une machine qui fabrique des gilets de laine. Dans ma journée, je dois faire 12 paquets de 48 gilets, soit 2,304 opérations différentes en une journée, pour lesquelles on me donne \$2,20 l'heure, soit 10 cents à peine de plus que le salaire minimum.»

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS
directeur de l'information

MARCEL ADAM
éditorialiste en chef

Pas de John Dean ici!

M. Robert Stanfield a mis une certaine lenteur à exploiter au maximum l'inconfort du gouvernement dans l'affaire des contrats de dragage, qui intéresse tant la police fédérale. Mercredi dernier, au moment où la majorité était attaquée de toutes parts — le NPD n'affichait pas moins d'ardeur que les conservateurs — le chef de l'opposition a lancé la rondelle dans ses propres filets, comme on dit au Forum, quand il a apaisé la tempête par une question anodine au ministre des Finances.

Convenons qu'il s'est repris dès le lendemain, en demandant une enquête publique sur les aspects politiques de cette sensationnelle affaire. Par la voix de M. Sharp, qui remplaçait M. Trudeau, parti à la conquête de nouveaux marchés, le gouvernement a refusé cette enquête. Je reste persuadé que des hommes au pouvoir préféreront être tués sur place, plutôt que d'accorder une enquête publique parallèle à une enquête judiciaire.

Les raisons de l'opposition pour réclamer une enquête tiennent à la variété même des aspects que présente l'affaire. À ses yeux, elle comporte des facettes nettement politiques. Les partis d'opposition soutiennent qu'en haut lieu on avait subodoré depuis longtemps des irrégularités dans la distribution des contrats, qu'on savait très bien qu'on allait marcher sur des oeufs et qu'on a préféré faire le mort, de peur de gâcher les chances du Parti libéral aux élections.

Si cette hypothèse est fondée — on a déjà recueilli des indices troublants — on ne voit pas qu'il y ait eu effraction des quartiers de l'adversaire, comme au "Watergate". Mais y a-t-il eu manipulation? Cette manipulation équivaut-elle, par sa gravité, à un viol de l'opinion publique? Voilà ce qu'il faudrait savoir.

Ce qui fait penser irrésistiblement aux péripéties du "Watergate", c'est la succession rapide des rebondissements.

Ainsi, la semaine dernière, on s'expliquait difficilement l'attitude imperturbable du solliciteur général Allmand, devant les allégations multiples qui contribuaient toutes à détruire ses affirmations. La déclaration initiale de M. Allmand voulait que la lenteur de l'enquête (5 ou 6 mois) fût due à l'incapacité de la police ontarienne à instrumenter. Or, des témoignages divers, parmi lesquels il faut compter celui du Premier ministre de l'Ontario, veulent que jamais la police ontarienne n'ait été saisie de l'affaire (à Hamilton).

Vingt-quatre heures s'écoulaient, et le flegme de M. Allmand s'expliquait mieux. En effet, jeudi soir, un témoignage obtenu par Radio-Canada, livrait le nom de M. Jean-Pierre Goyer comme étant celui du "solliciteur" sollicité d'enquêter. Est-ce lui qui a fait le mort? Mystère.

Les raisons invoquées pour refuser l'enquête ont été exposées par M. Sharp. Une enquête de cette espèce, dit-il, nuirait à l'exercice sain et normal de la justice. Alors, instituez au moins une commission parlementaire apte à élargir le débat à ses véritables dimensions, demande l'opposition. NON! répond le porte-parole officiel. (Nouveau rebondissement: M. Goyer est invité à s'expliquer ce soir devant un comité de la Chambre).

Selon toute vraisemblance, les Canadiens, qui se sont tellement pâmés d'admiration devant la liberté avec laquelle les Américains étaient leurs forfaitsures dans l'affaire du "Watergate", n'auront pas la satisfaction de voir les leurs dans les rôles de John Dean & Co.

De quelle remarquable série d'émissions de TV, à contenu entièrement canadien, n'allons-nous pas être privés de la sorte? C'est le CRTS (Conseil de la radio-télévision canadienne) qui va être encore le plus triste...

Guy CORMIER

Pour l'éducation sexuelle

Le document dont nous publions de larges extraits ci-dessous apporte des lumières qu'il nous tardait d'obtenir sur la question de l'éducation sexuelle à l'école et du conflit qu'elle a engendré il y a quelque temps. Il était urgent que le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation exprime publiquement sa position sur le sujet, vu que plusieurs individus et groupes se sont plu à tenir le Comité responsable des retards dans ce domaine. De là à affirmer péremptoirement que les catholiques étaient contre l'éducation sexuelle en milieu scolaire, il n'y avait qu'un pas facile à franchir par certains démagogues professionnels.

On a donc eu droit à un mélange savamment dosé de faussetés et de demi-vérités, assainies des manifestations d'agressivité enfantine à laquelle ont droit tous les sujets qui peuvent toucher à la religion chez nous. C'est alors facile de placer une question à un niveau qui n'est pas le sien. Mais il est difficile de démasquer la malhonnêteté intellectuelle.

Le Comité montre bien ici qu'il est depuis longtemps désireux de voir s'installer un programme d'éducation sexuelle à l'école. Il veut que ce programme soit de qualité, c'est-à-dire qu'il serve l'étudiant le mieux possible. Et il est d'accord pour prendre sa responsabilité propre qui consiste à approuver le programme et les instruments didactiques, du point de vue moral et religieux.

Si ce programme prend du temps à s'implanter, la faute appartient strictement au ministère qui, par ailleurs, a lui-même refusé, en juin 1973,

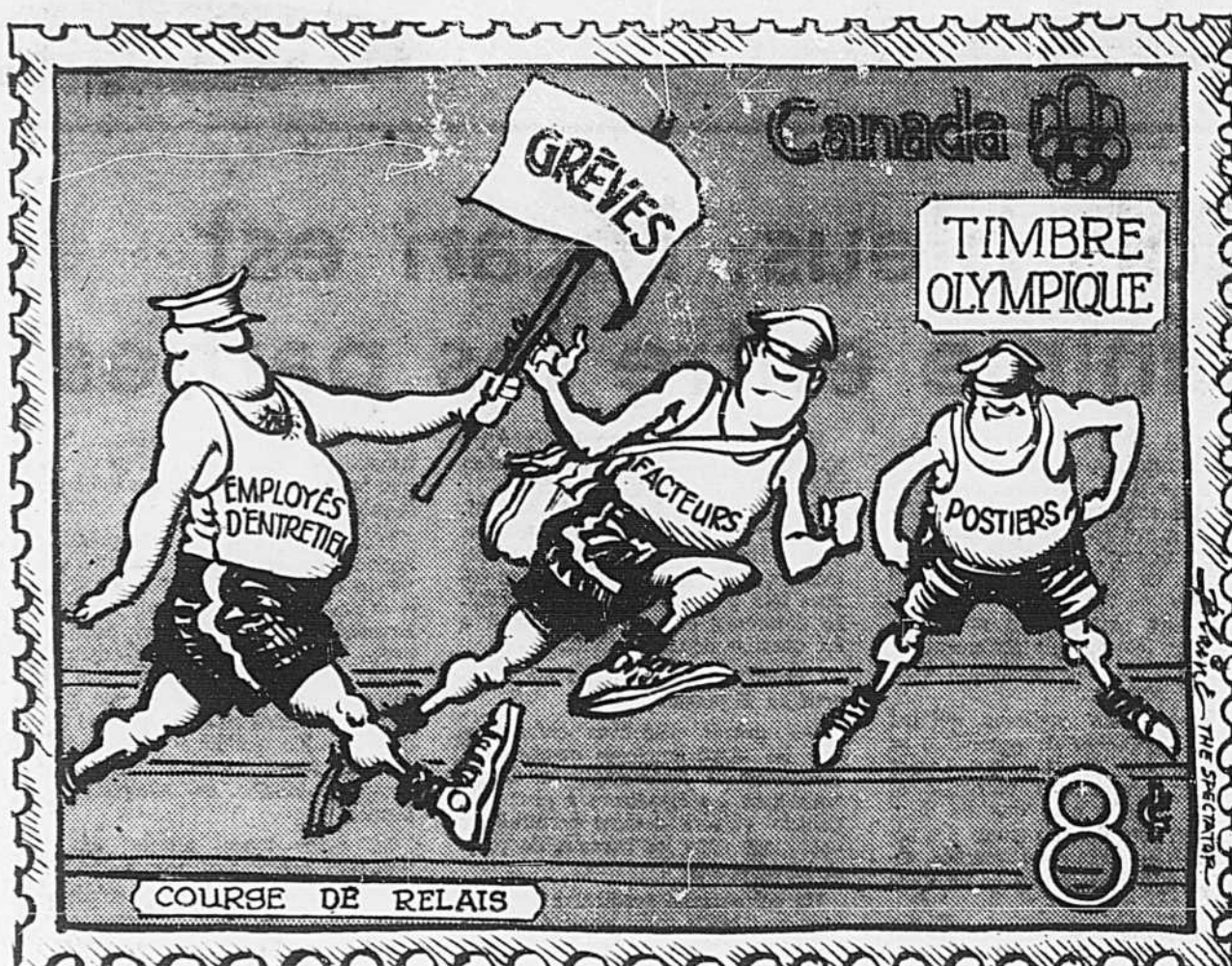
le document du ministère des Affaires sociales intitulé "Sexe: nom masculin, nom féminin". Le Comité catholique, comme le Comité protestant, a refusé le document en attaquant sa qualité. C'est son droit et son devoir.

Le problème réside cependant dans le fait que d'autres personnes acceptent, avec réticence ou enthousiasme, l'instrument didactique. Ce qui entre alors en jeu, c'est la notion que chacun a de la sexualité.

On a assez reproché à l'Eglise catholique son attitude négative face à la sexualité, dans le passé, il serait juste de la féliciter quand elle change ses vues. Or, le Comité catholique se porte à la défense de l'amour sexuel. Car considérer la sexualité comme une simple fonction biologique, c'est la priver de ses dimensions d'affectivité, d'épanouissement humain, d'équilibre psychologique. C'est ne pas aimer l'amour. Séparer l'amour de la sexualité, c'est amputer l'homme d'une douce richesse. Séparer l'amour et la sexualité d'un projet total de vie, c'est créer en lui une dissociation contraire à sa personnalisation.

Certains groupes ont accepté le document probablement par hâte de procurer rapidement aux écoliers une éducation sexuelle nécessaire. D'autres l'ont fait parce qu'ils considèrent la sexualité comme une dimension "neutre" de la vie. Peut-on vraiment aimer et soutenir une telle thèse? On serait sûrement plus heureux si l'amour, plutôt que la politique, orientait les vies.

Jean-Guy DUBUC



ce que pense LE LECTEUR

Soins dentaires, oui, mais funérailles, non

Ministère des Finances
Ottawa
Messieurs,

Notre fils, qui était complètement à notre charge, est décédé durant l'année 1974. Les dépenses de funérailles, etc., ont été de presque \$2.000. Nous n'avons pas d'assurances.

Il me semble absolument incroyable et complètement injuste que ces dépenses ne soient pas déductibles sur l'impôt personnel. La personne ou les personnes qui ont fait une décision aussi inhumaine ne comprennent certainement pas assez la nature humaine et les problèmes des contribuables pour inspirer leur confiance.

C'est ridicule que je puisse réclamer pour \$100.00 de frais de dentiste pour mon garçon mais rien pour les frais de ses funérailles. Et je vois que je ne suis pas le seul parce que les personnes qui m'ont répondu au téléphone à l'impôt fédéral et provincial m'ont dit que cette question est souvent posée.

J'espère que cette lettre représentera la frustration de tous ces gens et vous fera penser à votre responsabilité morale dans l'avenir.

Votre tout dévoué,
G.A. DESCHATELETS,
Dollard-des-Ormeaux

Des policiers aimables, ça existe, mais oui!

Police de la C.U.M.
750, rue Bonsecour
Montréal
Monsieur le Directeur:

Nous aimerions attirer votre attention sur l'aimable coopération de trois de vos policiers lors de la découverte d'un vol d'obligations chez un monsieur âgé, membre de notre Association.

Le monsieur en question a environ 80 ans, souffre d'une santé précaire et ne parle pratiquement pas l'anglais ni le français. Au moment de la découverte de ce vol, il a appelé la police, mais comme les

agents ne pouvaient communiquer avec lui, ils l'ont amené à notre siège social. Nous avons été fort impressionnés par la patience, la gentillesse et les efforts de ces policiers pour aider ce monsieur.

Nous ne connaissons pas le nom de ces deux officiers, mais croyons savoir qu'ils venaient de la station 15. Le sergent-détective Charles Large prit la responsabilité de ce cas, et nous voudrions faire son éloge ainsi que celui de ces deux officiers qui ont fait preuve de tant d'intérêt et de gentillesse.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Mme Florence KIRSHNER
Directrice exécutive
Golden Age Association

Le concours du plus bel homme: fumisterie

Monsieur le Président
Radio-Canada
Montréal
Cher Monsieur,

Le concours du plus bel homme du Canada est une fumisterie qui coûte énormément cher à votre Société, c'est-à-dire à nous, citoyens canadiens.

De grâce, qu'on retire ce concours ridicule et dispendieux du programme "Appelez-moi Lise". Une enquête sera-t-elle nécessaire?

Yves ROY,
Montréal.

De la musique sans parole, s.v.p.

Ayant pris goût à la musique il y a quelques années, je croyais dans ma candeur naïve que Radio-Canada FM m'en servirait à volonté. Presque chaque fois que je veux écouter ce poste, j'entends surtout parler, parler, parler! Si l'on nous y offre de la vraie musique, généralement il nous faut d'abord entendre quelqu'un nous promettre que ça sera beau, puis interrompre l'émission pour nous faire observer

que c'est beau et finalement nous expliquer longuement que c'était beau. Ou bien, on nous parle interminablement du compositeur ou de l'interprète. Et, comme dessert, on nous impose le pénible échange des impressions de petits copains.

S.V.P., de la musique sans parole (sauf, bien entendu, s'il s'agit d'opéras), comme à "Prélude au Soir".

Votre tout dévoué
Willie CHEVALIER
Montréal.

\$33,000 pour qu'ils redeviennent chômeurs?

Nous sommes un groupe de 13 étudiants en électronique à la polyvalente Daniel-Johnson de la régionale Jérôme-le-Royer.

Nous recevons une allocation hebdomadaire de \$60.00, et c'est pour toute la durée des cours: c'est-à-dire six mois. Ces cours se terminent dans quelques jours et nous avons été dans l'impossibilité de couvrir le programme pour différentes raisons: la grève de la C.T.C.U.M., le changement de programme du au ministère de l'Éducation, etc.

Nous n'avons rien contre les grèves car chacun a le droit de réclamer pour une cause qu'il juge juste: mais devons-nous subir les conséquences de ces contre-temps?

Le gouvernement nous a-t-il payé un montant d'environ \$33.000 pour que nous retournions au chômage? Se rend-il compte que nous nous retrouverons sans métier et sans spécialité après ces mois d'étude?

Un groupe d'étudiants en électronique de la polyvalente Daniel-Johnson

S.V.P. LA PRESSE qui a bien voulu publier les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres descriptives.

Document

Le Comité catholique du C.S.E. et l'éducation sexuelle à l'école

N.D.L.R. Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation a tenu à nier formellement et publiquement les allégations selon lesquelles il s'opposait à l'éducation sexuelle en milieu scolaire et serait le grand responsable des retards en ce domaine. Voici de larges extraits de cette déclaration:

1. On chercherait en vain dans toutes les déclarations et dans toutes les actions du Comité catholique au cours de ces dix ans la moindre réticence concernant l'opportunité de soit donnée une éducation sexuelle en milieu scolaire. Le Comité catholique s'est toujours au contraire prononcé en faveur d'une telle éducation, pourvu évidemment qu'elle soit donnée dans un contexte éducatif valable.

La pensée déjà officiellement et publiquement exprimée par le Comité catholique en matière d'éducation sexuelle scolaire peut se ramener principalement aux points suivants.

1. Le Comité catholique estime que le ministère de l'Éducation doit établir sans tarder les principes d'une politique globale d'éducation sexuelle à l'école et élaborer ensuite les programmes capables de réaliser cette politique. À cette fin, il faudrait sans doute constituer une équipe de travail particulièrement compétente.

2. L'éducation sexuelle est un do-

maine où les incidences éducatives sont évidentes. Dans un tel domaine, la responsabilité des programmes doit être entièrement assumée par le ministère de l'Éducation, ce qui n'exclut évidemment pas une collaboration ou une contribution d'autres ministères, comme le ministère des Affaires sociales.

3. L'information donnée à l'école en matière de sexualité doit être accordée dans des perspectives véritablement éducatives, par des éducateurs convenablement préparés à cette tâche.

4. La population du Québec a le droit d'être informée avec clarté de la pensée et des projets du ministère de l'Éducation en matière d'éducation sexuelle à l'école. Le rôle accordé à l'école en ce domaine doit donc être décrit dans une politique bien définie et accessible au public.

5. Les programmes et le matériel didactique servant à l'éducation sexuelle doivent être de qualité, aussi bien pour l'implantation harmonieuse et pacifique des programmes que pour le profit des étudiants.

6. La loi confie aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'Éducation des responsabilités précises. Il va de soi que, conformément à la loi, les programmes et le matériel didactique servant à l'éducation sexuelle doivent être approuvés, du point de vue moral et religieux, par ces comités.

II. La lenteur des travaux en éducation sexuelle

Conscient des besoins de programmes et d'instruments valables en matière d'éducation sexuelle, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation a maintes fois pressé le ministère de l'Éducation de hâter son travail en cette matière. En fait, la correspondance avec le ministre depuis déjà plusieurs mois. Le Comité catholique revenait encore sur ce point lors d'une rencontre avec le sous-ministre de l'Éducation, le 21 février dernier.

Il importe de rappeler ici au public que ce n'est aucunement aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'Éducation, le Comité catholique et le Comité protestant, que la loi confie le soin d'élaborer des programmes en une matière comme l'éducation sexuelle. On ne saurait donc tenir ces comités responsables des lenteurs que tous constatent et que le Comité catholique regrette autant, que quiconque.

III. Le programme d'information-prévention en matière de limitation des naissances

C'est surtout au sujet d'un programme dit "d'information préventive en matière de limitation des naissances" et du diaporama du ministère des Affaires sociales intitulé "Sexe: nom masculin, nom féminin" qu'on accuse volontiers le Comité catholique du Conseil supé-

rieur de l'éducation d'empêcher que les choses tournent rond. Le Comité catholique — et lui seul — s'opposerait à ce programme. Pour le profit de la justice et de la vérité, il est devenu nécessaire de faire connaître les faits suivants.

1. C'est le ministère de l'Éducation lui-même qui, en juin 1973, a désapprouvé la présentation dans les écoles du Québec du diaporama préparé par le ministère des Affaires sociales. C'est là un fait aussi évident que possible. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la lettre écrite par le sous-ministre de l'Éducation de l'époque, M. Yves Martin, au sous-ministre des Affaires sociales, M. Jacques Brunet. On y lit: "En ce qui concerne le document audio-visuel qui a été visionné le 2 mai dans le but de le soumettre aux comités confessionnels pour approbation tel que le exige la Loi du ministère de l'Éducation, je dois vous indiquer que nous n'entendons pas recommander ce document aux dits comités pour approbation. En effet, il nous apparaît nécessaire de relier l'information que vise à donner le diaporama à la philosophie et aux objectifs de l'éducation que le ministère de l'Éducation propose au réseau scolaire."

Copie de la lettre de M. Yves Martin fut officiellement communiquée au Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, le 27 juin 1973. En communiquant cette lettre le porte-parole du ministère

écrivait ces mots: "Je crois que cette lettre constitue une réponse directe à votre demande et indique clairement la position du ministère au sujet dudit programme, de même que l'action qu'il entend entreprendre."

Depuis ce moment, la position du ministère de l'Éducation a perdu de sa clarté. Rien en tout cas n'effacera jamais un double fait. D'un côté, le Comité catholique a été informé officiellement que le programme du ministère des Affaires sociales et l'instrument par lequel ce ministère voulait l'implanter ont été refusés par le ministère de l'Éducation. D'un autre côté, le programme a été implanté dans les écoles, malgré l'information en sens contraire donnée par le ministère de l'Éducation au Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation.

2. Dans les faits, malgré l'information officiellement communiquée par le ministère de l'Éducation le 27 juin 1973, le Comité catholique devait donc constater, dans les mois qui suivirent, que le programme et le diaporama du ministère des Affaires sociales étaient présentés dans les écoles de plusieurs commissions scolaires. Le Comité catholique demanda une information complète et exigea notamment de visionner le diaporama. Il n'a pu le faire qu'en avril 1974. Le 11 juin, le Comité catholique faisait connaître sa position au ministre.

Concernant la question très précise de l'opportunité de donner dans les milieux scolaires une information en matière de planification des naissances, la pensée du Comité catholique est claire: le Comité est favorable à une telle information. Comme l'exprimait le ministère lui-même en 1973, il estime que ce n'est pas nécessaire que cette information se situe dans un contexte éducatif, à l'intérieur d'un programme plus complet d'éducation sexuelle. Par ailleurs, il a regretté de devoir porter un jugement négatif sur la qualité du diaporama du ministère des Affaires sociales, pour des motifs qui sont exposés dans un document officiel accessible à toutes les commissions scolaires.

3. On semble vouloir présenter les choses comme si le Comité catholique était le seul à s'opposer à la présentation de ce diaporama. Pourtant le Comité protestant a également visionné ce document en août 1974 et il l'a jugé inapte à être présenté dans les écoles protestantes pour des motifs semblables à ceux du Comité catholique. On se garde bien de souligner cette convergence des jugements portés, dans la plus totale indépendance, par les deux organismes mandatés par la loi pour apprécier, au point de vue moral et religieux, les programmes d'enseignement et les instruments didactiques utilisés dans les écoles catholiques ou protestantes. (...)



M. Lester B. PEARSON

1 Le Canada, en 1975-76, consacrera environ un milliard au budget de l'aide au développement international. C'est à la fois beaucoup et trop peu. Mais c'est aussi suffisant pour que notre pays soit considéré comme un géant dans ce domaine. Un géant dont la générosité est toutefois rentable. Voici le premier d'une série de trois articles.



M. Pierre Elliott TRUDEAU

Grâce à Pearson, Trudeau et l'ACDI, le Canada, un géant de l'aide au développement

par Fernand BEAUREGARD

LE CANADA, sous l'impulsion de Lester B. Pearson, ex-premier ministre et prix Nobel de la Paix et de Pierre Elliott Trudeau, son dauphin et successeur depuis 1968, s'est façonné une stature de géant dans le domaine de l'aide au développement international.

Au 5e rang des pays dispensateurs d'aide à l'étranger, après les États-Unis, la France, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, le Canada, dont le produit national brut per capita (\$4,760 US) ne le cède qu'à ceux des États-Unis (\$5,510) et de la Suède (\$5,080) peut se féliciter d'avoir joué, au cours de la dernière décennie, un rôle extrêmement important dans l'allègement des souffrances d'une vaste partie de l'humanité en proie au sous-développement.

Rôle d'autant plus important que

l'ACDI, l'agence présidée par Paul Gérin-Lajoie depuis 1970, disposera pour l'exercice financier 1975-76, d'environ un milliard de dollars soit trois fois plus qu'au moment où M. Gérin-Lajoie succédait à M. Maurice Strong.

Un milliard de dollars pour le programme canadien d'aide au développement international, c'est à la fois beaucoup et pas assez d'argent.

Beaucoup si l'on considère que ce budget, le troisième plus important du gouvernement fédéral après la Défense et la Santé nationale, représente un "investissement" de \$50 pour chacun des quelque 20 millions de citoyens canadiens.

Mais trop peu quand l'on sait que les deux-tiers de la population mondiale souffrent de la faim et que deux sur trois des pays membres de l'ONU sont en proie à un sous-développement chronique.

Si le Canada, par la voie de son gouvernement, s'est lancé ainsi "à bride abattue" dans la voie de

l'aide au développement, c'est que l'aventure a été jugée "valable" sur le plan humanitaire, "profitable" sur le plan "politique" et, avouons-le, "rentable" sur le plan économique.

Sur le plan humanitaire, il ne fait aucun doute que les centaines de millions versés, comme dons, en aide alimentaire, aux populations victimes de séismes, famines, épidémies, ont réussi à soulager leurs misères.

Sur le plan politique, peut-on nier que l'aide que notre pays, via l'ACDI, distribue par l'entremise des organisations non-gouvernementales (ONG): SUCO, SACO, OXFAM, Développement et Paix, etc. — par le canal de l'aide multinationale (BIRD, AID, PNVD, OMS, FAO, etc.), que cette aide a fait plus pour faire connaître le Canada que notre armée de diplomates éparpillés sur les cinq continents.

Sur le plan économique, on constate avec satisfaction chez les uns

et consternation gênante chez les autres, que des \$481 millions affectés en 1975-76 à l'aide bilatérale, plus de 65% sera une "aide liée", c'est-à-dire une aide conditionnée à l'achat de produits et services canadiens.

Cette aide est donc "rentable". L'aide devient un "investissement" profitable. La preuve est facile à faire.

En 1973, le Canada avait importé des pays bénéficiaires de son aide pour \$578 millions et y avait exporté pour quelque \$875 millions. Notre balance commerciale affichait donc un surplus de près de \$200 millions.

Et tout indique que la "tendance" à la rentabilité de notre aide bilatérale ne sera pas renversée.

Elle constitue, en fait, la mise en œuvre d'une nouvelle orientation de la politique canadienne d'aide au développement, politique ainsi formulée dans la grande "déclara-

tion de politique étrangère" publiée par le gouvernement Trudeau en 1970:

"L'aide aux pays moins développés sert les intérêts du Canada... Elle constitue un élément important et essentiel de la conduite générale des relations extérieures du Canada, notamment avec les pays en voie de développement. Elle assure une première assise financière à l'exportation de biens et de services canadiens aux pays moins développés et fournit aux Canadiens les connaissances et l'expérience qui favorisent l'expansion des intérêts commerciaux du Canada à l'étranger. Le succès du développement économique dans les pays moins avancés contribuera à l'expansion du commerce mondial dans son ensemble, créant ainsi un marché grandissant pour les biens et services du Canada."

DEMAIN:

Le profil de l'ACDI

Quand les athlètes crient famine...

par Guy PINARD

LA COMPAGNIE Coca-Cola annonçait la semaine dernière le lancement d'une campagne de sensibilisation du public, afin, disait la compagnie de fournir des ressources financières aux principaux espoirs canadiens en vue des Jeux de 1976.

Valable en soi, même s'il est bien évident qu'il n'est pas complètement désintéressé, ce geste démontre bien jusqu'à quel point les athlètes de pointe du Canada ne roulent pas sur l'or, malgré les millions de dollars investis par les différents paliers de gouvernement.

Pire encore, il survenait à peine quelques heures après qu'un groupe d'athlètes eut décidé de suspendre une épreuve de Darnocles au-dessus de la tête du COJO, sous forme d'une menace de boycottage si la situation ne s'améliore pas.

Le malaise est profond. Le leader du mouvement, Bruce Kidd, est même violent dans ses propos. Il regimbe surtout contre le fait que des quelque \$160 millions qui seront investis dans le sport amateur en 1975-76, une part infime seulement se rendra jusqu'aux athlètes eux-mêmes, le reste se perdant dans des dédales plus ou moins nécessaires.

Il est convaincu que la situation ne changera guère avec la campagne de Coke: les \$2 perçus du public en général seront remis au Trust olympique, et ils serviront à défrayer toutes sortes de dépenses sans parvenir aux athlètes.

Kidd aurait préféré que Coca-Cola offre plutôt des emplois aux athlètes, emplois qui seraient rémunérateurs sans trop déranger leur programme d'entraînement.

La chose est possible, et Kidd était heureux d'apprendre qu'Hébergement-Québec Olympique visait justement cet objectif en lançant son programme d'embauche pour nos "espoirs".

Essentiellement, les athlètes ne veulent pas une vie de richards; ils veulent tout simplement vivre décemment pendant ces années de leur vie qu'ils consacrent au sport, dans l'espoir d'aller chercher une de ces médailles qui feront notre fierté lors des Jeux de Montréal.

D'ailleurs, un rapide calcul permet d'établir qu'en assurant un revenu de \$10,000 comme manque à gagner pendant dix ans aux 500 athlètes du contingent canadien, il en coûterait \$10 millions aux différents paliers de gouvernement, moins de 7 pour cent des investissements globaux. Et la plupart des athlètes n'exigeraient même pas \$10,000 par année!

Tout en affirmant que les menaces ne déboucheront sur aucune solution viable et tout en doutant du sérieux du boycottage, il n'en reste pas moins que les athlètes soulèvent un point fort intéressant: ils ont de plus en plus d'équipements modernes à leur disposition, la qualité des entraîneurs s'est améliorée de façon spectaculaire, mais leurs conditions de vie n'ont pas suivi le même rythme. Il suffirait d'un emploi rémunérateur mais souple, près du lieu d'entraînement, pour satisfaire la majorité.

Le choix, il est le nôtre. Il s'agit de savoir si nous espérons voir plusieurs de nos montres sur le podium olympique de Montréal, ou si nous saurons nous contenter de finalistes.

Si la participation à la finale peut nous satisfaire, alors il n'y a pas lieu de se préoccuper des récriminations des athlètes, et nous pouvons dire que les athlètes se plaignent le ventre plein, fût-ce de beurre d'arachide.

Si par ailleurs, nous souhaitons, comme l'a fait l'Allemagne de l'Ouest pour les Jeux de Munich, présenter la meilleure équipe de notre histoire pour saluer le passage de la flamme olympique en sol canadien, alors nous ne devons rien négliger pour satisfaire ceux-là même qui la formeront.

Se poser la question, c'est y répondre. En d'autres mots, les athlètes ne demandent pas la charité, ils veulent tout simplement la chance de parfaire leur entraînement sans craver de faim. Rien de plus, rien de moins.

Le flirt linguistique envers les immigrants coûte cher et rapporte peu

par Marianne FAVREAU

PPLUS ON se penche sur la question linguistique en milieu scolaire, au Québec, plus on constate que le poids des "absents" est lourd et fait osciller l'un des plateaux de la balance.

Les "absents" en question, ce sont non seulement les futurs résidents de la province non encore émigrés de leurs lieux d'origine, mais également ceux qui ont maintenant domicile au Québec sans y être véritablement enrachés, et qui n'y resteront peut-être pas.

Or, l'un des aspects les plus critiques du Plan de développement de l'enseignement des langues du ministre Cloutier, c'est qu'il permet l'enseignement de l'anglais (langue seconde) dès le début de l'élémentaire. Et pourquoi cette initiative?

"Accès à l'enseignement facultatif de l'anglais dès l'âge de six ou huit ans pour rassurer les immigrants pour qui la connaissance de l'anglais est une garantie de sécurité."

Ce paragraphe très clair est tiré du Bulletin officiel du ministère de l'Éducation, avril 1973, supplément sur le Plan de développement de l'enseignement des langues.

La CECM décidait récemment d'appliquer ce plan selon certaines modalités. Sur quoi se fonde-t-elle? "Considérant qu'en septembre 1975, il est possible qu'un grand nombre d'enfants de différentes origines ethniques fréquentent les écoles françaises de la commission par suite de la mise en vigueur de la Loi 22", lit-on dans le texte de la proposition. Et la présidente avait précisé "qu'on faciliterait ainsi l'intégration des immigrants qui le désirent".

On peut certes se demander quelle sécurité les immigrants peuvent bien obtenir si leurs enfants font une heure d'anglais par semaine en première année. On peut également se demander comment cet apprentissage précoce pourrait faciliter leur intégration à l'école française.

La simple logique voudrait, au contraire, qu'on leur donne doublement de langue française pour qu'ils y soient aussi habiles que dans leur langue maternelle.

Il serait oiseux de chercher à élucider les motifs de cette future clientèle n'étant le fait que ses desirats ont un pouvoir d'entraînement sur les parents francophones, et finissent par bouleverser le système scolaire francophone, à l'élémentaire.

On en a un exemple à la CECM où, pour enseigner l'anglais en quatrième année, on doit rogner sur le français. Et cette année est justement celle où l'élève fait un apprentissage sérieux de la grammaire et des mécanismes de la langue. Cette rognerie est-elle opportune, surtout à un moment où les parents ne cessent de déplorer la mauvaise qualité du français écrit de leurs enfants?

Intensité ou longueur de temps?

D'autre part, il faut bien se souvenir que tous les enfants résidents au Québec feront au moins 11 ans d'études obligatoires. Il n'est pas exagéré d'exiger qu'à la fin de ces études, ils aient au moins une connaissance usuelle de la langue seconde.

Mais pour obtenir ce résultat, faut-il abaisser l'âge du début des cours d'anglais? Ne vaudrait-il pas mieux, au contraire, exiger une amélioration de cet enseignement au niveau secondaire où il se donne obligatoirement une heure par jour?

D'ailleurs la fameuse recherche menée dans les écoles britanniques pendant dix ans infirme tout à fait la théorie que plus tôt on enseigne la langue seconde dans les écoles,

mieux les élèves la savent à la fin de leurs études.

Une autre innovation qui a fleuri dans nos milieux francophones pour "amadouer" une possible clientèle immigrante, ce sont les écoles bilingues.

Quel que soit l'angle sous lequel on analyse leurs résultats, ces écoles n'ont été que des postes d'accès aux études en anglais.

Saint-Leonard avait de telles classes. Les statistiques de cette ancienne commission scolaire démontrent qu'en septembre 1970 (donc après la loi 63) la presque totalité des élèves des classes bilingues optent pour le secteur anglais, soit 1,145 élèves. Seuls 22 optent pour le secteur français.

Il existe également à la CECM trois écoles bilingues fréquentées à peu près uniquement par une clientèle autre que francophone ou anglophone. Or, le tiers des demandes de transferts vers l'école anglaise actuellement compilées à la CECM viennent justement des élèves de ces écoles.

Loi fantôme?

Or, la loi faisant du français la langue officielle du Québec devrait rassurer tout le monde et assurer la "garantie de sécurité du français".

Jusqu'ici, personne ne se sent rassuré, ni les francophones, ni les anglophones, ni les immigrants. Jusqu'ici, la loi n'a pas l'air de bousculer grand-chose dans le monde scolaire où l'on attend encore qu'elle soit explicitée par ses règlements.

Entre-temps, les commissions scolaires, les parents, les enseignants tentent de présenter leur propre mode d'application de la Loi 22 en milieu scolaire. La commission scolaire des Mille-Îles, par exemple, décide d'agréger tout le monde au secteur français, sauf les anglophones de langue maternelle.

De leur côté, les comités de parents des écoles anglo-catholiques de Laval et North Shore, dans un mémoire sur les règlements préliminaires, s'élèvent contre le fait

qu'on "enlève aux parents leur droit fondamental de choisir la langue d'enseignement qu'ils souhaitent pour leurs enfants".

Ce "droit fondamental" de date toute récente et n'existant nulle part ailleurs est un reliquat de la fameuse Loi 63 qui voulait régler un problème local par une législation provinciale.

L'abrogation de ce droit par le gouvernement en place est, selon notre point de vue, écriture des comités de parents en question, une violation des droits humains des parents.

Les droits humains doivent être largement violés au Canada, puisqu'on n'y relèverait pas dix autres villes, en dehors du Québec, où les parents peuvent choisir entre une école française ou anglaise, indépendamment de toute autre considération.

Ce "droit fondamental" d'ailleurs fut avant tout une réponse aux désirs de la population immigrante de Saint-Leonard. Des 1969, donc, un début de politique linguistique profondément teintée de courtoisie envers les résidents de fraîche date.

En 1973, un plan de développement des langues permet l'enseignement de l'anglais à six ans "pour rassurer les immigrants".

En 1974, une Loi 22 fait du français la langue officielle dans la société québécoise mais non dans les écoles. Les commissions scolaires doivent donc faire des concessions pour "faciliter l'intégration des immigrants".

Et avec cette jolie loi, voilà que les formules d'inscription dans les écoles françaises deviennent bilingues, certaines commissions scolaires copiant servilement l'exemple de formule fourni dans la Gazette officielle.

Et les commissions scolaires de l'île de Montréal ne veulent pas se montrer plus sévères les unes que les autres pour l'admission des immigrants au secteur anglais. Ceci, par crainte que des enfants refusés ici soient acceptés là, à cause d'une interprétation féroce de la loi.

Découverte dans les appareils auditifs!

Nouveau microphone permettant "L'AUDITION SÉLECTIVE"

Mais, un pionnier dans le domaine des prothèses auditives, a annoncé le lancement d'un appareil auditif incorporant un tout nouveau principe dans la conception du microphone. Le Mark 100 élimine la plupart des bruits de fond dérangeants en permettant à l'usager de n'entendre que ce qu'il desire écouter et cela d'une manière plus claire et plus compréhensible.

Ce microphone unique utilise dans ce modèle s'ajoutant à l'oreille est appelé "LAD" (Linear Array Diaphragm). Il comporte deux admissions pour les sons, l'une à l'avant et l'autre à l'arrière. Cependant, les sons captés par l'arrière sont filtrés à travers un labyrinthe de 300 canaux microscopiques en verre qui les "séparent" faiblement, les déphasant d'avec les mêmes sons qui pénètrent par l'avant. En conséquence, les bruits provenant de l'arrière sont sensiblement atténués. Quant aux sons provenant de l'avant dans la direction de l'usager, ils impuissent au microphone des impulsions sans atténuation, totalement amplifiées, donc perçues plus clairement.

De laborieux essais de mise en marche de ce nouvel appareil auditif par des usagers d'expérience, ont révélé de remarquables améliorations, particulièrement pour la

compréhension de la parole. En outre, les difficultés d'adaptation aux usagers d'appareils auditifs sont considérablement réduites.

Nous avons mis au point une démonstration spéciale de 10 minutes, permettant aux usagers d'appareils auditifs de comparer les améliorations rendues possibles par cette nouvelle conception du microphone. Le coupon ci-dessous peut être adressé à MAICO à Minneapolis pour demander une démonstration qui vous sera faite au moment qui vous conviendra. Cette démonstration est gratuite et ne comporte aucune obligation de votre part.

MAICO Hearing Service
1629 rue St. Hubert
Montreal, Q3S 5Z5

Veuillez communiquer avec moi pour le "Mark 100":

NOM

ADRESSE

VILLE TELEPHONE

WM. E. KESLER, C.E. BROUILLARD, MME. C. LAMOTTE.

AUDIO PROTHÉSISTES

Egalement au 1010 Ste-Catherine est, suite 308



Aristote Socrate Onassis, le magnat des transports grecs, décédé samedi dans un hôpital parisien à l'âge de 69 ans, photographié en octobre 1968 alors qu'il épousait, en secondes noces, Jacqueline Bouvier Kennedy, la veuve de l'ancien président des États-Unis. Le mariage eut lieu sur l'île de Skorpios, où Onassis doit être inhumé demain.

JACKIE

SUITE DE LA PAGE A 1

état s'aggravait au début de 1975 et il était admis d'urgence à l'hôpital parisien où, le 9 février, il subissait l'ablation de la vésicule biliaire.

Des complications s'étaient toutefois déclarées, et depuis jeudi dernier, le malade était alimenté par voie intraveineuse et placé sous assistance respiratoire et rénale.

Mais c'est une infection bronchopulmonaire qui devait l'emporter, samedi après-midi. Il était âgé de 69 ans.

Aristote Socrate avait 16 ans lorsque, en 1922, le régime de Kemal Atatürk chassa les Grecs du littoral de la mer Égée. Son père, marchand de tabac, fut emprisonné, trois de ses oncles furent pendus et une de ses tantes et son bébé moururent dans une église en feu.

Après avoir obtenu la libération de son père, Aristote Socrate rassembla la famille à Athènes, d'où il décida d'aller tenter sa chance en Amérique latine.

En 1923, un jeune homme de 17 ans, famélique, l'œil et les cheveux noirs, sans le sou, débarqua à Buenos Aires, en Argentine: il allait devenir le Grec le plus célèbre du monde, un homme rude et impitoyable dont la recette en affaires était l'élimination systématique de la concurrence par l'obtention de contrats d'exclusivité.

Après y avoir exercé des petits métiers, notamment celui de standardiste de nuit, il décroche, à 21 ans, l'exclusivité de l'importation du tabac d'Orient en Argentine, ce qui lui permet en quelques années d'importer \$2 millions de tabac grec et de réaliser un bénéfice de \$100.000.

Onassis, qui parle alors sept langues, étend ses affaires: fabrica-

tion de cigarettes, commerce de la laine, des céréales, des oléagineux et des pelleteries.

En 1928, il devient consul général de Grèce à Buenos Aires, tout en possédant la nationalité argentine qu'il conservera jusqu'à sa mort.

C'est toutefois la crise de 1929 qui devait lui permettre de se hisser au rang de magnat des transports: il racheta, pour \$120.000, six cargos d'un armateur de Montréal et ce fut le début de la flotte Onassis.

Il acquiert son premier pétrolier en 1939. Durant la guerre, son futur beau-père Stavros Livanos, son futur beau-frère Stavros Niarchos et lui-même fournirent les gros des pétroliers du pool interallié.

La guerre finie, Onassis épouse, en 1946, Tina Livanos, qui lui donnera deux enfants, Alexandre et Christina. Cela n'éliminera cependant pas la concurrence du beau-père et du beau-frère, et Onassis joue la carte des pétroliers de gros tonnage, dont il possède à sa mort près de 200, dont plusieurs géants de 200.000 tonnes.

Il fut en effet un des premiers à avoir compris l'importance du pétrole comme principale source mondiale d'énergie, et en 1954, il obtint du vieux roi Ibn Saoud, d'Arabie Saoudite, un contrat qui lui donne l'exclusivité du transport du pétrole saoudien.

Deux années plus tard, c'est le monopole des lignes aériennes grecques qui lui échoit. Il contrôlait jusqu'à l'an dernier la compagnie aérienne nationale grecque, Olympic Airways, que le gouvernement vient de nationaliser.

Hommes d'affaires, homme public, Onassis devint bientôt l'un des piliers de la Jet Society, et ce fut l'affaire Callas: une liaison orageuse et une rupture tapageuse, qui devait mener, en 1959, au divorce demandé par sa femme Tina "pour cruauté mentale".

En octobre 1968, nouveau coup de théâtre: Aristote Socrate Onassis épouse Jacqueline Bouvier Kennedy, la veuve du président des États-Unis assassiné à Dallas en 1963. Il a 62 ans, sa nouvelle épouse tout juste 39 ans.

Un drame venait toutefois le frapper peu après: la mort de son fils, Alexandre, victime d'un curieux accident d'avion sur l'aéroport d'Athènes et dont les circonstances ne furent jamais clairement élucidées, du moins dans l'esprit du père affligé.

Onassis passait ses vacances à son château de la Croe, au cap d'Antibes, au milieu de 25 hectares de pinèdes, sur le yacht "Christina" acheté après la guerre à la Canadian Vickers et transformé en le plus grand et le plus luxueux yacht privé au monde, ou sur l'île de Skorpios.

C'est sur cette île qu'il sera d'ailleurs inhumé demain, auprès de son fils Alexandre. Son corps devait être transporté ce matin de Paris à Athènes, d'où un hélicoptère devait le conduire à Skorpios.

Le sénateur Edward Kennedy a téléphoné samedi à Mme Onassis, en apprenant la mort de son mari, pour lui adresser ses condoléances ainsi que celles de la famille Kennedy.

Par ailleurs, les télégrammes n'ont cessé d'affluer depuis au domicile parisien de l'armateur, avenue Foch.

Hier, le corps d'Aristote Socrate Onassis était exposé sur une table placée dans la chapelle de l'hôpital américain de Neuilly, une icône grecque sur la poitrine.

Conformément à la volonté du défunt, un seul prêtre célébrera le service funèbre, selon le rite grec orthodoxe, et seuls assisteront à la cérémonie, la famille et les collaborateurs les plus proches du milliardaire disparu.

griculture, qui est encore dominée par l'entreprise privée portugaise alliée aux capitaux étrangers. Cette transformation est assortie d'une indemnisation dont on ne connaît pas encore les modalités.

Dans l'ensemble, les Lusitaniens (c'est-à-dire la population de Lisbonne, ville de plus d'un million d'habitants) se réjouissent de cette évolution qui se dessine à l'approche des élections du 12 avril. A la campagne, que l'on dit très conservatrice, la situation semble moins claire.

En résumé:

- 1- Les militaires progressistes, très populaires, dominent la situation, avec l'appui notamment du Parti communiste.
- 2- Le Parti socialiste de tendance sociale-démocrate, dirigé par M. Soares, ministre des Affaires étrangères, est en perte de vitesse.
- 3- Quelques mouvements gauchistes, dont certains sont influents parmi les étudiants, paraissent menacés d'interdiction.
- 4- Les partis modérés sont dépassés par la situation.

PORTUGAL

SUITE DE LA PAGE A 1

xistes, mais le putsch du 11 mars contre le Mouvement des forces armées a déclenché un mécanisme d'élimination de la droite et de tous les éléments suspects, y compris quelques organisations gauchistes et surtout le mouvement de réorganisation du Parti du prolétariat (MRPP), qualifié de maoïste et staliniste.

Officiellement, on reconnaît que 101 personnes ont été arrêtées depuis la tentative de coup d'État réactionnaire du 11 mars. Parmi les 45 civils emprisonnés, on mentionne sept membres de familles liées à la haute finance. "Et ce n'est qu'un début", souligne-t-on dans les bars populaires. Dans l'un d'entre eux, on m'a montré samedi une liste de numéros d'immatriculation de voitures que l'on soupçonne d'appartenir à des "réactionnaires". Des clients de l'établissement m'ont invité à lever mon verre de "Vin vert" à la victoire de la révolution.

Cette ambiance de chasse aux contre-révolutionnaires règne dans Lisbonne dont les rues et les murs des immeubles, même ceux des grands hôtels bourgeois, sont inondés d'affiches et de tracts révolutionnaires.

Cependant, les journalistes étrangers — de plus en plus nombreux — ne sont soumis jusqu'ici à aucune censure.

"Vous voyez que Lisbonne est une ville ouverte emportée par l'euphorie révolutionnaire", m'a dit un vieux avocat avec qui je me promenais en pleine nuit. Des prostituées faisaient le trottoir comme si de rien n'était. Les restaurants de fruits de mer et de poissons — spécialités portugaises — étaient bondés.

"Les journaux — dont la direction a été changée depuis un an — sont tous devenus progressistes sans toutefois adopter la formule terne et un peu ennuyeuse de la presse des pays socialistes," m'a expliqué un confrère portugais.

"Cependant, même si les journalistes peuvent maintenant refléter la réalité portugaise, avec toutes ses contradictions, les propriétaires capitalistes empêchent encore les profits," a ajouté mon interlocuteur.

"Mais, a-t-il précisé, cette situation va bientôt prendre fin, puisque le capitalisme vit ses dernières heures au Portugal."

Tout le monde a en effet l'impression qu'à la nationalisation des banques et des assurances va succéder bientôt celle des autres principaux secteurs de l'économie, y compris l'a-

BIPLACE

SUITE DE LA PAGE A 1

même toujours l'avion. Ce tour de force est attribuable à l'accident, car les assurances ont déboursé \$3.242 pour les dommages causés par la voiture.

Mais le constructeur ne voyait pas aussi loin lorsqu'en arrivant chez lui, un certain samedi, il avait remarqué une trentaine de personnes groupées près du garage. Il avait rapidement compris pourquoi: la grosse voiture de son propriétaire se trouvait dans le garage, à l'endroit habituellement occupé par le fuselage de l'appareil.

Sa réaction n'avait rien d'évangélique et sur le coup, il ne pensait pas à faire des projets. Ce n'est qu'une fois remis de ses émotions qu'il a préparé, avec l'aide d'un ingénieur, une réclamation qui comptait pas moins de 12 pages. A ce moment, c'est son propriétaire qui a reçu un choc car en plus, sa voiture avait subi pour \$600 de dommages. Tout ça à cause d'un frein d'urgence ayant lâché dans une descente de garage.

L'Émeraude française

Pierre Fournier était caporal dans l'Aviation canadienne, en Nouvelle-Ecosse, lorsque cette aventure a commencé. Il avait économisé \$80, dont \$15 en pièces de un cent, pour acheter les plans de l'Émeraude française.

Il a choisi cet avion à cause de sa sûreté, sa facilité de pilotage et sa beauté. Il a fait son choix parmi trois modèles français à cause de leur construction en bois, de leur vérification par le gouvernement et de leur production en série.

La construction a débuté en Nouvelle-Ecosse, s'est poursuivie à la base de Clinton, en Ontario; dans le sous-sol de son beau-frère, à Saint-Léonard; dans le garage de son propriétaire, à Saint-Michel; pour finalement se terminer dans le garage de sa maison, à Pointe-aux-Trembles.

Un avion fait à la main

A l'exception de pièces comme les roues, les pneus, l'hélice et les différents cadrans, M. Fournier a tout fabriqué lui-même, jusqu'au moteur qu'il a acheté en pièces détachées.

Avec un ami, François Germain, il a commencé à assembler le moteur à 18 h, un vendredi, et à 11 h, le lendemain matin, il était terminé à 90 p. cent. Il s'agit d'un véritable moteur d'avion neuf, qui développe 125 chevaux.

Pour la fabrication de certaines pièces de métal et de fibre de verre, M. Fournier a reçu l'aide de volontaires comme Omer Clément, Albert Nolze, Claude Lewis, Bernard Mercier et Normand Boucher. Son père, M. Eustache Fournier, lui a également donné un bon coup de main.

Le grand jour

Et arrive le grand jour, celui du premier vol. L'assemblage final de l'aile au fuselage s'est fait dans un hangar de la compagnie Eastern, à Dorval.

Lorsque Alain Brassard, un des meilleurs pilotes de voltige au Québec, se déclare prêt, la tension devient incroyable pour le constructeur. Il est fier de son œuvre mais en même temps il est inquiet.

"Tu penses à ton manque de connaissances. Tu repasses tout dans ta tête et tu essaies d'imaginer ce que tu aurais pu oublier. Tu te dis: si je n'avais pas collé un morceau comme il le faut", raconte M. Fournier.

Et il voit finalement l'élégant petit appareil bleu, blanc et brun disparaître dans le soleil, entre un Lockheed 1011 d'Air Canada et un 747 d'Alitalia. Imaginez le contraste: 26 pieds d'ail, 21 pieds de long et 977 livres à vide...

Selon le plan prévu, Alain Brassard grimpe à 50 pieds et atterrit aussitôt, n'ayant utilisé qu'une partie de la piste. Satisfait, il décolle pour de bon et se dirige vers le petit aéroport de Saint-Lazare.

Pierre Fournier s'y rend par la route et n'a jamais trouvé le temps aussi long. Pendant tout le trajet il cherchait une "colonne de fumée". Le sourire du pilote d'essai l'a vite ras-

suré à son arrivée à l'aéroport. Le vol avait été de tout repos, l'Émeraude s'étant comporté comme un avion neuf à sa sortie d'usine.

Lorsque M. Fournier est monté dans son avion pour la première fois, Alain Brassard était aux commandes. "L'émotion était trop grande pour que j'aie piloté", a-t-il dit.

Depuis, l'avion de M. Fournier a accumulé 30 heures de vol et s'est toujours bien comporté.

Tout ça pour \$4.000, sans compter le temps évidemment. En comparaison de ce que coûte un avion neuf, c'est une aubaine. Et réparti sur 14 ans, ça devient un passe-temps relativement peu dispendieux.

AMPHETAMINES

SUITE DE LA PAGE A 1

qu'il leur conseillaient des médicaments bien ordinaires."

"Faites votre enquête, a-t-il ajouté, vous êtes libres d'écrire ce que vous voulez mais après, si vous rapportez des choses erronées, on prendra des procédures". Le Dr Paquin, qui a refusé de nous accorder un rendez-vous, a mis fin à l'entretien téléphonique.

Lors des séries éliminatoires au printemps 1974, les petits joueurs du National de Laval, qui n'avaient pas la réputation d'être agressifs et téméraires, ne se sont pas gênés pour frapper leurs gros adversaires.

Selon le langage populaire, ils semblaient "boostés au boutte".

Déjà, à cette date, certains soupçons planaient et, dans son édition du vendredi, 19 avril 1974, LA PRESSE écrivait:

"... Un partisan des Remparts a mis en doute la puissance du National et leur transfiguration pendant les séries éliminatoires.

"Après une saison aussi médiocre, il est impossible que cette équipe finisse aussi fort sans recourir à des stimulants, a-t-il dit. J'ai moi-même joué dans le hockey organisé et je sais que ça se fait parfois.

"Le National termine toujours ses rencontres avec plus de vigueur et ça ne me surprendrait pas que certains joueurs de l'équipe recourent à une telle pratique illicite. Je serais curieux de connaître le résultat des tests d'urine des joueurs après leurs rencontres."

Et le compte rendu de LA PRESSE se poursuivait ainsi: "Un instructeur de hockey junior assez connu, écoutant ces propos, a abondé dans le même sens. "Oui, disait-il, c'est vrai, ce sont des choses qui arrivent. Mais ne va pas me nommer... Les gars ruinent leur santé, mais c'est efficace, la drogue dans le sport. Les joueurs sont fous furieux sur la glace et ça impressionne l'adversaire."

"... Moi, je n'en ai pas pris. Robert Sauvé, le gardien de but, non plus.

Mais j'en ai vu qui en prenaient. Les gars ne s'en cachaient pas..."

Notre informateur joue encore avec le National et donne les noms de six de ses coéquipiers (qu'il est inutile de citer), qui, soutient-il, ont absorbé des amphétamines lors des séries 1974.

Ses affirmations ont été corroborées. Un autre joueur déclare:

"Je crois que vous exagérez un peu l'affaire. Les "speeds" pour nous, c'était plutôt comme des "vitamines psychologiques".

"J'en prenais, affirme-t-il, et ça ne m'a jamais nuí. Je n'exagérais pas, j'étais prudent. Si tout le monde en prenait nous serions tous pareils et le jeu ne serait pas faussé, comme vous le prétendez!"

Précisons que le joueur qui parle ainsi a tellement bénéficié de ces "vitamines psychologiques" qu'il a enfilé 11 buts en huit matches pendant les éliminatoires. Lors des 70 matches réguliers de la saison, il n'en avait marqué que dix.

Ce joueur ajoute toutefois: "Labossière était prêt à faire n'importe quoi. Il n'y avait aucune limite dans son esprit quand il s'agissait de gagner. C'était une question d'orgueil, de fierté. Ça ne lui enlève pas ses qualités! Il aimait mieux qu'on en prenne (des amphétamines) alors que le Dr Gilles Paquin essayait de nous limiter... de nous rationner..."

"Personnellement, soutient un troisième joueur de Laval, je me méfie toujours de toutes les sortes de drogues et médicaments et je n'ai pas ressenti le besoin d'avaler des "speeds". Mais j'en ai vu qui semblaient ne pas détester ça et c'était quelque chose de les observer. Le premier soir, à Cornwall, il y en avait qui étaient pas mal raides. Certains avalaient ça à pleines poignées..."

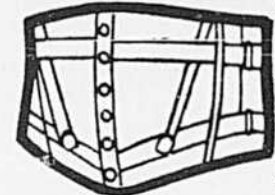
"Ils me disaient qu'une sorte de pilule était efficace sur le coup et qu'une autre sorte n'entraînait des réactions que quatre heures plus tard. Les gars ne dormaient plus et semblaient d'une vivacité peu ordinaire. Ils ne se couchaient même pas après un match et arrivaient à la pratique, le lendemain, un peu "frippes" mais toujours aussi alertes."

Un quatrième, qui n'est plus avec le National, affirme devant témoins: "Oui, j'en ai pris! Environ la moitié des joueurs en prenaient. Pour Labossière il fallait gagner à tout prix et il comptait sur moi pour une tâche toute spéciale. Il a été régulier cependant, ne nous laissant jamais croire que ces "speeds" étaient des vitamines."

"Je ne me souviens plus très bien. Je pense que c'étaient de petites pilules roses en forme de coeur (les doses de cinq milligrammes sont ainsi faites). Si, pour Labossière qui "défendait son honneur", tous les moyens étaient bons, moi ça ne m'a pas aidé par la suite parce que j'ai beaucoup maigri pendant les séries éliminatoires. Arrivé chez moi, on ne me reconnaissait plus."

BANDE COSMOS

Support abdominal général. Support du dos élastique. Ajustable, baleinée. Pour embonpoint. Post-opérateur, hernie abdominale, post-stomacale, rénale.



Vente et location de chaises roulantes. Stationnement gratuit.

Prix coupé

Du lundi au vendredi: de 9 h à 9 h 30 pm — le samedi de 9 h à 5 h pm
Analyses de sang et d'urine complétées par des techniciennes diplômées. 845-2788

CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL

Pharmacies Jean Coutu
Jean-P. Duquet, L. Ph., prop.
916-922 est. rue Sainte-Catherine / 845-9248

VANCOUVER.

VOL ORANGE SANS ESCALE DEPUIS MONTRÉAL EN SOIRÉE À 7h

De plus, six autres vols directs chaque jour.

Orange, ça va loin.

CPAir



Le maire de Cabano est nommé administrateur de la cartonnerie

par Pierre BELLEMARÉ

CABANO (PC) — A l'heure où les institutions politiques craquent de toutes parts, il se trouve un homme dans l'arrière-pays québécois qui en a littéralement soupé de ces intrigues, de ces méandres nauséabonds jalonnant la vie des hommes publics.

C'est le maire de Cabano, M. Guy Michaud, qui pourrait quand même se glorifier d'avoir réalisé le rêve de ses 4.000 concitoyens: l'implantation d'une cartonnerie à Cabano.

Mais non, M. Michaud en a trop vu, dit-il, pendant ses dix années de lutte pour se convaincre que "la société" est décevante, sinon dégoûtante.

Lors du lancement de la cartonnerie, en août dernier, le maire de Cabano s'était promis de se retirer complètement de ce projet qui sera véritablement en marche dans un an.

Cependant, à son retour de Floride il y a quelque jours — où pour la première fois de sa vie il s'est payé des vacances de trois semaines — M. Michaud, aujourd'hui

prise commerciale de fruits et légumes.

"Ils étaient en train de me faire mourir à p-tit feu et je suis convaincu que leur boycottage systématique était téléguidé par les puissants capitalistes de la région", affirme M. Michaud.

Il a pris sa pilule et, "pour avoir la paix" il a mis la main sur l'usine de couronnes de Noël implantée il y a neuf ans à Cabano par un industriel américain.

L'usine et l'entrepôt frigorifique, servant à conserver les couronnes depuis octobre jusqu'à leur date de livraison, sont évalués à \$100.000, procurent de l'emploi saisonnier à une quarantaine d'ouvriers et une trentaine de familles.

Le chiffre d'affaires de la compagnie est de \$125.000 et la production, soit 89.000 couronnes par année, est entièrement écoulée dans cinq États américains.

C'est la seule usine du genre au Canada et M. Michaud, toujours plein d'initiatives, diversifiera sa production au printemps. Il vendra de l'huile de sapin aux Américains, qui s'en serviront pour la fabrication de produits de beauté et de produits cosmétiques.

Le maire de Cabano a ainsi fait son autobiographie

à la Presse Canadienne: à 11 ans, j'ai perdu mon père et j'ai dû commencer à travailler pour faire vivre ma mère et les six enfants, dont j'étais l'aîné.

Onze ans plus tard, je devenais surintendant sur de vastes chantiers — édifices publics, hôpitaux, écoles — mais j'ai dû m'arrêter à l'âge de 41 ans, par suite d'une dépression nerveuse.

Elu maire de Cabano, M. Michaud s'est alors lancé

dans le projet de la cartonnerie en se disant: "je vais l'avoir ou je vais tuer".

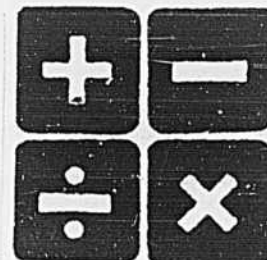
M. Michaud "ne tuera pas", puisque la cartonnerie est construite depuis les fêtes — un édifice de 585 pieds de longueur et de 290 de largeur — et la municipalité de Cabano a été transformée en un chantier de construction.

M. Michaud visite en voiture le chantier de l'usine d'épuration, celui de l'usine de pompage ou de l'incinéra-

teur, et, malgré lui, il se trote les mains d'aise, en cherchant à oublier "la politaillerie".

L'usine fonctionnera dans exactement un an. C'est un projet qui fera travailler une centaine d'ouvriers et dont la production minimum sera de 75.000 tonnes.

Avant de nous quitter, M. Michaud déclare: "J'ai beaucoup de défauts, je suis notamment un orgueilleux et un rancunier".



CALCULATRICES ELECTRONIQUES
Conversions métriques — mini-regle à calcul
modèles de bureau — affichage et impression
AVANT D'ACHETER
VOTRE PROCHAINE CALCULATRICE
VENEZ COMPARER LES PRIX!
849-8573
CALCUTRONICS OF CANADA
400 ouest, boul. de Maisonneuve
Montréal H3A 1L4

BREVETS D'INVENTION

Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
**MARION
ROBIC & ROBIC**
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

RECONNU POUR FINS DE SUBVENTIONS



SECRÉTARIAT

NIVEAU COLLÉGIAL

- Programme bilingue complet qui inclut un choix d'options: legale, médicale, voyages.
- Ambiance agréable dans un des plus beaux collèges d'Amerique.
- Activités para-académiques et éducation physique.
- Cours de charme et de maintien Nancy Taylor.
- Sténographie alphabétique internationalement reconnue Speedwriting.
- Privilèges de prêts et bourses
- Service permanent de relations publiques avec le monde des affaires.

Inscrivez-vous IMMÉDIATEMENT pour septembre '75



COLLÈGE LASALLE

2015, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1W7

842-3823

COMPAREZ... CHOISISSEZ LASALLE
VOUS MÉRITEZ L'EXCELLENCE



M. Guy MICHAUD

âgé de 51 ans, apprenait qu'il avait été nommé administrateur des papiers Cascade Inc.

Un an

Cette entreprise de Kingsey Falls, dont le président est M. Bernard Lemaire, est le maître d'œuvre du projet de Cabano. Après un temps de réflexion, M. Michaud s'est donc rendu aux arguments de ses concitoyens et il a accepté sa nomination.

Il doit d'ailleurs assister, jeudi à Québec, à sa première réunion au conseil d'administration de la compagnie. M. Michaud tentera l'expérience pendant un an. Il a deux objectifs en tête: rentabiliser le projet et éloigner les "capitalistes", qui voudraient s'accepter, à moyen ou à court terme, de la moitié des actions de la cartonnerie que détient la population.

Parmi la multitude de "coups bas" qu'on lui a fait subir depuis 1965 — certains sont d'ailleurs inqualifiables — M. Michaud se souvient surtout de celui des élections de 1970.

Il y avait déjà cinq ans que Cabano voulait remplacer par une cartonnerie "son moulin" ravagé par le feu en 1965. Mais la compagnie de K. C. Irving, la d'Auteuil Lumber, désirant conserver ses concessions forestières dans le Témiscouata, a alors promis à Cabano une usine de panneaux-particules.

M. Michaud et les siens ont mordu à l'appât et la promesse de la D'Auteuil Lumber est devenue une promesse du gouvernement Bertrand, durant la campagne de 1970.

C'est ainsi que M. Michaud, qui dit n'avoir jamais été unioniste de sa vie, a ouvertement appuyé la candidature de M. Montcalm Simard qui, naturellement, était élu député de Témiscouata le 29 avril 1970.

L'élection passée, on n'a plus entendu parler du projet de la D'Auteuil Lumber et, à l'été 1970, ce fut "le samedi de la colère" à Cabano, qui s'est remis en marche pour obtenir la fameuse cartonnerie populaire.

M. Michaud est profondément indigné d'avoir servi de paravent en 1970 et c'est pourquoi, aux élections de 1973, il a repoussé énergiquement toutes les propositions venant du Parti libéral comme du Parti québécois. Il ne s'y fera plus jamais prendre, dit-il, surtout pas à titre de candidat.

Finalement, après l'échec des négociations avec Sybets, à l'automne 1973, M. Lucien Saulnier — le seul homme intègre et sincère dans ce projet, selon M. Michaud — a conclu une entente avec les Papiers Cascade Inc., et la cartonnerie passait en août dernier, du rêve à la réalité.

Pour avoir réussi à l'obtenir, M. Michaud a dû payer très cher. Victime de représailles de la part de sa clientèle régionale, il s'est vu obligé de vendre son entre-

Quand il s'agit de prêts vous ne pensez pas forcément à nous.

Pourtant...

nous vous offrons souvent plus et mieux.

Quand il s'agit d'épargne, vous pensez à nous. Nos centaines de milliers de comptes d'épargne nous le prouvent.

Mais quand il s'agit de prêts, cela vous vient moins facilement à l'esprit.

Peut-être parce que vous ne savez pas que La Banque d'Épargne a \$25 millions à prêter ce mois-ci. Peut-être parce que vous ne savez pas non plus que La Banque d'Épargne possède plus de 90 succursales bien réparties dans la région métropolitaine, que nos portes sont ouvertes de 10 h à 18 h et que nos directeurs vous y reçoivent en bons voisins.

Que vous ayez donc besoin de vous acheter une voiture, d'effectuer des rénovations dans votre maison ou tout simplement de redresser le budget familial, venez voir le directeur de La Banque d'Épargne la plus proche de chez vous ou de votre emploi.

Vous ne trouverez nulle part de meilleures conditions de remboursement, de meilleur service ou de meilleure coopération.

**Nos prêts...
profitez-en, c'est le moment!**

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**



La richesse de l'Arabie Saoudite ne lui fait pas négliger le choc du 21e siècle

RIYAD, Arabie Saoudite. — "Nous avons suffisamment d'argent pour payer à chaque citoyen un salaire sans qu'il ait à travailler, déclare un membre du gouvernement de l'Arabie Saoudite, mais nous ne voulons pas corrompre la société. Le Coran est notre guide. Le luxe est un élément antiproduit."

M. Faud Sudriy, ministre délégué de l'Information, au cours d'une interview, exposait ses idées sur l'avenir de ce riche pays producteur de pétrole.

"L'Etat fera le nécessaire pour instruire les citoyens, leur donner une bonne formation professionnelle, leur donner la possibilité de travailler, mais ils doivent vouloir travailler, prendre des initiatives, améliorer leur sort."

Faisant visiblement allusion au Koweït, M. Sudriy dit que l'Arabie ne veut pas se contenter de distribuer de l'argent aux citoyens.

Le Koweït n'ayant que 950.000 habitants pour se partager les revenus de ses puits de pétrole est probablement le pays où le revenu

per capita est le plus élevé du monde: \$10.000 par année. Les Koweïtiens sont maintenant presque tous oisifs et sont une minorité parmi les travailleurs étrangers venus y gagner leur vie.

Education et santé

Bien que les Saoudiens soient déterminés à ne pas instaurer un Etat-providence sur leur territoire, le gouvernement a commencé à distribuer une partie des richesses du pays sous forme de gra-

tuités des soins médicaux, de prêts sans intérêt pour la construction de maisons. L'Etat dépense aussi \$3.000 par année pour chaque jeune qui est aux études. Il assume enfin une partie du coût de certaines denrées: l'essence par exemple s'y vend encore 14 cents le gallon, au détail.

A Riyad, la capitale, on voit des signes de progrès: un château d'eau ultra-moderne s'élève fièrement dans le ciel; on a construit des autoroutes, on a recouvert les chaussées de béton; on a

installé des conduites d'eau et d'égout.

Les anciens bazars sont encore les principales maisons de commerce, mais on a commencé d'y construire des magasins modernes.

Importations d'automot et de climatiseurs

Les voitures qu'on y voit sont pour la plupart importées des Etats-Unis. Le pays importe aussi beaucoup de climatiseurs, appareils fort appréciés étant donné que l'été, il y fait 120 degrés F.

Les hôtels existant à Riyad et à Jidda sont remplis à craquer de visiteurs. Les premiers arrivés y sont les premiers servis. A Riyad un nouvel hôtel doit ouvrir ses portes au mois de mai: une chambre pour une personne seule y coûtera \$30 par jour.

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a dépensé \$10 milliards pour le développement du pays et entend dépenser \$70 milliards au cours des cinq prochaines années.

Dans ce pays dont 99,8 p.

cent de la surface est constituée de déserts et de montagnes, le développement est dispendieux. Le gouvernement veut y aménager des terres arables et développer diverses industries.

"Nous devons nous préparer pour le XXIe siècle, alors que les puits de pétrole seront épuisés, déclare M. Soliman Solaim, du ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'an dernier, le pétrole a rapporté \$28 milliards à l'Arabie Saoudite. Bien que le roi Faïçal ait consacré une somme importante à l'achat

d'armes, 60 p. cent des dépenses prévues sont au développement, à l'éducation et aux services sanitaires.

Un économiste occidental souligne que les Saoudiens se distinguent par le sérieux de leurs projets. Ils font faire de nombreuses études. Ils favorisent la libre entreprise. Le gouvernement est la source de la plupart des projets parce que c'est lui qui a l'argent, mais il fait appel aux entreprises privées et favorise les entreprises mixtes.

□ The Los Angeles Times

Bientôt, on exploitera le travailleur américain

D'ici quelques années, certainement avant la fin de la prochaine décennie, de plus en plus d'Américains travailleront pour des entreprises étrangères venant s'installer aux Etats-Unis pour profiter du "cheap yankee labor".

"Le niveau de nos salaires ne constitue pas encore un attrait, déclare M. David Bauer, économiste à l'emploi du Conference Board, mais il n'est plus un obstacle à la venue de capitaux étrangers (le Conference Board est une entreprise de recherche financée par des compagnies).

Des dirigeants de plusieurs compagnies multinationales ayant leur siège aux Etats-Unis croient qu'à mesure que se rétrécit l'écart des salaires, les Etats-Unis attirent plus de capitaux.

Il y a une dizaine d'années, les entreprises pouvaient payer, dans neuf des principaux pays industrialisés, des salaires deux fois moindres qu'aux Etats-Unis. Actuellement, dans quatre de ces neuf pays, l'Allemagne, la Suède, la Belgique et les Pays-Bas, les ouvriers gagnent de 80 à 90 p. cent du salaire en vigueur aux Etats-Unis.

Et le salaire des ouvriers canadiens n'est inférieur que de 1 p. cent à celui des Américains.

S'il n'y avait pas eu une récession mondiale, les salaires, dans plusieurs pays, auraient atteint le niveau des salaires américains vers 1980, selon un dirigeant de l'International Telephone and Telegraph Corporation. Ce personnage affirmait en soupirant qu'il n'y avait plus d'avantage à construire des usines à l'étranger. "Je crois, disait-il, que nous devrions investir ici et exporter nos produits."

Apparemment, bien des entreprises étrangères s'ont du même avis. Selon une récente étude du Conference Board, 244 entreprises étran-

gères sont venues s'installer aux Etats-Unis ou ont donné plus d'ampleur aux usines qu'elles possédaient déjà dans ce pays, l'an dernier.

Il y a une relation entre ce phénomène et les salaires payés à l'étranger. Parmi les entreprises qui sont venues s'installer aux Etats-Unis, 45 venaient du Japon; 43 de l'Allemagne, 26 des Pays-Bas et 25 du Canada.

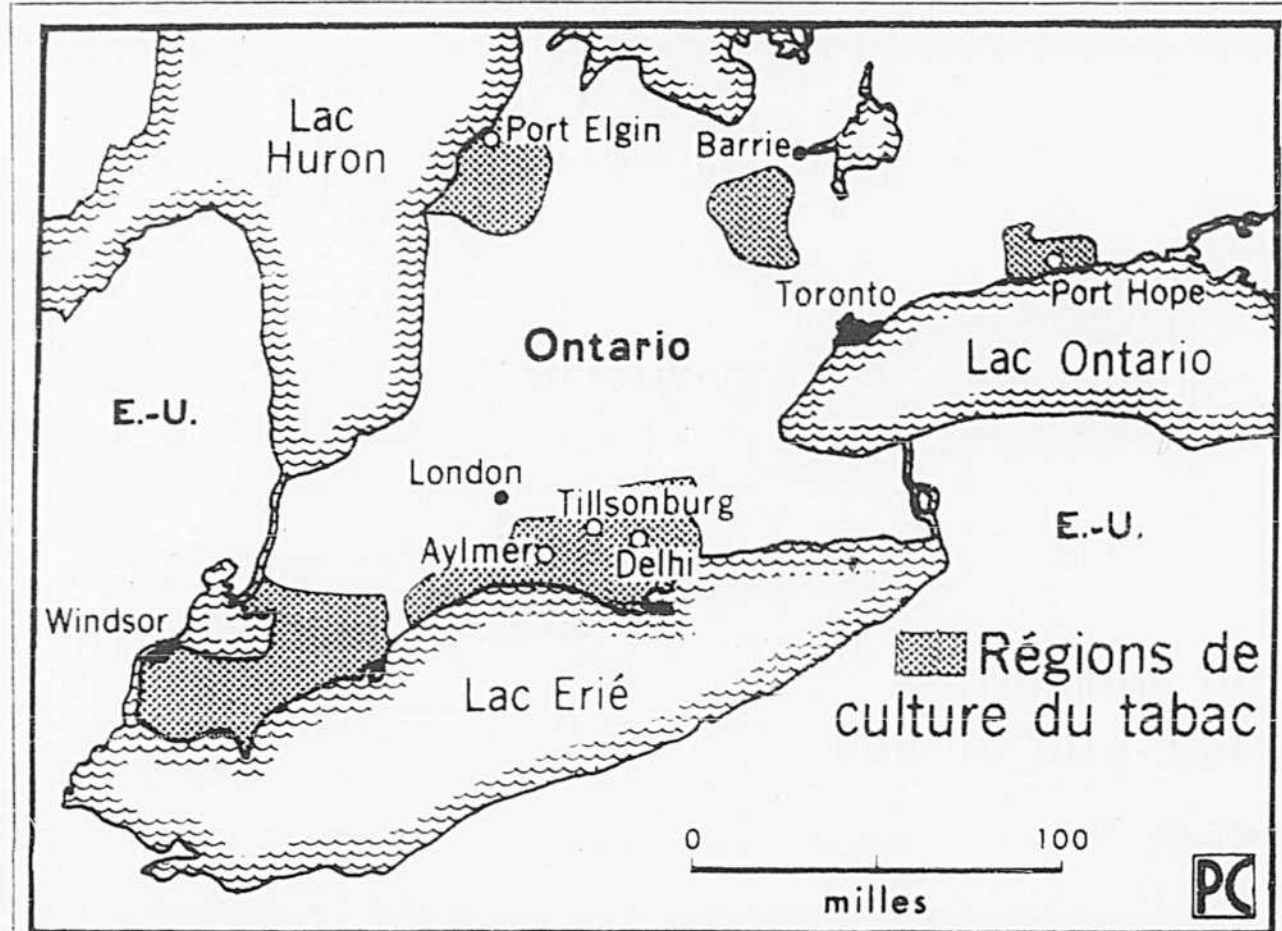
Des dirigeants de plusieurs compagnies multinationales ayant leur siège aux Etats-Unis croient qu'à mesure que se rétrécit l'écart des salaires, les Etats-Unis attirent plus de capitaux.

Il semble que viendra un moment où le travailleur américain ne sera plus le roi des travailleurs.

Actuellement, déclare M. John Chandler, directeur de la division étrangère du Bureau des statistiques du travail, le Canada, l'Allemagne et la Suède ont presque rejoint les Etats-Unis en ce qui concerne le niveau des salaires. Depuis 1960, les salaires américains ont doublé, mais les salaires japonais ont augmenté de 700 p. cent.

M. William A. Johns, de la compagnie Singer, souligne qu'à première vue, le salaire des Japonais peut ne pas paraître bien élevé, mais lorsque l'on tient compte de tous les avantages sociaux, il peut s'élever à \$5 ou \$6 l'heure.

□ Newsday



Cette carte indique les régions où se pratique la culture du tabac dans le sud de l'Ontario. La production du tabac au Canada a été, en 1974, de 250 millions de livres, dont 235 millions en Ontario.

La vente du tabac en Ontario régie par un système d'enchère unique en son genre

TILLSONBURG, Ont. (PC) — L'acheteur presse un bouton. L'horloge s'arrête et voilà, un autre lot de tabac doré vient d'être vendu. Cela se passe à l'une des trois bourses aux enchères de la Commission de mise en marché des planteurs de tabac de l'Ontario. C'est là que tout le tabac est vendu pour le sud-ouest de l'Ontario. Ce système d'enchères est unique en son genre. C'est le seul marché de tabac dans le monde où on utilise la méthode de l'horloge hollandaise, et les acheteurs, tout autant que les producteurs, le considèrent comme un des systèmes les plus efficaces qui soient. Les trois bourses, dont l'une est située à Tillsonburg, une autre à Delhi et une autre à Aylmer, verront passer cette

année environ 235 millions de livres de tabac.

L'horloge hollandaise, sur laquelle est basé le système, est un grand cadran sur lequel sont inscrites des gradations d'un quart de cent. L'horloge commence à 10 ou 15 cents au-dessus du prix moyen de vente du tabac, et elle retourne en arrière pendant que les acheteurs surveillent. Quand un acheteur a décidé d'un prix, il presse le bouton qui arrête l'horloge. Une installation électronique empêche de pousser plus d'un bouton à la fois.

Le producteur peut s'il le veut rejeter l'offre, et le tabac est alors offert de nouveau.

Cette horloge est utilisée depuis 1957. Auparavant, les ventes étaient faites par contrats individuels

entre producteurs et acheteurs. Les acheteurs disent qu'ils aiment cette façon de procéder parce qu'elle leur permet un choix plus grand et une meilleure vue du tabac.

Des équipes

Des lots de tabac offerts en vente sont exposés dans une pièce séparée et les acheteurs envoient des équipes d'hommes aux ventes aux enchères.

Pendant qu'un membre fait une offre, les autres inspectent la récolte, font des comparaisons et discutent des facilités de transport.

Le prix ont monté depuis qu'on a instauré ce système. En 1957, la première année où on a utilisé le système d'enchères, le prix était en moyenne de 50,3 cents la livre, sur une récolte de 147,8 mil-

lions de livres. Ce prix était de cinq cents plus élevé que le prix moyen de 1955 avec le système des contrats de vente.

Cette année, les prix étaient en moyenne de 92,5 cents la livre. Cependant, les ventes quotidiennes ont ralenti, à cause des prix plus élevés aux Etats-Unis, où les producteurs vendaient en moyenne à \$1,05 la livre.

La production de tabac au Canada l'an dernier s'est élevée à environ 250 millions de livres, dont environ 235 millions de livres en Ontario.

En Ontario, la production du tabac se fait principalement dans une zone fertile située le long de la rive nord du lac Erié, où cette plante a été cultivée pendant des siècles par les Indiens d'abord, puis par les colons.

Les pêcheurs américains prennent la mer, armés

WASHINGTON (AFP) — Au moment même où les thomiers américains se font arraisonner au large des côtes de l'Equateur pour ne pas respecter la limite de pêche de 200 milles imposée par ce pays, nombre de pêcheurs américains souhaitent qu'une même limite soit imposée au large des côtes américaines.

Ce sont principalement les pêcheurs du Maine, l'Etat le plus septentrional de la côte est des Etats-Unis, qui se plaignent, à la fois de la concurrence que leur livrent les flottes étrangères à la limite de la zone de pêche actuelle (12 milles) et des dégâts qu'elles causent fréquemment à leurs équipements. Ils accusent principalement les flottes hauturières soviétiques, et s'inquiètent de l'amenuisement des réserves de poissons et de homards. Les pêcheurs des autres Etats de la côte est font entendre les mêmes plaintes, bien que moins énergiquement. Quant à ceux de l'Oregon et de l'Etat de Washington, sur la côte pacifique, ils s'inquiètent de la présence croissante au large de leurs côtes de navires de pêche japonais, coréens et soviétiques.

Les déclarations faites devant la sous-commission des pêcheries de la Chambre des représentants, qui étudie actuellement 19 propositions de loi visant à porter la limite des eaux de pêche à 200 milles, montrent l'inquiétude et l'impatience des Etats côtiers. Selon le représentant du Maine, M. William Cohen, la situation est si sérieuse dans son Etat que les homardiers commencent à partir en mer armés de fusils et que l'on risque un jour ou l'autre un incident international grave. M. William Hughes, représentant du New Jersey, estime que les réserves de poissons le long de la côte est ont été

réduites des deux tiers par l'activité exagérée des flottes étrangères. Quant au représentant James Weaver, de l'Oregon, il souligne l'amertume de ses électeurs face à la pêche massive des bateaux japonais, coréens et soviétiques au large de la côte du Pacifique.

Il est encore trop tôt pour savoir si et quand les travaux de la sous-commission aboutiront à une proposition de loi formelle en faveur de la limite de pêche de 200 milles. Mais, le Sénat avait déjà approuvé une proposition en ce sens à la fin de l'an dernier, en dépit de l'opposition de l'administration.

Cette opposition s'explique principalement par le désir du département d'Etat de pouvoir négocier un accord international sur les limites de pêche sans avoir les mains liées par une décision du Congrès. La conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui s'était réunie l'an dernier à Caracas n'était parvenue à aucun accord dans ce domaine. Elle doit toutefois reprendre ses travaux ce mois-ci à Genève.

Mais faute d'accord, il se pourrait très bien que le présent congrès, entré en fonction en janvier pour deux ans, décide de porter la limite des eaux de pêche américaines à 200 milles. Si l'administration maintient son opposition, le président Ford serait alors contraint de faire usage de son droit de veto pour maintenir le statu quo actuel.

Législateurs et économistes doutent de l'efficacité du Federal Reserve Board

WASHINGTON — La politique monétaire que le Congrès a abandonnée au Federal Reserve Board il y a plus de 60 ans retient maintenant l'attention, au Capitole.

De nombreux législateurs et économistes se demandent si l'on devrait encore laisser le Federal Reserve Board décider seul quelle sera la politique monétaire du pays.

Après avoir constaté qu'un excédent laissé sans surveillance a conduit à la guerre du Vietnam et au scandale du Watergate, les membres du Congrès se demandent s'ils devraient laisser le Fe-

déral Reserve Board prendre les décisions touchant la politique monétaire.

Bon nombre de législateurs blâment le FRB pour l'inflation de l'année dernière et la récession de cette année.

L'opposition au Federal Reserve Board regroupe un grand nombre de personnes ayant des vues divergentes.

Tous ces gens ne sont pas d'accord sur l'influence de la Banque centrale (le FRB) dans le développement d'une prospérité continue. Ces divergences d'opinions indiquent bien pourquoi le Congrès a abandonné la politique

monétaire au Federal Reserve Board, en 1913.

Des critiques préconisent une baisse du taux d'intérêt. D'autres croient que le FRB ne devrait même pas se préoccuper de la question du taux d'intérêt, que, de toute façon, cet organisme ne peut guère avoir d'influence en cette matière.

Un groupe désire une augmentation substantielle du volume monétaire pour combattre la récession. Un autre groupe croit que le FRB ne devrait pas tenter de combattre les récessions ou les vagues d'inflation (en ramant à

contre-courant, comme on dit) mais plutôt se contenter de voir à ce qu'il y ait une croissance continue du volume de la monnaie en circulation.

Le comité des banques à la Chambre des représentants a adopté une résolution demandant au FRB de faire en sorte que les taux d'intérêt à long terme diminuent. Le directeur du FRB, M. Arthur Burns soutient cependant qu'il n'a aucune influence sur les taux d'intérêt à long terme.

Il y a bien des divergences d'opinions sur la politique ac-

tuelle du FRB.

M. Burns et ses collègues prétendent que leur organisme a pris des mesures suffisantes pour combattre la récession. "Il y a suffisamment de monnaie en circulation, a dit M. Burns au comité sénatorial des banques, mais les consommateurs et les dirigeants d'entreprises n'ont pas suffisamment confiance en l'économie pour dépenser leur argent." Il a signalé que la baisse du taux d'intérêt à court terme est une indication de la libéralisation de la politique monétaire.

Des économistes, probablement la majorité, ne sont pas d'accord avec M. Burns et contestent ses méthodes. La baisse de l'intérêt à court terme ne serait pas l'indication d'une expansion monétaire, mais plutôt l'effet de la récession qui réduit les demandes d'emprunt.

D'autres critiques, notamment les dirigeants syndicaux, soutiennent que le FRB se préoccupe encore davantage de lutter contre l'inflation que de combattre la récession et en voient la preuve dans le fait que le volume monétaire a légèrement

diminué au cours des derniers mois.

Pendant longtemps les hommes politiques se sont tournés vers la politique fiscale pour stabiliser l'économie. Depuis quelques années cependant, ils constatent que la politique monétaire a aussi une grande importance.

Ainsi, l'augmentation des impôts, en 1968, n'a pas réduit la consommation, en partie à cause de l'expansion monétaire poursuivie par le FRB. Actuellement, alors que le président et les législateurs s'apprêtent à réduire les im-

pôts pour combattre la pire récession survenue depuis la Seconde Guerre mondiale, on craint que cette mesure n'ait pas les effets désirés si le Federal Reserve Board ne met pas suffisamment de monnaie en circulation.

Pour sa part, M. Burns s'oppose farouchement à une reprise en main de la politique monétaire par le Congrès, craignant que les pressions n'amènent des changements brusques de politique qui jetteraient l'économie dans la confusion la plus totale.

□ The Washington Post

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY
(collaboration spéciale)

Des flottes synthétiques?

On parle souvent dans les assurances et aussi dans la langue courante de **flottes synthétiques**. Il s'agit là d'une mauvaise traduction de l'expression anglaise "synthetic fleet".

L'expression française est **FLOTTE ARTIFICIELLE**. Voici la définition qu'en donnent les principales compagnies d'assurance dans un protocole du 16 juin 1961 et que j'emprunte au Dictionnaire de l'assurance et de la réassurance de Roger BARTHE :

"On désigne par flotte artificielle tout groupement, existant ou constitué pour les besoins de la cause, qui se propose, par un accord avec une société d'assurance, d'obtenir au profit de ses membres une tarification automobile à laquelle aucun de ceux-ci n'aurait pu personnellement prétendre (selon le tarif officiellement déposé par la société)."

A noter que cette expression s'oppose à "flotte naturelle" qui désigne l'ensemble des véhicules appartenant à une entreprise donnée.

Quand à l'emploi du mot "flotte" lui-même, voici la justification qu'en donne le même dictionnaire :

"Flotte n.f. Parc automobile d'une entreprise. — A partir de la flotte proprement dite (rassemblement de navires de guerre ou de commerce pour un même but), une évolution sémantique des plus claires conduit à la flotte automobile comme à la flotte aérienne."

Appel au CRTC

La police vide CJEN

A la demande de la compagnie Radio-Laurentides, qui détient le permis d'exploitation de la station radiophonique CJEN, de Saint-Jérôme, les policiers ont expulsé, samedi soir, les 12 employés qui continuaient à maintenir le poste en ondes, malgré leur congédiement jeudi.

En invoquant des difficultés financières aigües, la compagnie Radio-Laurentides a déposé le 13 janvier dernier, devant le Conseil de la Radio-Télévision canadienne (CRTC), une demande en vue de fermer ses studios de Saint-Jérôme et de centraliser ses opérations à la station CJLA de Lachute, propriété de Radio Lachute qui, par l'entremise de la compagnie Radio Mirabel, contrôle Radio-Laurentides.

Le CRTC n'a pas encore rendu sa décision et les employés de CJEN, membres de la Fédération nationale des communications (CSN), affir-

ment dans un communiqué qu'en congédiant son personnel et en fermant ses studios, la direction de CJEN voulait placer le CRTC devant le fait accompli.

Les employés soulignent, par ailleurs, que leur congédiement est entaché d'irrégularités, puisqu'ils n'ont reçu ni le préavis de 90 jours, prévu par leur convention collective, ni les avis de cessation d'emploi, prévus au Code du travail, et ni indemnités de départ et de vacances.

Ils ajoutent que la direction de CJEN s'est moquée des lois de la radiodiffusion et des règlements du CRTC en privant les 400.000 auditeurs de la région de Saint-Jérôme de tout service local et autonome, et en cherchant à transformer CJEN en un simple relais de CJLA, de Lachute.

A la suite de l'expulsion

des employés par des policiers, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a, par ailleurs, adressé au CRTC un télégramme réclamant la reprise des activités de CJEN, la réintégration des employés ainsi que la reprise de la programmation normale, en attendant sa décision concernant la demande de Radio-Laurentides.

La FPJQ ajoute que le CRTC doit instituer une enquête sur la fermeture de CJEN, "et devant l'urgence de la situation, il doit tenir une audience publique dans les plus brefs délais".

La FPJQ, qui exprime son soutien aux employés en lutte, estime que "la décision de la direction de CJEN de mettre fin à ses opérations avant que le CRTC se prononce sur la modification de permis demandée, constitue une insulte à l'autorité du Conseil".

Des citoyens demandent à l'Hydro de modifier le tracé d'une ligne de 735 kV

L'Association des espaces verts de mont Rigaud, qui vient à peine d'être créée, compte déjà sur l'appui de quelque 5.000 citoyens de Rigaud, Hudson, Sainte-Marthe et Sainte-Marguerite, pour faire des pressions afin que l'Hydro-Québec change le tracé d'une ligne de 735 kV devant relier l'aéroport Mirabel à Châteauguay.

L'Hydro-Québec étudie présentement un nouveau tracé que lui a soumis l'Association, lundi dernier, et qui évite les terres vierges du mont Rigaud, où se trouvent entre autres des ravages de chevreuils.

Selon le président de l'Association, M. Germain Roy, il s'agit des derniers espaces

verts à l'ouest de Montréal qui sont restés à l'état naturel.

M. Roy attend une réponse de l'Hydro-Québec ces jours-ci. Si la réponse est défavorable, l'Association décidera alors de la ligne de conduite à suivre.

C'est entre les 17 et 20 février que les propriétaires ont appris par lettre que l'Hydro-Québec allait arperter les terres du versant sud de la montagne. Pour arperter, la loi permet de défricher une largeur de 10 pieds, opération qui a débuté dès le 18 février.

Les propriétaires concernés rencontraient les représentants de l'Hydro-Québec une première fois, le 25 février,

pour protester et demander plus de détails.

C'est ainsi qu'ils ont appris qu'une première ligne de 735 kV sera établie d'ici un an et qu'une deuxième le sera dans les années 90, ce qui nécessitera le déboisement sur une largeur de 500 pieds.

Les propriétaires concernés voyaient là une ligne pour l'exportation de l'électricité aux États-Unis, mais l'Hydro-Québec a nié cette possibilité.

Finalement, l'Association, créée spécifiquement pour affronter l'Hydro-Québec, a soumis un nouveau tracé qui affecte moins l'environnement et l'écologie de Vaudreuil-Soulanges.

Paul VI reçoit des sourds

ROME (AFP) — Le pape Paul VI a reçu, samedi, en audience les responsables de la Fédération mondiale des sourds réunis à Rome pour

préparer le prochain congrès de la fédération prévu à Washington.

Le pape a exprimé l'espoir que le congrès de la fédération

mondiale qui doit étudier les moyens d'assurer aux sourds une pleine intégration dans la vie moderne, soit couronné de succès.

"Il ne s'agit pas seulement d'agir pour guérir la maladie ou l'atténuer, a déclaré, Paul VI. Il faut élargir l'action au milieu social pour transformer son attitude spontanée et l'aider à pratiquer concrètement et de manière collective cet idéal de fraternité humaine dont personne ne doit être exclu".

Clermont location

"C'est facile"

Choisissez le plan qui vous convient
1-2 ou 3 ans avec ou sans service

NOUS LOUONS TOUTES
LES MARQUES ET MODÈLES

clermont
MOTOR LIMITEE

5363 St-Denis Tél.: 279-6301

IMPRESSION MINUTE 100 COPIES \$3

Impression offset ou non sur papier bond blanc format 8 1/2 x 11

NOUS REPRODUISONS
Enlèves de lettres, Livres
Catalogues, Rapports
Factures, Formulaires
Specimens, Listes de prix
Enveloppes, etc.

ET NOUS LE FAISONS RAPIDEMENT
COLLECTAGE - PLAGE - PHOTOCOPIES

CENTRAL COPIE SERVICE
1700 LAFAYETTE
MONTREAL, Q.C.
866-3531

choix d'émissions

- 1:35 **2 9 11 13** — Femme d'aujourd'hui
Reprise de l'interview de l'écrivain Marguerite Yourcenar.
- 19:00 **2 3 LC 9 C 9 NC (15) (17)** — La même langue que nous autres
Début d'une série de cinq émissions de trois heures sur la francophonie, animées par Gilles Pelletier.
- 5 6** — The Onedin Line
"A la demande générale", comme on dit, le réseau anglais a repris cette série d'émissions sur une famille de marins aventuriers du 19ième siècle.
- 19:00 **2 3 LC 9 C 9 NC (15) (17)** — La même langue
Henry Fonda, pendant une heure, tient tout seul l'écran dans cette pièce sur le célèbre avocat américain Clarence Darrow.
- 20:30 **CBF-FM** — Sur toutes les scènes du monde
"Un mois à la campagne" d'Ivan Tourgeniev.
- 22:00 **4 5 6** — An Ark for our Time
Reprise d'un documentaire d'une heure sur l'Arche, ce village pour malades mentaux en France fondé par le Canadien Jean Vanier.
- 23:00 **2 9 11 13** — Visite de Trudeau
Si les bulletins de nouvelles ne vous ont pas rassasiés, voici un spécial de 30 minutes sur le récent voyage du Premier ministre en Europe.
- 00:00 **12** — Live for Life
La traduction en anglais de "Vivre pour vivre", de Claude Lévi-Strauss avec Yves Montand, Annie Girardot et Candice Bergen.
- 00:30 **2 9 11** — Les Six femmes d'Henri VIII
La troisième, Jane Seymour, lui donnera enfin un fils légitime, qui deviendra Edouard VI. Mais elle mourut peu de temps après. Si l'émission commence si tard, c'est la faute de M. Trudeau.

SOUTHAIR BUSINESS PUBLICATIONS LIMITED



Sidney J. Cohen

Southern Business Publications Limited annonce la nomination de Sidney J. Cohen au poste de vice-président administratif. Mr. Cohen, entre au service de la compagnie en 1953 et a occupé les postes de directeur des services tirages et expédition, directeur de la promotion, directeur Recherches et publications. En 1964 il était promu éditeur. Par la suite, en 1969 Mr. Cohen fut nommé éditeur du groupe de publications et accéda à la vice-présidence en 1971.

Korakov, Rachmaninov et Malpiero.
13:00 — Afternoon Concert
Ouvrures de Adolphus, Bruch, Stravinsky, Brahms, Pergolesi et Montfort.

14:00 **CBF Arts Opéra**
Extrait de "Don Carlo" (Verdi)
"Les Maîtres Chanteurs" (Wagner)
"L'Enfance de Socrate" (Montfort)
Cantabile et Placido Domingo.

14:00 **CBF Festivals du monde**
Du Festival de Montreux, concert de l'Ensemble le Camerata de Bern. Ouvres de Vivaldi, Bach, Beethoven et Handel.

14:00 **CBF Portraits**
Jean Guitton.

CHANGEMENTS télé-prese

15:00 **4 7 10 30** Parle, parle, jase
Inv.: Claude St-Cyr, le curé Guy Pratt, sœur Claire Trépanier, Jean et Gabriel Gascon, Carole Cloutier.

Brascan

(Compagnie constituée en vertu des lois du Canada)

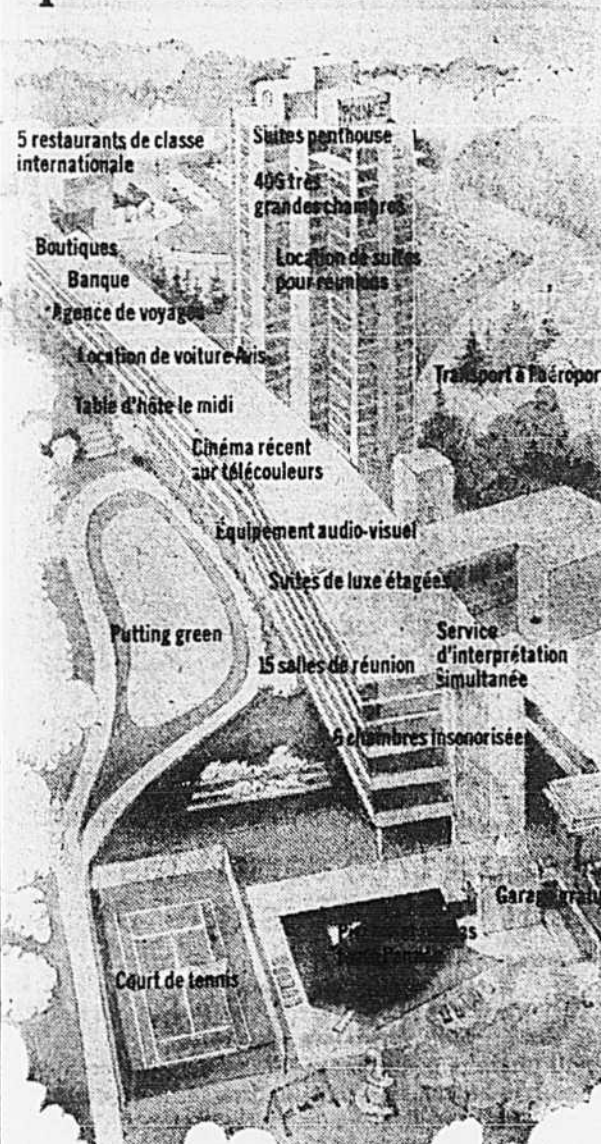
AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'Administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-cinq (25) cents (monnaie des États-Unis) par action, sur les actions de classe A ordinaires convertibles sans valeur nominale émises de la Compagnie, PAYABLE le 30 avril 1975, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1 avril 1975, ainsi qu'aux détenteurs de certificats d'actions au porteur, sur présentation du coupon No. 146. On peut obtenir du soussigné tous renseignements relatifs aux agents payeurs auxquels on peut présenter les coupons pour paiement.

AVIS est également donné que le Conseil d'Administration de cette Compagnie a déclaré un dividende trimestriel de vingt-et-un et un quart (21 1/4) cents (monnaie des États-Unis) par action, à prélever sur l'excédent d'exploitation disponible après le paiement des impôts, sur les actions de classe B ordinaires convertibles sans valeur nominale émises de la Compagnie, PAYABLE le 30 avril 1975, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 1 avril 1975.

Fait à Toronto, Canada, le 4ème jour de février 1975.
Pour le Conseil d'Administration,
le secrétaire, L. A. ALLEN

Les agents des transferts de la Compagnie sont National Trust Company, Limited, Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Winnipeg et Halifax, Canada; et First National City Bank, New York, N.Y., U.S.A. Il faut communiquer promptement tout changement d'adresse à National Trust Company, Limited, 21 King Street East, Toronto, Canada M5C 1B3.

Guide du Prince Hotel pour l'homme d'affaires



Un monde à part

Jetez un coup d'oeil à l'illustration ci-dessus et vous constaterez que le Prince Hotel a été pensé en fonction des besoins d'un homme d'affaires. Pour tenir des réunions dans une ambiance de confort et d'efficacité; pour recevoir vos collègues d'une façon princière; pour vous relaxer après une dure journée, vous serez heureux d'avoir choisi le Prince Hotel.

Adressez-vous au directeur régional des ventes:
(514) 284-1044, ou écrivez à 1117, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 600, Montréal H3B 1H9

The Prince Hotel
Toronto

900 York Mills Road, Don Mills, Ontario, Canada M3B 3H2
Tel: (416) 444-2511 Telex: 06966725 Câble-Adresse: Princetor

© PRINCE HOTELS INTERNATIONAL

employeurs

suivez la mode d'emploi étudiant

En faisant appel à la banque de personnel du Service de Placement Étudiant du Québec, vous pouvez vous rendre éligible au remboursement d'une somme pouvant atteindre \$30.00 par semaine, par étudiant, pendant une période de huit (8) semaines (\$240.00 par étudiant, \$12.000.00 maximum par employeur).

Ce programme vise l'accroissement du nombre d'emplois accessibles aux étudiants du sein du domaine agricole, des services municipaux et du vaste secteur de l'entreprise privée.

Tous les détails pertinents à ce programme de création d'emplois étudiants pour 1975 sont contenus dans un dépliant explicatif qui vous sera expédié gratuitement accompagné du formulaire approprié.

Service de Placement Étudiant du Québec

Employeurs, écrivez ou téléphonez (à frais vus, si nécessaire) au bureau le plus près de chez vous.

Le Service de Placement Étudiant du Québec
410, Boulevard Laurier (Place Laurier)
Suite 200-A
Québec, Q.C.
G1V 2A5
Téléphone: (418) 643-7474

Le Service de Placement Étudiant du Québec
410, Boulevard Laurier
Suite 200-A
Montréal, Q.C.
H2A 1P6
Téléphone: (514) 873-4444

La politique mettrait le grappin sur le cinéma

Les milieux du cinéma ayant pressé M. Hardy de les rencontrer avant qu'il ne dépose en Chambre, probablement après la vacance de Pâques, son fameux projet de loi-cadre sur le cinéma, le ministre des Affaires culturelles y a enfin consenti. La rencontre avait lieu vendredi matin, à l'Auberge du Vieux St-Gabriel.

"A notre avis, c'est le premier dialogue sérieux qu'on a eu avec le ministre", ont dit ensuite quelques représentants du monde cinématographique.

Quant à savoir ce qu'a raconté le ministre, c'est une autre paire de manches.

Car s'il a accédé à la demande des gens de cinéma, il leur a d'autre part coulé le bec en leur demandant le secret absolu sur le projet de loi-cadre dont il a donné

à chacun un résumé écrit, et dont il a expliqué les grandes lignes.

Ce silence, venant après l'annonce, dans "le Devoir" jeudi matin, de l'abolition du Bureau de surveillance du cinéma et la création d'un Institut soumis à l'autorité du ministre des Affaires culturelles, embrouille une question déjà complexe.

"Je n'ai pas à commenter cette fuite parue dans le Devoir, nous disait hier M. Hardy à la suite de sa rencontre. Elle indique tout simplement dans quel état de régression se trouve la moralité publique."

Reconnaissant qu'il y a eu fuite, le ministre ne reconnaît-il pas implicitement l'authenticité de l'information donnée par le Devoir?

Me André Gourd, conseiller juridique du ministre, n'était pas loin: il répond que, depuis septembre, au moins dix-neuf projets de lois

ont été rédigés et que celui qui était providentiellement (le mot n'est pas de lui) tombé entre les mains d'un journaliste du Devoir n'était pas le plus récent.

Il souligne en outre que si un projet définitif existait, le ministre, "qui n'a pas de temps à perdre", ne se serait pas donné la peine de rencontrer les gens de cinéma. Me Gourd laissait entendre par là que le Ministère pourrait fort bien relever quelques recommandations faites au cours de la matinée.

"Nous avons fait valoir notre point de vue au ministre, a dit d'autre part M. André Link, vice-président de l'Association canadienne des distributeurs de langue française. La rencontre a été amicale, intéressante, non sans controverses. Reste à voir ce qui va paraître dans la loi."

C'est la question que se posait

aussi Michel Brault, président du Syndicat national du cinéma.

"Si on se fie aux paroles de M. Hardy, je suis satisfait. Il parle de contingentement, de langue... Mais son contingentement n'est pas clairement expliqué. Ce n'est encore qu'un principe. Et puis, qu'est-ce qu'on va retrouver dans le texte de la loi? Quelle mentalité auront les personnes chargées de l'appliquer? On parle d'un Institut composé de membres du milieu, mais quels pouvoirs aura-t-il?"

Michel Brault ajouta qu'à sa connaissance, il existe une loi excellente sur les biens culturels, mais elle n'empêche pas qu'on démolisse à tour de bras...

Pour ce qui est de la "fuite" dans l'édition de jeudi du Devoir, M. Hardy en connaissait déjà les auteurs, qui, affirme-t-il, ne sont pas de son ministère.

Cette fuite, rappelons-le, indique la volonté du ministre de faire passer l'autorité gouvernant le monde du cinéma d'un organisme dépolitisé, comme l'est l'actuel Bureau de surveillance du cinéma, commission autonome à caractère quasi-judiciaire, à une Direction générale relevant directement du ministère. Juridiquement, sinon dans les faits, ce serait une perte d'autonomie grave. On serait près de la mainmise du pouvoir politique sur tout ce qui touche le cinéma, de la création (par le contrôle des octrois consentis par l'Institut du cinéma) à l'aspect purement industriel ou commercial.

Quelqu'un ayant noté l'absence de M. André Guérin, directeur de ce Bureau de surveillance dont la vie ne tiendrait plus qu'à un fin, M. Hardy a expliqué que M. Guérin, ayant des fonctions pratique-

ment judiciaires, il ne pouvait pas en même temps s'associer aux discussions autour de la loi qu'il est chargé de faire appliquer.

M. Guérin a-t-il aidé le ministre à établir son projet de loi-cadre?

"Je n'ai pas à vous dire qui a participé à l'élaboration du projet", laisse tomber M. Hardy.

Au téléphone, M. Guérin, à qui LA PRESSE demande ce qu'il pense de la "fuite" du Devoir et de la rencontre qu'a eue le ministre jeudi matin avec les gens du milieu, a simplement répondu: "Je n'ai aucun commentaire à faire."

On doit, en toute objectivité, reconnaître qu'il ne faisait pas preuve, dans les circonstances, d'un enthousiasme délinant.

S.D.

Le PQ décèle de l'insatisfaction chez les citoyens de la Rive sud

par Richard CHARTIER

Au cours d'une troisième conférence de presse en moins d'une semaine, le

Parti Québécois a indiqué hier les thèmes d'interventions que lui a suggéré une tournée éclair de deux jours

dans les 14 comtés de la Rive sud.

Les Pierre Marois, Jacques-Yvan Morin,

Marc-André Bedard et Marcel Léger ont insisté sur le fait que la reprise de la session parlementaire à Québec se fera, quant à eux, sur le ton de l'adversité et non sur la note d'hostilité qu'ils reprochent aux "Cent Associés" libéraux.

La visite des comtés de la Rive sud — quatorze téles d'affiche y ont participé — a permis de prendre le pouls d'une région que M. Morin décrit comme "satellisée" par Montréal et, de ce fait, frustrée dans ses dispositions naturelles à l'autonomie.

"La rive sud est à la croisée des chemins, soutient le chef de l'Opposition. Ou bien elle demeure en satellite de la conurbation de Montréal, ou bien elle se développe une vie régionale autonome dotée de structures appropriées."



produits Lancaster

Traitez votre peau avec douceur

la Baie D'HUDSON

L'hiver est dur pour les peaux sensibles! Si votre peau est sèche, elle aura tendance à se déshydrater et à s'irriter. Lancaster a créé sa "Ligne Adoucissante" pour que vous ayez la peau douce par tous les temps. La "Ligne Adoucissante" ne se contente pas d'hydrater la peau; elle prévient la déshydratation en renforçant la protection naturelle de l'épiderme.

- A) Crème de nuit hydratante (1.3 oz) \$15
- B) Baume hydratant (1.3 oz) 13.50
- C) Crème de jour hydratante (1.3 oz) 13.50
- D) Lait pour les mains Lancaster (100ml) Ord. 7.75 4.95

*Prime beauté. Pour tout achat de 7.50 ou plus de produits Lancaster, vous recevrez un coffret "Ligne Adoucissante" contenant: Crème de jour adoucissante, Démaquillant adoucissant et Crème de nuit adoucissante (flacons de 0.17 oz chacun).

Conseillère: Madame Agnes Constantineau, conseillère Lancaster sera au magasin centre-ville du 18 au 22 mars. Elle se fera un plaisir de vous conseiller dans l'achat et l'utilisation des produits Lancaster.

Téléphoner à 842-6261. Rayon 240: produits de beauté. Rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

sent le besoin de regroupements populaires pour trouver des solutions aux différents problèmes."

Selon M. Morin, l'incohérence, sinon l'absence de politiques de développement régional du gouvernement de M. Bourassa menace la vocation agricole de la Rive sud qui risque de devenir une "pelouse à gazon".

Originaire lui-même d'une "région", le député de Chicoutimi et critique de l'Opposition pour les affaires sociales, M. Marc-André Bedard note que les politiques actuelles, dans leur incidence régionale, sont inspirées par les travaux de l'Office de planification et de développement du Québec, essentiellement axés sur le rayonnement des grands centres.

"Les gens, dit M. Morin, en ont assez du ministre froid de l'état centralisé à Québec. Les Québécois sont traditionalistes, soit, mais ils ne sont pas pour autant conservateurs. S'ils sont déstabilisés, ils ne sont pas en proie au découragement."

En somme poursuit M. Marois, la population attend un leadership honnête, un

leader du développement. Bourassa ne parle plus que de super-ci ou de super-là, super-Baie-James, super-Jeux, super-Profits. Or, au cours de notre tournée, nous avons constaté que le mécontentement face au gigantisme reflète un besoin de réalisme, de réalisations humaines."

Parlant de gigantisme, les péquistes ont souligné le nombre nettement insuffisant de lits d'hôpitaux sur la Rive sud; le marasme en matière d'éducation ou les commissaires sont subjugués par l'ordinateur de Québec et ou, en tant qu'obligé de faire plusieurs milles chaque jour pour se rendre à l'école, alors qu'il s'en trouve une non loin de chez lui; la déception face au programme de garderie qui s'adresse à une minorité de défavorisés alors que tout le monde en a besoin; la pollution...

En résumé, le PQ se considère en pleine pré-campagne électorale et il se dit prêt, plus que jamais, à un autre 29 avril.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont plus nombreux à désapprouver les actions du gouvernement

Plus nombreux sont les Canadiens qui désapprouvent dans son ensemble la conduite de l'actuel gouvernement majoritaire à Ottawa que ceux qui l'approuvent. Seulement 35 p. cent des Canadiens adultes donnent leur approbation; 43 p. cent sont en désaccord avec l'ensemble des actions du gouvernement et 22 p. cent sont sans opinion.

En 1970, la situation était semblable: 41 p. cent des gens étaient insatisfaits du gouvernement libéral majoritaire, et 35 p. cent l'approuvaient. Mais en 1973, alors que le gouvernement était minoritaire, la situation était à l'inverse de ce qu'elle est actuellement: 44 p. cent des gens approuvaient le gouvernement alors que 28 p. cent le désapprouvaient.

Il n'y a que dans le Québec que la proportion des gens qui approuvent le gouvernement (39 p. cent) soit plus forte que celles des personnes qui sont en désaccord (37 p. cent). C'est dans les provinces de l'Atlantique que se trouve la plus forte proportion d'insatisfaits (57 p. cent).

1,045 adultes ont été interrogés à ce sujet, à leur domicile, d'un bout à l'autre du pays, au début de février. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur qui ne dépasse pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

La question posée était: "Approuvez-vous ou désapprouvez-vous dans son ensemble la conduite du gouvernement jusqu'ici?"

Dans l'ensemble du pays,

	Approuve	Désapprouve	Sans opinion
en 1970	35%	41%	24%
en 1973	44	28	28
actuellement	35	43	22

Selon les régions, actuellement

Région de l'Atlantique	20	57	23
Québec	39	37	24
Ontario	40	43	17
Prairies	28	48	24
Colombie-Britannique	34	42	24



Une bonne offre spéciale d'un fabricant réputé

ALMAY

Profitez de cette offre spéciale et affichez un air de santé pour le printemps grâce aux produits non-allergènes Almay. Cette petite bourse renferme 5 produits de base à utiliser quotidiennement.

Offre spéciale du fabricant 700

Démaquillant "Deep Mist" contribue à un nettoyage efficace. 2 oz

Crème de nuit enrichie "Deep Mist" qui agit durant votre sommeil. 1 oz

Gel-carnation "Pure Beauty", les nuances naturelles. 25 oz

Boîtier-miroir contenant un rouge à lèvres en pain et un fard-carnation. 25 oz

Mascara "Rich Lash Thickening Lash Colour".

EATON Centre-ville (rez-de-chaussée) et Cavendish, Rayon 216. Également à ou par Sherbrooke au Carrefour de l'Estrie.

Venez ou téléphonez 842-9211

Mars, le mois de la femme chez Eaton

EATON



Les peaux très sensibles adoptent "Clair Visage" de Cedib

"Clair Visage": 10 produits non allergènes à base de camomille, azulène, allantoin, hamamélis, sans parfum. Une formule scientifiquement mise au point pour aider à adoucir, hydrater, ravigoter et protéger votre peau.

NON REPRÉSENTÉ

Lait hydratant et nettoyant 4 oz	650	Crème nutritive 1 oz	900
	700	Masque fraîcheur 1 oz	650
Gel démaquillant, sans alcool 4 oz	550	Fond de teint 25 oz	750
Bio-Tonic, sans alcool 4 oz	595	Lait solaire 7 oz	800
	700	Crème au collagène 1 oz	900
Base équilibrante 1 oz	800	Lait au collagène 4 oz	900

Offre-prime représentée: Avec tout achat de 8.00 ou plus de produits Cedib, vous recevrez en prime, au choix la crème hydratante ou le gel démaquillant.

DESTINATION EATON Centre-ville seulement. Rayon 216.

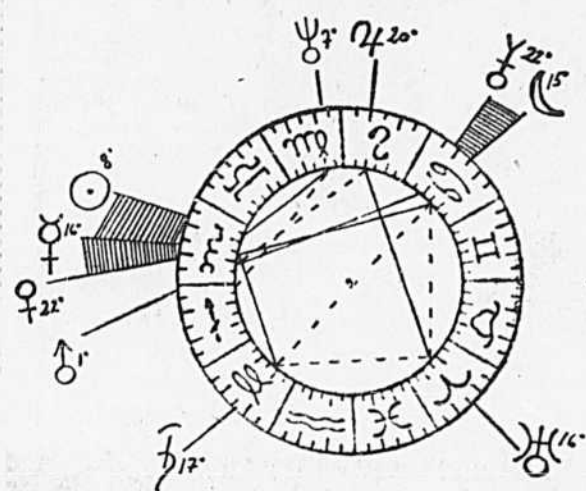
Composez 842-9211

Qui suis-je vraiment?

L'ASTROLOGIE

avec
LISE MOREAU
(collaboration spéciale)

12 novembre 1931 ?



C'est avec le plus vif intérêt que je lis chaque semaine votre rubrique. En effet, l'astrologie m'est une découverte en tant qu'une donnée qui caractérise l'être, sans pour autant en faire le jouet de je ne sais quel destin à vue glorie, n'est-ce pas ? Les données de l'astrologie peuvent aussi ouvrir une piste de bonne entente entre les personnes forcément très différentes qui composent une communauté, et être ainsi tantôt un agent de liaison, tantôt un diplomate !...

Je suis née le 12 novembre 1931. Plus l'avance en âge, plus j'expérimente que je suis de fait, un être ambivalent. Je sens en moi une autre loi, un autre courant, une autre domination, un autre style d'être. Je suis passionnée et retenue, farouche et tendre, pratique et tendue vers l'absolu. Dans ces conditions qui suis-je vraiment ?...

Si j'ai mis plusieurs mois à répondre à votre lettre c'est que je ne voyais vraiment pas ce que je pouvais faire pour vous. Vous ne me donnez pas l'heure de votre naissance et dans ces conditions, il m'est vraiment difficile d'ajouter à la connaissance que vous semblez avoir de vous-même.

Votre choix d'existence

**CONGÉLATEURS
EN STOCK**
Quantité limitée
MAISON BEAUDET inc.
8723, 106 Ave
St-Michel 729-5217
Demandez M. Guénette ou Albert

signe du Scorpion, vous donne le goût des grandes envolées mystiques, une dévotion intense, un absolutisme irréversible mais également un sens critique pressenti, un entêtement qui s'appuie sur de l'astuce car vous êtes très intelligente.

Votre Intelligence est brillante, semble-t-il, puisque Mercure reçoit un bon aspect de Pluton maître de votre signe ainsi que de la Lune en force dans le Cancer. Enco, là, il faudrait pour réellement définir cette Intelligence, voir dans quelle maison tombe cet aspect. Vous comprenez rapidement et vous réussissez à établir un équilibre entre votre imagination qui est grande et votre raison. Vous auriez pu sans aucun doute apprendre facilement les langues étrangères.

L'aspect Mercure-Lune dénote une facilité d'écriture que votre lettre bien rédigée confirme. Votre mémoire est excellente et il semble que votre sens d'adaptation est satisfaisant malgré un brin de paranoïa. Vous vous sentez facilement incompris quand ce n'est pas persécuté.

Une telle Intelligence est faite pour l'action, la recherche et l'investigation. Malheureusement, votre esprit axé sur les traditions vous a sans aucun doute nul lorsqu'il a été question de choisir entre la vie et la retraite. Votre nature dévote et votre intuition qui fonctionnent surtout à partir de données qui échappent souvent aux êtres qui vous entourent, ont collaboré à étouffer votre curiosité. (Mercure-Pluton)

Le point important de votre thème est l'aspect Mercure-

Jupiter qui vient brouiller votre entendement. Malgré votre facilité de compréhension vous devez avoir à faire face à une difficulté de conception ou à une sorte d'aveuglement qui conduit aux erreurs de jugement. Vous avez légèrement peur de vivre, ce qui vous incite à vous retirer. Vous préférez sans aucun doute vous éloigner des responsabilités ou argumenter, même critiquer plutôt que de vous engager. C'est une sorte de retenue dions de crainte de prendre parti qui vous fait fuir l'action.

Vous avez le goût du décorum et des activités gratuites. Vous cherchez à spiritualiser vos émotions quand vous ne tombez pas dans les rêveries stérilisantes.

Persévérante, vous tentez toujours de voir les choses en profondeur. Vos impulsions sont assez mal contrôlées ce qui vous conduit parfois à des excès de violence ou de rage. (Mars en Sagittaire au carré d'Uranus)

Pourquoi cette dualité qui vous habite ? Est-ce dû à votre éducation ? Vous avez une conjonction Lune-Pluton en Cancer très mal aspectée à Uranus. C'est peut-être là la clef de votre nature tout en nuance qui ne peut s'exprimer qu'à moitié.

Si vous aviez été marquée par le signe pratique de la Vierge vous seriez beaucoup plus terre à terre et logique. Le Cancer vous confère une sensibilité malade et vulnérable axée sur le romantisme.

Reculer pour mieux foncer... (Cancer) analyser vos sentiments et avoir peur de vos instincts premiers c'est sans doute la clef de votre personnalité.

mon œil sur montréal

PAR DOLLARD PERREAULT

En prévision de l'été

Ceux dont la vocation est de pourvoir aux besoins des vacanciers se préparent déjà à la saison estivale, tout comme ceux qui sont propriétaires de chalets d'été font des projets d'aménagement et d'autres tracent des itinéraires de voyage.

La Société canadienne de la Croix-Rouge, quant à elle, s'apprête à former des moniteurs en sécurité aquatique et en sauvetage.

Elle offre deux séries de cours pour des jeunes de 17 ans ou plus et qui ont déjà un certificat de moniteur adjoint de la Croix-Rouge.

Une série de cours sera donnée au collège d'Ahuntsic, 9:55, rue Saint-Hubert, les dimanches matin, de 8 h à midi, du 6 avril au 15 juin.

L'autre série sera donnée à la polyvalente Antoine-Brossard, 3055, boulevard Rome, Brossard, les dimanches, de 10 h à 14 h, du 23 mars au premier juin.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au collège Ahuntsic et à la polyvalente Antoine-Brossard ainsi qu'au siège social de la Société canadienne de la Croix-Rouge, 2171 ouest, boulevard Dorchester.



M. Jean-Guy ROUSSEAU

Services gratuits aux défavorisés

"Rénovatek", initiative subventionnée par le gouvernement fédéral, offre aux défavorisés et handicapés du quartier Saint-Jacques les services de travailleurs pour les aider à effectuer des travaux ménagers: lavage de murs et planchers, rénovation de meubles... etc.

Les personnes ayant des meubles à donner sont aussi invitées à le faire.



M. Jean-Paul DESBIENS

Nominations au cégep Ahuntsic

M. Roger Lafleur, directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic, annonce la nomination de M. Jean-Guy Rousseau au poste de président du conseil d'administration, et celle de M. Jean-Paul Desbiens, au poste de vice-président.

"Rénovatek" a son siège au 153 est, rue Lagache-tière. Téléphone: 866-5141.

La succursale du Québec de la Fondation canadienne des maladies du rein annonce que Mme Denis Cardin est la gagnante du premier prix de sa loterie dont le tirage a eu lieu le 12 mars. M. Joseph Neufeld a gagné le deuxième prix et M. Robert Tremblay, le troisième prix. 35,000 billets ont été vendus. Les fonds recueillis seront consacrés à la lutte contre les maladies du rein.

Le symposium annuel de la section canadienne de la Société des ingénieurs civils de France aura lieu demain, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Cinq conférenciers de renom traiteront de l'aménagement du territoire, des télécommunications, de l'environnement, du transport et de l'aérospatial, sous le thème: "Technologie: projection pour l'an 2,000".

Mlle Marie-Thérèse Paquin, pianiste et Mlle France Dion, soprano, seront les invitées à la réunion de la Société d'étude et de conférences, demain, à 14 h 30, à l'hôtel Windsor.

L'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre tiendra sa réunion annuelle mercredi, le 19 mars, au 175 est, rue Sherbrooke. Pour renseignements additionnels: 844-1929.

La contraception à l'école anglaise

LONDRES (AFP) — Une jeune Antillaise prénommée Rita a été chargée par le Conseil des relations intercommunautaires de Wandsworth, au sud de Londres, d'expliquer aux jeunes Britanniques de moins de vingt ans les différents procédés contraceptifs.

Rita est en fait l'héroïne d'une bande dessinée intitulée: "Ne me bouscule pas", vendue 3 pences dans les écoles, les clubs de jeunes et les discothèques.

Rita refuse de faire l'amour avec son boy friend Errol, un Antillais de son âge, de peur d'être enceinte. Errol menace alors de la quitter pour des filles plus faciles. Mais l'histoire finit bien et Errol déclare à Rita

qu'il l'aimera quelle que soit la nature de leurs rapports. Mme Sarah Curtis, l'auteur, explique que son but est d'informer ainsi d'une manière attrayante les jeunes de 14 à 18 ans sur les différents moyens contraceptifs: pilules, stérilet et diaphragme. L'histoire met d'autre part en scène des jeunes Blancs et Noirs afin de refléter la composition multiraciale de la société britannique et notamment de la banlieue populaire de Wandsworth et d'aider les moins de vingt ans à se débarrasser des préjugés dont ils peuvent être victimes à cet égard.

Plus de 20,000 jeunes femmes britanniques conçoivent chaque année des enfants illégitimes et non désirés.

Prenez le temps de déguster

L'arôme piquant de la cuisine italienne. Un choix de vins capiteux. Une vue panoramique sur Montréal. L'atmosphère relaxante du Caffé Viadotto.

Caffé Viadotto

viaduc
à la Place Bonaventure

Le luxe du cuir

Un tailleur passe partout. Jupe mi-longue, de ligne A modifiée, avec gilet ou boléro. En brun clair, brun foncé, bleu-roi. Grandeurs 6-12. En cuir \$89.99; les suédés: \$55.00.

boutique Sportmod



viaduc
à la Place Bonaventure

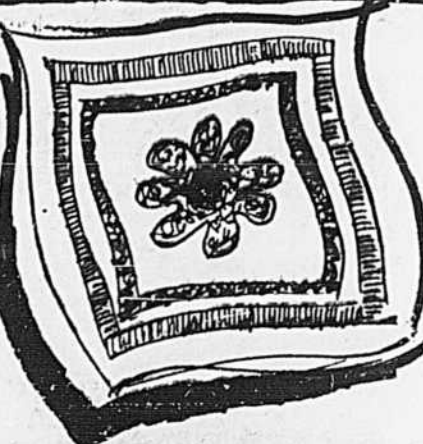


Mieux qu'un chandail

Un chandail-veste, élégant et relax. En chaud tricot, garni de simili-suède et de poches pratiques. Grandeurs: P-XL. Couleurs: caramel clair, brun-et-miel, brun, vert. Seulement \$17.99.

boutique La Maille

viaduc
à la Place Bonaventure



Confortables coussins-coton

Un assortiment de couleurs étourdissantes et des dessins convenant à tous les décors. Collectionnez-les... pour la détente et le coup d'oeil! Grandeurs: 14" x 14". \$18.00 chacun.

boutique La Sourture

viaduc
à la Place Bonaventure

Ne manquez pas l'exposition d'art esquimaux

La superbe collection de sculptures INUIT, de la Compagnie Rothmans, est en ville. Plus de 40 pièces uniques, décrivant la vie et les légendes du Nord. Venez les contempler — gratuitement — vous êtes nos invités, dans l'aile OUEST du "Le Viaduc".

C'est une courtoisie de...
La Compagnie Rothmans de Pal Mall Canada Limitée

à la Place Bonaventure



Un ornement venu d'Orient

En droite ligne du Moyen Orient... une élégante marmite en cuivre martelé. Se transforme en vase à fleurs. \$25.00. Autres modèles à partir de \$12.95.

boutique Arabesk

viaduc
à la Place Bonaventure

Adorable et amusant

Étonnez votre entourage, dans un polo à décalquer vous-même. Des douzaines de dessins, des polos lavables à manches longues ou courtes. Disponibles dans toutes les grandeurs, pas chers.

boutique Model T



viaduc
à la Place Bonaventure



Soyez vibrante...

Dans cette séduisante petite veste, en cuir doux et souple. Entièrement doublée, elle a une ceinture à pans, intégrée et des poches-manteaux. Grandeurs: 5-13. Vient en miel ou rouille. \$109.95.

boutique Mad Look

viaduc
à la Place Bonaventure



L'essayer, c'est l'adopter!

Un magnifique châle, style poncho, de laine 100% alpaga, brodé de couleurs vibrantes. \$55.00. D'autres ponchos à partir de \$6.95. De très belles blouses brodées, de toutes grandeurs. \$7.95 à \$18.95. Des centaines d'autres idées-cadeaux originales, venues d'Amérique du Sud!

boutique Talta Inti

viaduc
à la Place Bonaventure

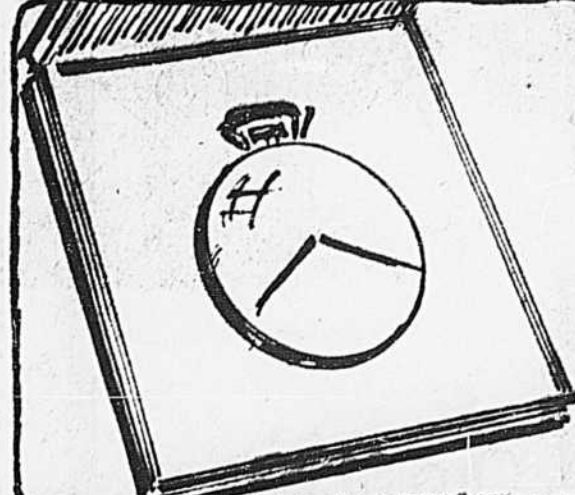


Délices turcs

Une touche d'exotisme au foyer. De délicates tasses bordées d'or, pour thé ou café et leurs soucoupes assorties. En verre, tasse et soucoupe, \$1.35. L'ensemble de six, \$8.00.

boutique Istanbul Express

viaduc
à la Place Bonaventure



Cadeau de présentation splendide pour homme

Une superbe montre de poche, 18 K., signée Baume et Mercier, Ultra-mince. Valeur réelle: \$1150, pour seulement \$700. Le Chevalière, le spécialiste de l'achat et vente de bijoux de succession.

boutique La Chevalière

viaduc
à la Place Bonaventure



La femme sophistiquée

L'élégant parfum de Nina Ricci, pour la femme super-raffinée. "L'AIR DU TEMPS". Dans une bouteille exquise, au bouchon sculpté LALIQUE. 1/2 on. \$35.00. 1 on. \$50.00. Également disponible: l'Eau de Toilette format 2 on. \$8.00 et format 8 on. \$16.50.

boutique Le Fol Aromate

viaduc
à la Place Bonaventure

JACQUES TARDY o.d.

2 OPTOMETRISTES

Jacques TARDY, o.d.

Lionel RENAUD, o.d.

BUREAU:

Edifice Pharmacie Sarrazin & Choquette
921 est, rue Sainte-Catherine 842 3646

PHOTOS MARIAGE

SPECIAL

12 PHOTOS
COULEUR
8 x 10Album
inclus \$99⁵⁰

Futurs mariés, nous vous invitons à vous rendre à notre studio pour voir notre position de photographes et notre grand choix d'albums.

A cause des nombreuses demandes, les futurs époux sont priés de réserver leur photographe dès maintenant.

La Photo Modèle Inc.
1682 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Tel.: 524-3745

Institut de beauté



Therese
Lorange

- ★ Epilation définitive par électro-coagulation
- ★ Epilation à la cire chaude (bras, jambes)
- ★ Soins de la peau: peaux sèches, peaux grasses, couperose
- ★ Soins du cuir chevelu: chevelures grasses, dévitalisées
- ★ Soins du buste: développement, raffermissement
- ★ Soins spéciaux pour le corps: amincissement, raffermissement
- ★ Maquillage — produits de beauté

LANCASTER

Consultation gratuite

LUNDI à VENDREDI
9 h à 7 p.m.
MERCREDI
9 h à 8 p.m.

10314, boul. St-Laurent
Tel.: 387-1618

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront brillants et très renseignés. Ils ne posséderont pourtant pas l'étoffe de fins causeurs, car ils auront toujours peur d'être ridiculisés. Ils sauront faire de rien des merveilles et ils ne perdront jamais leur temps en vaine tentative.

DU 21 MARS
AU 20 AVRIL
BELIER

Si vous désirez obtenir le maximum de satisfaction dans une profession, il semble que celles vous convenant le mieux doivent faire ressortir vos qualités d'opiniâtreté, de fermeté et de persévérance.

DU 21 AVRIL
AU 20 MAI
TAUREAU

C'est toujours par des imprudences ou des actions irréfléchies, que vous frôlez la catastrophe. Or comme vous n'êtes pas à l'abri des pertes financières, il ne faut jamais vous lancer dans des entreprises audacieuses.

DU 21 MAI
AU 21 JUIN
GEMEAUX

Ne saisissez pas trop vite ce qui vous paraît être des occasions et gardez toujours une certaine prudence dans vos placements. Chez vous, le mental s'enflamme vite et vous emportez parfois à des mouvements d'impatience.

DU 22 JUIN
AU 22 JUILLET
CANCER

Sachez éviter les discussions et évitez de prendre partie pour une cause ou pour une autre. Tôt ou tard cela pourrait se retourner contre vous et vous créer de sérieux handicaps. Démontrez beaucoup de prudence et de bon sens.

DU 23 JUILLET
AU 22 AOÛT
LION

En toutes circonstances, agissez avec simplicité et bon sens. Ne donnez pas prise aux obsessions et avant tout reprenez confiance en vous-même. Ce sont vos incertitudes qui paralysent tout.

DU 24 AOÛT
AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE

Vous êtes au mieux pendant cette journée. Entre-

nez quelque chose avec des êtres aimés ou des jeunes. Les nouvelles voyagent. Des relations nouvelles ou intéressantes contribuent à alléger votre esprit.

DU 23 SEPTEMBRE
AU 22 OCTOBRE
BALANCE

Ne laissez pas des confusions et des souvenirs diminuer votre optimisme. Attendez-vous à du nouveau en ce qui concerne vos plans, perspectives. Le début de cette journée est le bon moment pour obtenir des nouvelles véridiques.

DU 24 OCTOBRE
AU 22 NOVEMBRE
SCORPION

La tournure des événements vous est particulièrement favorable et devrait vous apporter beaucoup de satisfaction. Quelqu'un de votre proche entourage se montre trop curieux en ce qui concerne vos affaires privées.

DU 23 NOVEMBRE
AU 21 DÉCEMBRE
SAGITTAIRE

Gardez votre contenance si vous voulez profiter d'une op-

portunité. Ne vous fiez pas à tout le monde et étudiez bien toute proposition avant de donner votre assentiment. Fuyez les gens vulgaires.

DU 22 DÉCEMBRE
AU 20 JANVIER
CAPRICORNE

Faites confiance à votre conjoint ou à votre associé; ne les décevez pas. Un incident à des suites inattendues. Une nouvelle réussite vous aidera à triompher de vos appréhensions.

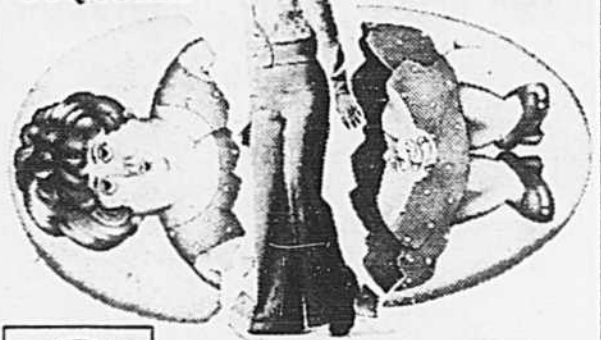
DU 21 JANVIER
AU 19 FÉVRIER
VERSEAU

Les conseils d'un de vos proches devraient vous aider à prendre une décision. Une opportunité se présente; agissez avec promptitude. Un penchant se manifeste trop ouvertement.

DU 20 FÉVRIER
AU 20 MARS
POISSONS

Laissez parler cette personne qui a quelque chose à vous apprendre. Il n'appartient qu'à vous de faire un choix. Si vous considérez le côté pratique avant tout, quelqu'un viendra à votre aide.

MAIGRIR

SORTEZ
DE VOTRE
COQUILLEVenez à une
classe
aujourd'hui

ON PARLE, ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT

• HOMMES — FEMMES — ENFANTS

MONTRÉAL 727-3788

POUR UN MESSAGE D'ENCOURAGEMENT 488-0561

• AUCUN CONTRAT • FRAIS D'INSCRIPTION \$4

• CLASSE HEBDOMADAIRE \$3

WEIGHT * WATCHERS *

*Weight Watchers International Inc. 1974. Propriétaires des marques déposées. Weight Watchers du Québec Ltd. dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés.

DÉFILÉ DE MODE au SAMBO

TOUS
LES MARDIS
À 19 HEURESMA
BOUTIQUE
8430, rue Hochelaga
353-2525BOUTIQUE
AMOUR
Place Versailles
352-5940

GAGNEZ
UN VOYAGE
Pour deux personnes vers
le soleil une gracieuseté
de Traveleide

Nombreux autres prix

POUR
RESERVATIONS:
256-1694

Le RESTAURANT de Distinction
5666 est, rue Sherbrooke

Simpsons



Soyez plus séduisante ce printemps avec "Shiseido"

Votre peau est fatiguée, sans éclat après les froids de l'hiver!... "Shiseido" a conçu un masque film qui la rajeunira, lui fera retrouver toute sa fraîcheur!... Appliquez-le, il s'enlève facilement et rapidement.

A. Facial pack. Pour peaux normales ou grasses. Tube 2 on 750

B. Facial pack très riche. Pour peaux sèches. Tube 2 on 750

continuez vos soins de beauté avec Shiseido:

C. Crème démaquillante 3.3 on 8⁰⁰ 7 on 1350

D. Lotion pour la peau 4 on 8⁰⁰

E. Lotion astringente 4 on 8⁰⁰

F. Crème de nuit 18 on 10⁰⁰ 25 on 1250



Cadeau:

Avec tout achat de 7.50 ou plus de produits "Shiseido" vous recevrez en cadeau le duo Zen sans frais supplémentaires.

Les représentantes spéciales de "Shiseido" seront au comptoir de la Parfumerie chez Simpsons en ville du mardi 18 mars jusqu'au samedi 29 mars pour vous conseiller dans le choix de vos produits.

Rayon 701 au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT...

Achetez par téléphone 24 heures par jour... 7 jours par semaine...

Échec à l'inflation tous les mardis soirs

\$1.44

Ord. \$1.99

Filet de côte garni

Tous les mardis, c'est soirée familiale au Ponderosa Steak House. On peut y manger à 4 pour moins de \$7; c'est presque moins cher qu'à la maison. Venez chez nous tous les mardis soirs. C'est une bonne habitude à prendre. Et vous verrez... y'en a pas comme nos steaks, y'en a pas comme nos prix.

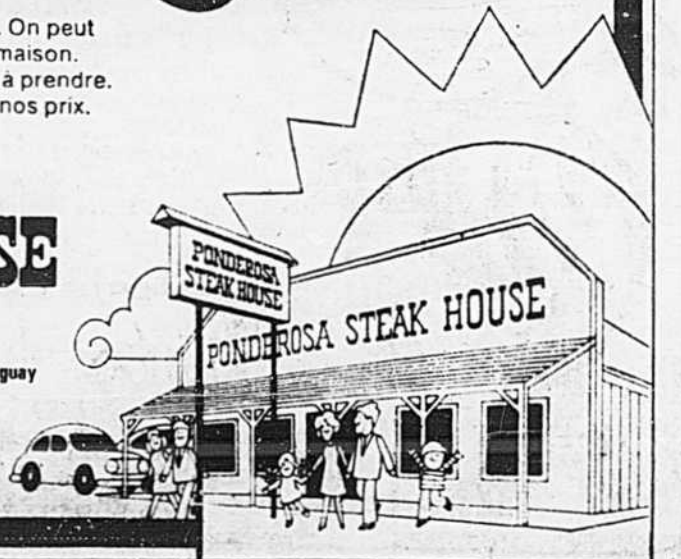
Y'en a pas comme nous!

PONDEROSA STEAK HOUSE

Division de Foodex Systems Limited

1365, boul. Coré-Labelle Chomedey
3352, chemin des Sources, Dollard-des-Ormeaux
875, boul. Taschereau, Greenfield Park
2650, chemin Chamblay, Longueuil
650, boul. des Laurentides, Pont-Vieu
3130, Côte Vertu, Saint-Laurent
5080, boul. des Grandes-Prairies, Saint-Léonard

8450, boul. Newman, LaSalle
96, boul. Saint-Jean-Baptiste, Châteauguay
2800, montée Saint-Charles, Kirkland
880, boul. du Séminaire, Saint-Jean
844, rue Principale, Granby
6850 est, rue Jean-Talon
6775, boul. Décarie



LITTÉRATURE/LA SEMAINE

Leméac publie du théâtre pour enfants

Les bons frères et les bonnes sœurs (que nous appelions, en ce temps-là, les corneilles et les pisseuses), parfois écrivaient les pièces que devaient jouer les enfants (on appelait cela des séances), parfois les dénichaient je ne sais où, dans quelque répertoire parallèle. Aujourd'hui, les enfants peuvent jouer ou voir des pièces écrites pour eux par des dramaturges d'ici.

La maison Leméac, qui fait autant et peut-être plus, pour le théâtre québécois, que certains directeurs de troupes, n'a pas négligé le théâtre pour enfants. Elle y a même consacré une collection malheureusement peu connue et qui réunit déjà plusieurs titres: "Frizelis et Gros Guillaume", d'André Cailhau, "les 3 désirs de Coquelicot" et "le Retour de Coquelicot", de Luan Assiani, "Frizelis et la fée Doduche" et "l'Ile-au-Sorcier", d'André Cailhau encore, et "Une ligne blanche au jambon", de Marie-Francine Hébert.

A ces titres s'en ajoute un nouveau, oeuvre de l'excellent poète de "la Froide Merveille de vivre", Pierre Morency. "Marlot dans les merveilles" raconte comment Marlot et son ami Bedaine, en voyage sur l'étrange planète bleue, parviennent à découvrir la merveille que cache le vieux Shnok dans son château.

Les Jeux

Puisque nous sommes chez Leméac, restons-y un instant, pour souligner la parution d'autres ouvrages. D'abord, celui de Yves-Pierre Boulongne, ancien champion de football en France et qui s'est toujours intéressé à la signification sociale et politique du sport dans la vie de l'homme moderne. Monsieur Boulongne a consacré douze ans à la préparation de "la Vie et l'oeuvre pédagogique de Pierre de Coubertin, 1863-1937". On sait que Pierre de Coubertin est le fonda-



Jean DRAPEAU, écrivain

teur des Jeux olympiques modernes.

L'ouvrage de Boulongne paraît dans la collection "Education physique et loisirs" et se vend... \$18.50. Les admirateurs du maire de Montréal jugeront sans doute que l'avant-propos de M. Jean Drapeau vaut cette somme à lui tout seul.

Dans la collection "Connaissance", toujours chez l'éditeur de la rue Laurier, paraît le premier numéro d'une nouvelle revue qui répond certainement à une grande curiosité du public: "Revue d'ethnologie du Québec". Un communiqué nous annonce que cette revue est consacrée à la publication d'études folkloriques, ethnologiques, ethnographiques et historiques.

"Tout peuple colonisé, poursuit l'éditeur, n'a-t-il pas tendance à cacher ses origines? Découvrant graduellement son identité et sa mission, le Québec devait normalement se tourner vers sa civilisation traditionnelle pour en cerner les mille et un aspects. C'est faire preuve de maturité que de chercher à inculquer à tous une plus grande fierté de la patrie québécoise."

Au sommaire de ce premier numéro: "l'Utilisation de la vessie de porc comme blague à tabac", par

Robert-Lionel Séguin: "le Rejet du plâtre dans l'étude de l'art ancien du Québec: un point de vue", par Luc Noppen: "Mars 1810 — trois chansons politiques", par Monique Vachon et Maurice Carrier, et "les Squatters dans le canton d'Arthabaska, 1835-1866", par Maurice Carrier, Jules Martel et Raymond Pelletier. Prix: \$3.95.

Lancements

Chez Fides: "les Débuts du régime seigneurial", par Marcel Trudel, et "la Société canadienne-française au XIXe siècle", par Gérard Parizeau... Dans la collection Civilisation du Québec (Ministère des Affaires culturelles), "Notre-Dame-des-Victoires, à la place Royale de Québec", par Luc Noppen, et "le Siège de Québec en 1759, par trois témoins", de Jean-Claude Hébert... Aux Editions Héritage, une nouvelle collection de policiers, "Montreal-Mystère". Les trois premiers titres sont de Maurice Gagnon: "le Corps dans la piscine", "les Motards" et "l'Ange noir". Le troisième volume des Cahiers du Centre culturel canadien est consacré aux actes du Colloque sur les relations entre la France et le Canada au XIXe siècle, qui s'est tenu à Paris en avril de l'an dernier.

Vers le soleil

Huit filles et trois garçons passeront leurs vacances de Pâques à la Martinique. Ils sont les vainqueurs d'un concours littéraire organisé par le ministère de l'Éducation à l'occasion de l'opération "Accueil 1974". Les talentueux chanceux: Francis Nadeau, de Sept-Îles; Paule Corriveau, de Granby; Pierre Paradis, de Dolbeau; Denise Bernatchez, de Hauteville; Benoît Mailloche, de l'Île-aux-Coudres; Michelle Boivin, de La Tuque; France Lefebvre, de Hull; Chantal Pagé, de Montréal; Céline Delorme, de Danville et Sylvie Dallaire, de Roberval.

R.M.

MUSIQUE / CRITIQUE

L'idée était bonne...

MIREILLE LAGACÉ, claveciniste. Vendredi soir, à la salle Claude-Champagne. Dans le cadre des concerts publics de Radio-Canada. Radiodiffusion à CBF-FM le 2 avril à 20 h 30. Réalisation: André Clerk.

Programme: "Aria mit verschiedenen (30) Veränderungen" ("Aria avec plusieurs (30) variations"), en sol majeur, pour clavier à deux claviers (ou "Variations Goldberg") (BWV 988) — quatrième et dernière partie du "Klavierbüchlein" ("Exercice pour le clavier")... J. S. Bach.

QUATUOR CLASSIQUE DE MONTREAL — Arthur Garami et Claire Segal (violons), Robert Verebes (alto) et Ivan Williams (violoncelle). Hier après-midi, au théâtre Centaur. Premier d'une série de trois concerts.

Programme consacré à Joseph Haydn: Quatuor no 76, en ré mineur, op. 76 no 2; Quatuor no 73, en fa majeur, op. 74 no 2; Quatuor no 78, en si bémol majeur, op. 76 no 4.

par Claude GINGRAS

J'avais déjà suggéré à un claveciniste et musicologue canadien réputé la chose suivante: une présentation publique des "Variations Goldberg" de Bach dans l'interprétation rigoureuse et authentique qu'il était peut-être le seul ici à pouvoir donner, une présentation par ailleurs accompagnée de ses propres commentaires sur l'oeuvre (sans doute le groupe de variations le plus considérable de l'époque baroque), et complétée par l'exécution d'une ou deux oeuvres de cet obscur compositeur, Johann Gottlieb (Theophilus) Goldberg, élève de Bach, dont les variations ont immortalisé le nom.

Car les circonstances entourant la composition des "Variations Goldberg" sont loin d'être banales! Bach composa cette oeuvre (qu'il intitula "Air avec plusieurs variations") en 1742, pour ce très jeune compositeur et claveciniste de 15 ans qui était au service de l'ambassadeur de Russie à Dresde, le comte Hermann Karl von Keyserling. Celui-ci souffrait d'insomnie et Goldberg meublait ses nuits en lui jouant du clavecin. Sans doute fatigué d'entendre toujours les mêmes rengaines, le comte demanda à Bach de lui écrire "quelque chose d'agréable et de gai" que Goldberg pourrait lui jouer. D'où cette série de variations, pour lesquelles Bach reçut une somme de 100 louis d'or (environ \$1,500), soit la somme d'argent la plus considérable qu'il ait jamais obtenue pour une oeuvre. Le comte était donc parfaitement justifié de parler de "ses" variations: en fait, on devrait les appeler les "Variations Keyserling".

L'air qui a servi de point de départ aux 30 variations est une sarabande que Bach avait composée plusieurs années auparavant pour les exercices pianistiques de sa femme Anna Magdalena. Les 30 variations sont présentées par groupes de trois: la première est un exemple de forme musicale, généralement une danse (menuet, passepied, courante, sicilienne); la deuxième utilise diverses techniques de clavier (croisements de

main, triplets de croches...); la troisième est toujours un canon. Elles sont toutes en sol majeur (sauf trois, qui sont en sol mineur) et sont destinées à être jouées sur l'un ou l'autre des deux claviers ou sur les deux claviers à la fois. La dernière variation est un "quodlibet" (en latin, "comme il vous plaira") combinant deux chansons populaires de l'époque où il est question d'absence prolongée et de choux et de navets!

Bref, la genèse des "Variations Goldberg" aurait pu être merveilleusement illustrée par un musicien possédant à la fois des qualités de claveciniste, de musicologue et de raconteur. Hélas! les artistes considèrent généralement a) que les bonnes idées ne peuvent venir que d'eux-mêmes; b) que les critiques ont toujours des idées de fou. De toute façon, notre claveciniste-musicologue est maintenant lancé dans une très importante carrière à l'étranger et ce "recital-causerie Bach-Goldberg" n'est plus qu'un rêve...

Pas tout à fait. Jouer les "Variations Goldberg" en public, c'est pour un (ou une) claveciniste, un rêve à réaliser, au même titre que, pour un organiste, jouer la célèbre Toccata et Fugue en ré mineur. Et c'est ce rêve qu'a réalisé Mireille Lagacé vendredi soir, alors qu'elle était invitée (pour la troisième fois cette saison) à paraître aux concerts publics de Radio-Canada, à la salle Claude-Champagne.

En ce qui me concerne, je dirai que l'idée que je m'étais faite d'une telle présentation n'a été réalisée qu'en partie.

D'accord, il y eut des "commentaires" — comme d'habitude de M. André Hébert, c.-à-d., comme d'habitude, une honte pour une maison sérieuse comme Radio-Canada et une insulte à l'intelligence. Oubliions vite.

Mireille Lagacé avait choisi de consacrer son recital entier aux "Variations Goldberg", ce qui laissait entendre que, pour couvrir la durée normale d'un recital, entracte compris, elle ferait toutes les reprises, doublant, en fait, la longueur réelle de l'oeuvre. Ces reprises, elles les fit toutes, sauf quatre ou cinq sur un total de 62.

La décision de Mme Lagacé de faire les reprises était très intéressante et historiquement très juste. Ce qui l'est moins, c'est qu'elle a évité toute ornementation dans les reprises, allant donc à l'encontre même de la tradition d'exécution de la musique baroque. Elle s'est contentée d'exécuter les ornements qui figurent dans les éditions courantes (trilles, mordants, trilles-et-mordants, doubles cadences...) et de les refaire identiquement à la reprise. Deux ou trois reprises ont été jouées avec le jeu de luth. C'est tout.

J'ai noté ici et là un semblant de variante (un accord tout à coup apparu, une note légèrement tenue), mais si peu de choses, en vérité, que je me demande s'il ne s'agissait pas de simples accidents de parcours.

Car, justement, il y eut quelques accidents. La claveciniste a accroché bien des notes. Une vingtaine, peut-être. C'est peu, dans un ensemble qui en contient des milliers, mais cela s'entendait quand même. Les "Variations Goldberg" ne sont pas d'une exécution facile, mais elles ne sont quand même pas injouables. N'oublions pas que le petit Goldberg, pour qui elles furent écrites, n'avait que 15 ans!

Le public, nombreux, a écouté dans un silence absolu, ce qui est tout à son honneur. Car, indépendamment du résultat, Radio-Canada a fait preuve de hardiesse en présentant les "Variations Goldberg" et son geste a été apprécié. Bien plus: cette audition avait attiré non seulement le grand public mais encore les connaisseurs: des sifflets se mêlèrent aux applaudissements au moment de l'entracte.

Mireille Lagacé reste une très belle musicienne, douée d'un instinct très pur, d'un goût absolu, et elle joue fort bien du clavecin. Mais, sur le plan strictement technique et sur le plan musicologique, je ne puis la considérer comme une grande claveciniste.

Cette présentation des "Variations Goldberg" a donc engendré un certain ennui. Mais je précise que la monotonie est née non seulement de l'uniformité du jeu de la claveciniste, mais encore du registre sonore très limité du petit clavecin utilisé (un instrument à deux claviers fabriqué à Montréal par Wolfgang Kateri), une manière de clavecin-jouet bleu Marie-Antoinette dont je me demande si on l'entendait dans les dernières rangées du balcon.

Tout cela explique pourquoi le comte Keyserling a failli être guéri de son insomnie à la 25e variation...

Le Quatuor Classique

Hier après-midi, au Centaur, le Quatuor Classique de Montréal, maintenant doté d'un nouveau second-violon et d'un nouveau violoncelle, présentait le premier de trois concerts du dimanche après-midi consacrés aux Trois Grands de la littérature classique pour quatuor. Hier, c'était Haydn. Le 13 avril, ce sera Mozart. Et le 4 mai, Beethoven.

Une exécution bien en place, dans l'ensemble, et une interprétation sentie, même ont malheureusement été gâchées par des problèmes d'intonation de plus en plus fréquents chez le premier-violon et par des flottements dans les attaques. Comme équilibre... eh bien! j'aurais aimé entendre davantage le nouveau second-violon.

Il faudra travailler encore plus, messieurs-dame, sinon ce n'est pas la peine de déranger les gens un dimanche après-midi de printemps!

le théâtre populaire du Québec

TPQ

UN MATIN COMME LES AUTRES

MARCEL DUBÉ

richard martin michèle gerin
robert rivard micheline gerin
marie begin marc bellier
danielle avon d'araine
débora costantini
quintette de la musique

C.E.G.P. MAISONNEUVE
3800 est. rue Sherbrooke
Entrée de la salle: 2700, rue Bourbonnais
Jeudi 20, vendredi 21, samedi 22 mars 75 à 20h30
PRIX DU BILLET: \$3.00
Etudiants et groupes de 10 et plus \$2.00 (sauf le samedi)
Réservations: 849-8188

FLESH GORDON

CINÉMA V
5550 Sherbrooke
489-5559

28 ANS

2e SEMAINE!

LA MORT ÉTAIT VIVE
RENÉZ VOUS

353-5960

Galerie Anjou

le Patriote présente

JACQUES MICHEL

17 au 23 MARS

1474 est rue Sainte-Catherine. Tel.: 523-1131/521-6666

DERNIERS JOURS
CE FILM VOUS RAPPELERA VOS PROPRES AMOURS,
QUELLE QUE SOIT VOTRE PRÉFÉRENCE DE
COMPAGNIE... Norma McLean Sloop
AFTER DARK
DISTRIBUTION
ENTIEREMENT
MASCULINE

A 18ans.

A VERY NATURAL THING

100, 230, 400,
530, 700, 830, 1000

encore

136 St Paul E.
Place Jacques Cartier
Vieux Montréal

861-7761

le Patriote en haut

pour 18 ans et plus

ti-tuy love sinette

THEATRE des VARIETES

Lundi à dimanche
8 heures p.m.
Samedi
7 heures et 11 heures p.m.

3 au 23 mars

TI-GUS et TI-MOUSSE

Eric Martin — Johnny Scott
Rosita Salvador

4530, rue Papineau RÉSERVEZ VOS BILLETS IMMÉDIATEMENT Tél.: 526-2527

A VENIR
24 mars au 20 avril
Grande Revue
Musicale
avec magie.

La Compagnie

Jean Duceppe inc.

en collaboration avec **CJMS** présente

L'ANNÉE du CHAMPIONNAT

25 MARS au 6 AVRIL

ou

COMMENT VOLER UNE ÉLECTION
"THAT CHAMPIONSHIP SEASON"
de JASON MILLER

AVEC

Lionel Villeneuve Yves Létourneau
Roger Lebel Denis Drouin Jean Lajeunesse

Mise en scène Joël Miller Traduction René Dionne Décor et costumes Michael Eagan

Reprise de la meilleure comédie de l'année dernière!

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Un spectacle qui a du mordant et de l'humour (Martial Dassy) LA PRESSE

Ce succès Jean Duceppe tient un autre grand succès LA PRESSE

Championship translate into another winning show (Jack Kapica) THE GAZETTE

"L'année du Championnat" fait pour un grand succès (Denis Tremblay) MONTREAL STAR

A richly humorous story (Lawrence Sabbath) THE STAR

La Compagnie

Jean Duceppe inc.

en collaboration avec **CJMS** présente

LE SEA HORSE

DERNIÈRE SEMAINE

Mise en scène: **LOUIS-GEORGES CARRIER**

D'EDWARD J. MOORE traduction RENE DIONNE

avec

Denyse Filiatrault Jacques Godin

Decors: HUGO WUTRICH • Costumes: ALISON GREEN • Eclairages: MICHEL BEAULIEU

Unanimité des critiques

"C'est admirablement bien joué. (...) J'avoue humblement que j'ai été émue à cette pièce comme jamais je ne l'ai été au théâtre (...) Une réussite totale."

France Nadeau, Bon Dimanche, Télé-Métropole

AGUICHETS FERMÉS À:
St-Hyacinthe
Québec
Drummondville
Sorel
Sherbrooke

DE RETOUR À MONTREAL

THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2112

Tous les comédiens sont excellents.
Gilbert Sicotte est remarquable.

POUR TOUS

Un film à voir
R.H. Roy

M. Peclat

Dim. - Matin



une histoire d'héritage
les Vautours
ETUDIANTS \$1.50

gilbert monique carmen amulette
sicotte mercure tremblay garneau

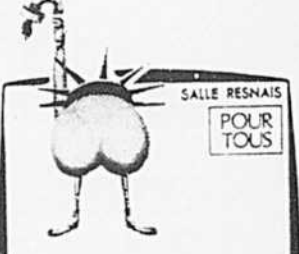
CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS
896 St. Catherine 861-2996 858 St. Catherine 288-3303



Sometime
Sweet Susan

LE CINÉMA ÉROTIQUE S'ÉMANCÍPE!
VENDREDI AU VENDÔME

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, approuve chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.



LE FANTÔME
DE LA LIBERTÉ

UN FILM DE
LUIS BUNUEL

un film de
ALAIN TANNER

Le milieu
du monde

CLYSEE
35 MILTON / 42-6053

Le plus grand metteur en scène
de notre temps nous raconte l'histoire
d'amour la plus bouleversante de sa vie.



Les FILMS MUTUELS présentent

le chef d'œuvre de

INGMAR BERGMAN

Scènes de la Vie Conjugale

interprété par LIV ULLMANN et ERLAND JOSEPHSON

avec Bibi Andersson,

écrit produit et réalisé par INGMAR BERGMAN

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060



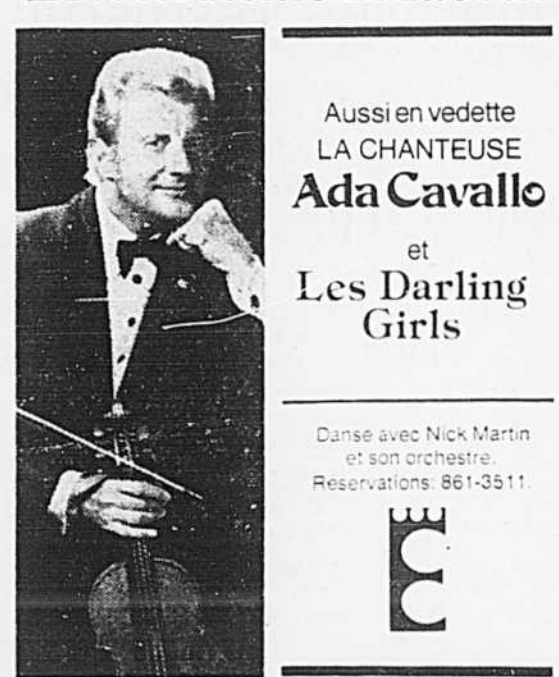
DÈS CE SOIR! IT!

Florian ZaBach

LE ROI DU VIOLON

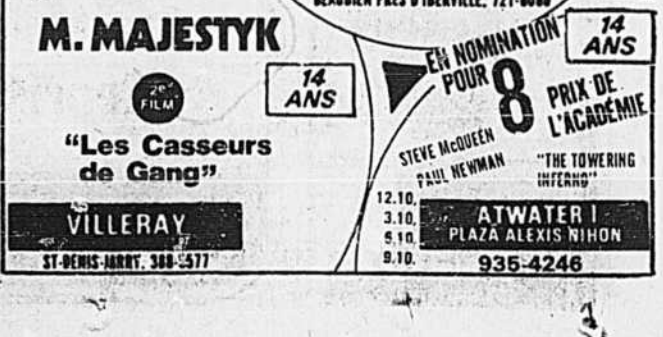
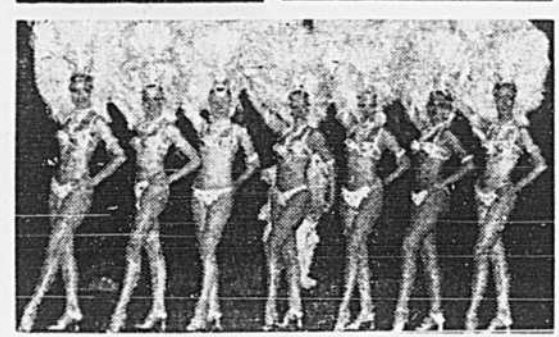
À La Salle
Bonaventure

DE
L'Hôtel Reine Elizabeth



Aussi en vedette
LA CHANTEUSE
Ada Cavallo
et
Les Darling
Girls

Danse avec Nick Martin
et son orchestre.
Réservations: 861-3511.



horaires

cinéma

ANJOU: "Meurtre sur la 110e rue": 18:00, 22:00. "La mort était au rendez-vous": 20:00.

ARLEQUIN: "La fleur du dragon": 14:25, 18:05, 21:35. "Papa, les petits bateaux": 12:45, 16:20, 19:50.

ATWATER: (cinéma 1): "Towering Inferno": 12:10, 15:15, 18:10, 21:10.

ATWATER: (cinéma 2): "Airport 1975": 19:15, 21:15.

AVENUE: "A woman under the influence": 12:10, 15:45, 18:20, 21:00.

BEAVER: "Siv, a Swedish Girl": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Oona": 13:50, 16:20, 19:10, 22:00.

BERRY: "La fille": 12:55, 15:00, 17:10, 19:15, 21:25.

BIJOU: "S. comme Sally": 13:00, 16:05, 18:50, 21:55. "Le corps à ses raisons": 14:30, 17:35, 20:40.

BONAVENTURE: "The Naughty Stewardess": à compléter de 10:00.

CANADIEN: "Vas-y bonhomme": 12:30, 15:35, 18:40, 21:50. "La grande trouille": 14:00, 17:05, 20:15.

CHAMPLAIN: "La moutarde me monte au nez": 13:20, 15:20, 17:25, 19:25, 21:30.

CHARLOT: "Ne vous retournez pas": 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

CHATEAU: (cinéma 1): "Ilsa, la louve des S.S.": 14:45, 18:15, 21:40. "Des filles pour deux voyous": 13:10, 16:35, 20:00.

CHATEAU: (cinéma 2): "Le bossu de la mort": 14:20, 17:50, 21:15. "Les vierges de la pleine lune": 12:45, 16:10, 19:40.

CHEVALIER: "La main à couper": 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.

CHOMEDÉY: "Taktak": 19:00.

CINE-CENTRE: (cinéma 1): "Ilsa, The She-Wolf of the S.S. Army": 12:00, 15:20, 18:40, 22:05. "Cannibal Man": 13:35, 16:55, 20:20.

CINE-CENTRE: (cinéma 2): "Angle of error": 12:50, 16:20, 19:50. "Girls from Hong Kong": 14:20, 17:50, 21:20.

CINEMA 2001: "Francis et le chemin du soleil": 19:00. "La bataille d'Alger": 21:30.

CINEMA 7e ART: "Ne vous retournez pas": 21:30. "La combe de Lucien": 19:15.

CINEMA CINQ: (salle rouge): "Flesh Gordon": 17:30, 19:00, 20:30, 22:00.

LAVAL: (cinéma 2): "Le diable dans la demoiselle Jones": 18:40, 21:45. "Scer": 20:05.

CINEMA DE PARIS: "Les vautours": 12:30, 15:30, 18:30, 21:30.

CLAREMONT: "Murder on the Orient Express": 12:35, 16:05, 19:25, 20:50.

COMMODORE: "A coup de magné": "Super drog": "Le roi du Kung Fu attaque": 20:00.

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: (1455, de Maisonneuve): 20:00.

CREMAZIE: "Vincenzo, François, Paul et les autres": 19:20, 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir: "J'irai comme un cheval fou": 19:15, 21:15. Salle McLaren: "Toute une vie": 19:15, 21:30.

ELECTRA: "La benzesse": 12:00, 15:15, 18:30, 21:45. "Célestine bonne à tout faire": 13:40, 16:55, 20:10.

ELYSÉE: Salle Renoir: "Le fantôme de la liberté": 19:30, 21:30.

Salle Elstein: "Le milieu du monde": 19:30, 21:30.

ENCOKE: "A very Natural Thing": 13:00, 14:30, 16:00, 17:30, 19:00, 20:30, 22:00.

EROS: "Sexual practices in Sweden": 11:25, 14:20, 17:10, 20:05. "Ransom Baby": 10:15, 13:05, 15:55, 18:50, 21:40.

EVE: "Screenest Girls": 10:00, 12:40, 15:15, 17:55, 20:35. "Cinéma": 11:05, 13:45, 16:20, 19:00, 21:40.

FESTIVAL: "Touche pas la femme blanche": 19:30, 21:30.

FLEUR DE L'YVES: "Les vautours": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

FLICK: (salle maxi): "Double agent 77": "The Cats", "Serpico": minuit. "2001, Space Odyssey" (salle maxi): 13:00, 15:35, 18:10, 20:45. "Jonathan Livingston the Seagull": 18:00.

GRANADA: "Ilsa, la louve des S.S.": "Des filles pour deux voyous": 18:00.

GREENFIELD PARK: (cinéma 1): "Ilsa, la louve des S.S.": "Des filles pour deux voyous": 18:00.

GREENFIELD PARK: (cinéma 2): "Le bossu de la mort": "Les vierges de la pleine lune": 18:00.

JEAN-TALON: "Dernière maison sur la gauche": 18:50, 22:00. "Dorothée": 20:20.

KEVIN: "Swiss Family Robinson": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

LA SCALA: "Autant en emporte le vent": 13:30, 19:30.

LAVAL: (cinéma 1): "Ilsa, la louve des S.S.": "Milie et une nuit érotiques": 18:10.

REX: "Mission suicide à Singapour": 18:00. "La petite Aurore l'entant martyre": 19:40. "La chevauchée vers l'Ouest": 21:25.

LOEWS: "The Godfather II": 12:45, 16:20, 19:50.

LONGUEUIL: "Le Canardeur": 21:25.

PARADISE: "Man with the Golden Gun": 14:00, 17:45, 21:40. "Super Cop": 12:00, 16:05, 20:00.

NATIONAL: "Ilsa, la louve des S.S.": 12:00, 15:15, 18:30, 21:45. "Les amours d'une aristocrate": 13:40, 16:55, 20:10.

OUKÉMENT: "Les dernières flammes": 19:30. "Bar Salom": 21:30.

PALACE: "Terrorists": 13:05, 15:10, 17:15, 19:25, 21:35.

PAPINEAU: "Le monde de l'Ouest": 14:50, 18:20, 21:45. "Soleil vert": 13:00, 16:30, 20:00.

PAPINEAU: (cinéma 2): "Marchand de filles": 12:50, 16:10, 19:30. "Journal secret d'une prison de femmes": 14:25, 17:45, 21:05.

PARADISE: "Aventures intimes des jeunes mariés": 18:30, 22:25. "Le feu aux lèvres": 19:45. "Prenez la queue comme tout le monde": 21:10.

PARC: "Les amours d'une aristocrate": 18:30, 21:45. "Ilsa, la louve des S.S.": 14:50, 18:20, 21:45.

PICCADILLY: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz": "Macon County Line": "M.A.S.H.": minuit.

PIERROT: "La maison enragée": 19:15, 21:15.

PLACE DES ARTS: "Les charnelles": 13:00, 15:30, 18:00, 20:35. "Parties de plaisir": 14:20, 16:50, 19:25, 21:55.

PLACE DU CANADA: "Emmanuelle": 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Lenny": 12:45, 14:55, 17:05, 19:20, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE: (petit cinéma): "Reportage sur la vie sexuelle de la femme": 12:30, 14:30, 16:30, 18:30, 20:30.

PLAZA: "Vas-y Bonhomme": 12:30, 15:35, 18:40, 21:50. "La grande trouille": 14:20, 17:50, 21:20.

PUSSEYCAT: "The Executives' Wives": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "Moulin Rouge": 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.

SALA: "A coup de magné": "Super drog": "Le roi du Kung Fu attaque": 20:00.

UNIVERSITÉ DE MONTREAL: (Faculté de musique, 2275, Côte Ste-Catherine) — Ce soir, 20:30, Claire Jodoin-Deplais, clavicéliste. Œuvres de Chopin, Brahms, Frescobaldi, Couperin, Beethoven et Bach. Strathcona Music Building. Auj. 14:00, improvisations de jazz. Entrée libre.

CHRIST CHURCH CATHARAL: — Auj. 12:15, Cathedral Singers et Deborah Kraus, contralto. Œuvres de Bach. Entrée libre.

CENTAUR: — Ce soir, 20:30, Orchestre de chambre de Montréal, Dir.: Wanda Kaluzny. "Fantaisie d'un violon" (Donald Patrin). Soliste: Jean Carignan.

SIV 12:00, 2:50, 5:40, 8:30
OONA 1:30, 4:20, 7:10, 10:00

CONTINUEL DES MIDI

18 ANS adultes

Siv a Swedish girl
SPECIALTE TOUT EN COULEUR
en plus: court film
Orgasm

LE BEAVER
5117 rue du Parc 844-9933

variétés

THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (84 ouest, Ste-Catherine), Beau Domaguer, 20:30.

LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine) — Jacques Miché: 21:00.

théâtre

CENTRE NATIONAL DES ARTS (O-Tawa) — "The Comedy of Errors" de Shakespeare: 20:00. Production de la troupe du Festival de Stratford.



Ça s'apprend!

LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
MONTREAL METROPOLITAIN 5350, rue Lafond
en collaboration avec
LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET CEGES DE LA REGION
LES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS À TEMPS PARTIEL GRATUITS

NIVEAU SECONDAIRE

COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LEROYER (Service Éducation des adultes) 351-4000 après 15 h		
COURS	DURÉE (heures)	CENTRE DE FORMATION
Dactylo	60	D.-Johnson
Dépanneur d'appareils électro-ménagers (Appareils mineurs)	60	D.-Johnson
Dépanneur d'appareils électroniques-domestiques (T.V. couleur)	150	D.-Johnson
Dessin industriel	60	École Métiers de Mtl
Ébéniste (artisan)	60	École Métiers de Mtl
Électricité (carburant)	60	École Métiers de Mtl
Électricité (montage-contrôle)	60	St-Exupéry
Électronique industrielle	60	D.-Johnson
Esthétique-maquillage-cosmétique	60	Anjou
Imprimerie	60	D.-Johnson
Lecture de plans (général)	60	Anjou
Machiniste général	60	D.-Johnson
Mécanicien d'automobiles (général)	60	Anjou
Soudeur (gaz-électricité)	60	Anjou
Soudeur (gaz inerte)	60	École Métiers de Mtl
Soudeur (haute pression)	60	Anjou
Tenue de livres	60	D.-Johnson

Les inscriptions à ces cours se prendront au: Centre d'éducation des adultes Métiers de Montréal, 8147 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Les 17 et 18 mars 1975 — De 9 h à 21 h.

COMMISSION SCOLAIRE STE-CROIX (Service Éducation des adultes) 748-7847		
COURS	DURÉE (heures)	CENTRE DE FORMATION
Anglais commercial	45	Regina-Mundi
Dactylo	30	Regina-Mundi
Mathématiques-commerciales	45	Regina-Mundi
Soudure électrique	90	Polyvalente E-Legault
Sténo	30	Regina-Mundi
Tenue de livres	45	Regina-Mundi

Les inscriptions à ces cours se prendront au:
Centre Beaudet
695, boulevard Décarie, Montréal
Les 17 et 18 mars 1975 — De 9 h à 12 h
13 h à 16 h
19 h à 21 h.

COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT SAINT-LOUIS (Service Éducation des adultes) 637-3741		
COURS	DURÉE (heures)	CENTRE DE FORMATION
Dactylo	30	C.-de-Lasalle
Dactylo	30	École Piché
Sténographie	30	C.-de-Lasalle
Tenue de livres	45	C.-de-Lasalle

Les inscriptions à ces cours se prendront au: Centre de formation dispensant les cours
soit: École Piché, 46-16e avenue, Lachine
C.-de-Lasalle, 9229, rue Centrale, Lasalle
Les 17 et 18 mars 1975 — De 9 h à 21 h.

COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE VERDUN (Service Éducation des adultes) 769-2771		
COURS	DURÉE (heures)	CENTRE DE FORMATION
Fibre de verre	60	Maurice-Frenette
Dessin et lecture de plans	60	Maurice-Frenette
Sténo 141-151	90	4401 Verdun

Les inscriptions à ces cours se prendront au: 4401, rue Verdun, Verdun.
Les 17 et 18 mars 1975 — De 19h30 à 21h.

NIVEAU COLLÉGIAL

COURS	NUMÉRO	DURÉE (heures)	CEGEP
Communications graphiques			
Estimation en imprimerie	581-919-73	45	Ahuntsic
Linotypie	581-000-22	60	Ahuntsic
Informatique			
Introduction au langage Algol	420-916-73	45	Ahuntsic
Systèmes d'exploitation	420-301-	75	E.-Montpetit
Mécanique du Latiment			
Estimation	245-502-	45	A.-Laurendeau
Techniques de fabrication mécanique			
Machines - outils 4	241-402-70	120	V.-Montreal
(travaux-alésage-mouillage)			
Techniques administratives			
Comptabilité I	410-110-	60	E.-Montpetit
Contrôle interne et vérification	410-623-	60	E.-Montpetit
Droit des affaires	410-220-	45	Montmorency
Droit des affaires	410-220-	45	E.-Montpetit
Finance I	410-540-74	45	Ahuntsic
Finance II	410-640-	45	E.-Montpetit
Sciences du comportement et gestion du personnel	410-650-	60	A.-Laurendeau
Structure de l'entreprise	410-120-	45	E.-Montpetit
Techniques diverses			
Fiscalité	410-603-74	60	Ahuntsic
Personnel	410-552-74	45	Ahuntsic

Les inscriptions à ces cours se prendront directement au Service de l'éducation des adultes des Cegeps dispensant les cours les 17 et 18 mars 1975.

Ahuntsic — 9155 rue St-Hubert.	Montmorency — 3717 boul. Lévesque
Montréal — De 9 h à 20 h 30 389-5921	Chomedey — De 9 h à 20 h 667-5100
André-Laurendeau — 382 rue Laffleur,	
LaSalle — De 9 h à 18 h 363-1775	
E.-Montpetit — 945 Chemin Chamblay,	Vieux-Montréal — 200 ouest, Sherbrooke,
Longueuil — De 17 h à 21 h 679-2630	Montréal — De 9 h à 20 h 842-7161

NOTE: Ces cours sont exclusivement réservés au perfectionnement des adultes oeuvrant dans un champ d'activité connexe au cours requis. Pour tout candidat admissible et accepté par le Centre de main-d'oeuvre du Canada, ils sont entièrement GRATUITS. De plus, un cours ne sera donné que si le nombre d'inscriptions le justifie.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: Communiquer avec le Service de l'éducation des adultes des commissions scolaires et cegeps mentionnés ou avec la Commission de formation professionnelle.

Montréal Métropolitain — 725-5221 De 9 h à 16h30.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

CINÉMAS UNIS
CITOYENS de 65 ans et plus!
Prix réduit — profitez-en! Cartes de membres (avec votre nouvelle photo) maintenant disponibles gratuitement à tous les Cinémas Unis. Voyez le gérant pour toute information (jours de semaine seulement).

EN NOMINATION POUR 11 OSCARS!
incluant: meilleur film - meilleur acteur (Al Pacino)

The Godfather PART II
14 ANS
LOEWS: 12:45, 4:20, 8:00, 10:30, 12:00, 3:30, 7:00, 10:30
FAIRVIEW: 2: sur semaine 8:00, 12:45, 3:30, 7:00, 10:30
TRANS CAN: 5:31-899-8099

même les SS la craignent! 18 ANS Adultes

ILSA La Louve des SS
DYANNE THORNE, COULEUR

PLUS 2^e GRAND FILM EN COULEUR DANS CHAQUE CINÉMA

3^e SEMAINE!

CHATEAU GRANADA 4355 Ste Catherine 255-2478
GREENFIELD Pk 1212-1212
NATIONAL 4355 Ste Catherine 255-2478
PARC-Verdun 1212-1212

18 ANS Adultes

JOURNAL SECRET D'UNE PRISON DE FEMMES
COULEUR

MARCHANDS DE FILLES
V.F. de White Steevens. Couleur

PAPINEAU
Papineau & Mt. Royal 527-8635

14 ANS

SOLEIL VERT
COULEUR

MONDE DE L'OUEST
CHARLTON HESTON - LEIGH TAYLOR-YOUNG
CHUCK CONNORS - JOSEPH COHEN - EDWARD G. ROBINSON

PAPINEAU
Papineau & Mt. Royal 527-8635

"MONDE": 2:50, 6:20, 9:45
"SOLEIL": 1:00, 4:30, 8:00

18 ANS Adultes

LE ROSSU de la MORQUE

"LES VIERGES DE LA PLEINE LUNE"
CHATEAU: Représentation à 10 h, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30, 10 h 30. Dernier spectacle à 8 h 30.
GREENFIELD: 2^e et VERSAILLÉ (Salle Rouge) sur semaine des 6:00, samedi et dimanche continué de 10 h.

CHATEAU 271-2680
VERSAILLÉ 353-7880
GREENFIELD Pk 671-6729

18 ANS adultes

PARTIES DE PLAISIR
RENATE LARSEN
JENNY JONES

AU RIVOLI: "LA ROSE DE FER"
AU PIGALLE: "LES CHARNELLES"

PIGALLE: Adjointe à 1.00 seulement. Demain, même représentation
RIVOLI: 1.25, 4.15, 7.85, 8.25

RIVOLI 318 Ste Catherine 861-2807
PIGALLE 318 Ste Catherine 861-2807

18 ANS Adultes

SEXUAL PRACTICES IN SWEDEN
AMOUR ET PISTOLET
RANSOM BABY
LARRY DANIELS
SASSA KASTOURA

Représentation complète à 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3 h 45, 4 h, 4 h 15, 4 h 45, 5 h, 5 h 15, 5 h 45, 6 h, 6 h 15, 6 h 45, 7 h, 7 h 15, 7 h 45, 8 h, 8 h 15, 8 h 45, 9 h, 9 h 15, 9 h 45, 10 h, 10 h 15, 10 h 45, 11 h, 11 h 15, 11 h 45, 12 h, 12 h 15, 12 h 45, 1 h, 1 h 15, 1 h 45, 2 h, 2 h 15, 2 h 45, 3 h, 3 h 15, 3

Nous parlons affaires chez Eaton

...et pour vous aider dans vos affaires en 1975,
nous vous présentons un grand choix de calculatrices électroniques Corvus et Rapidman

Que vous cherchiez un modèle de poche ou de bureau, vous trouverez
ce qu'il vous faut au prix qui vous convient parmi notre vaste sélection.

Venez les voir au Centre des affaires Eaton

Corvus 312

Calculatrice de poche

Un modèle compact qui effectue de multiples opérations dont la logique algébrique. Constante automatique sur 5 fonctions, réciproque automatique, mise au carré et élévation à une puissance. Fonctionne sur pile rechargeable au nickel/cadmium ou sur raccord CA.

- Voyant à 8 chiffres LED (diode)
- Calcule la racine carrée, le pourcentage et la remise
- Décimale flottante
- Indicateur du solde créditeur
- Clavier à touche directe
- Indicateurs de trop-plein et de baisse de puissance des piles
- Adaptateur/chargeur CA et mallette comprise

59⁹⁵
ch.



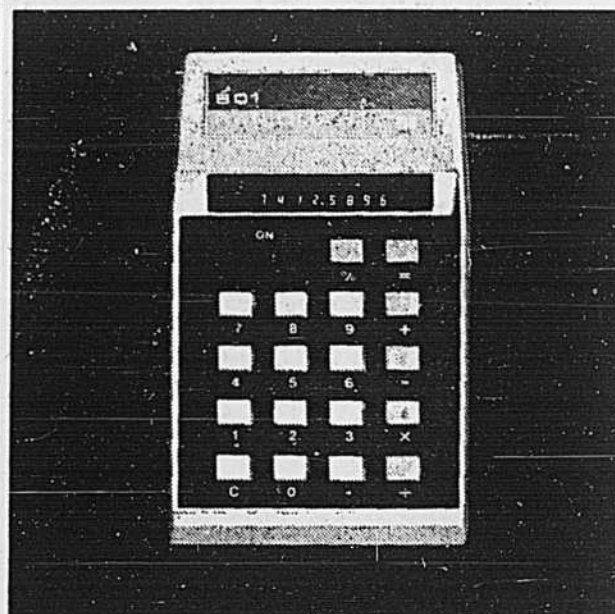
Rapidman 801

Calculatrice de poche

Elle effectue les quatre opérations de base avec constante automatique. Pourcentage automatique, addition et soustraction répétées, pourcentage avec constante, mise au carré automatique et élévation de puissance à 2 étapes.

- Calculs à la chaîne et combinés
- Voyant à 8 chiffres LED (diode)
- Décimale flottante
- Indicateur du solde créditeur véritable
- Adaptateur CA 4.99
- Chargeur Nicad 6.99

29⁹⁵
ch.



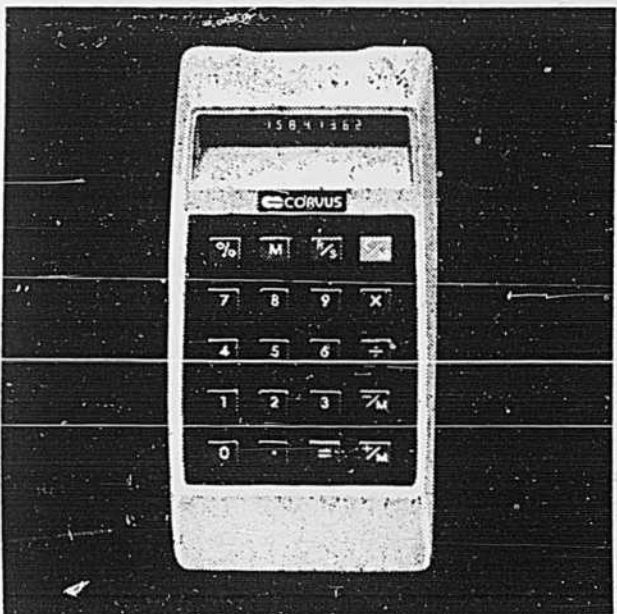
Corvus 322

Calculatrice de poche

Un autre modèle perfectionné à multiples fonctions. Il est doté d'une mémoire qui permet d'insérer des opérations secondaires au calcul principal. • Mémoire à grande capacité d'accumulation avec fonctions de rappel/rétention, d'effacement de la mémoire, d'addition et de soustraction en mémoire

- Voyant lumineux à 8 chiffres Led (diode) avec indicateur d'utilisation de la mémoire
- Calcule le pourcentage et la remise
- Constante automatique sur 5 fonctions
- Réciproque, mise au carré et élévation à une puissance (2 étapes)
- Indicateurs de trop-plein et de signe négatif
- Fonctionne sur pile rechargeable au nickel/cadmium ou sur raccord CA
- Logique algébrique
- Décimale flottante
- Clavier à touche directe
- Adaptateur chargeur CA et mallette comprise.

59⁹⁵
ch.



Rapidman 808

Calculatrice de poche avec capacité de mémoire

La 808 effectue plusieurs opérations mathématiques avancées dont la réciproque, la mise au carré, le pourcentage. Il possède une mémoire avec indicateur et fonctionne sur piles rechargeable ou raccord CA.

- Voyant à 8 chiffres LED (diode)
- Décimale flottante
- Vrai solde créditeur avec indicateur
- Touche de changement de signe
- Touche d'effacement/remise à zéro
- Adaptateur CA 4.99
- Chargeur Nicad 6.99

49⁹⁵
ch.



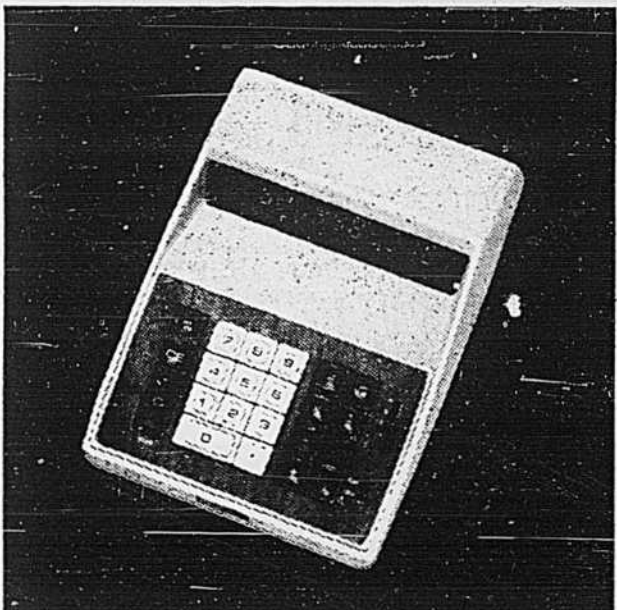
Corvus 300

Calculatrice de bureau à 7 fonctions à touche unique

Elle effectue les quatre opérations de base et plus. Elle calcule aussi le pourcentage et la remise, extrait la racine carrée et calcule la réciproque avec une seule touche

- Logique algébrique et constante automatique sur 5 fonctions
- Voyant de 10 chiffres
- Indicateur d'enregistrement et de trop-plein (clignotant)
- Décimale flottante ou fixe avec arrondissement des chiffres
- Clavier à touche directe

89⁹⁵
ch.



Rapidman 1212

Calculatrice de bureau

Beau modèle de bureau avec mémoire pouvant emmagasiner les résultats intermédiaires pour rappel et insertion dans d'autres calculs. Mémoire avec rappel et effacement.

- Voyant «Panaplex» à 12 chiffres
- Clavier avec touches à code de couleurs
- Calculs à la chaîne et combinés
- Point décimal réglable jusqu'à 5 décimales
- Touche d'effacement/remise à zéro
- Vrai solde créditeur avec indicateur

69⁹⁵
ch.



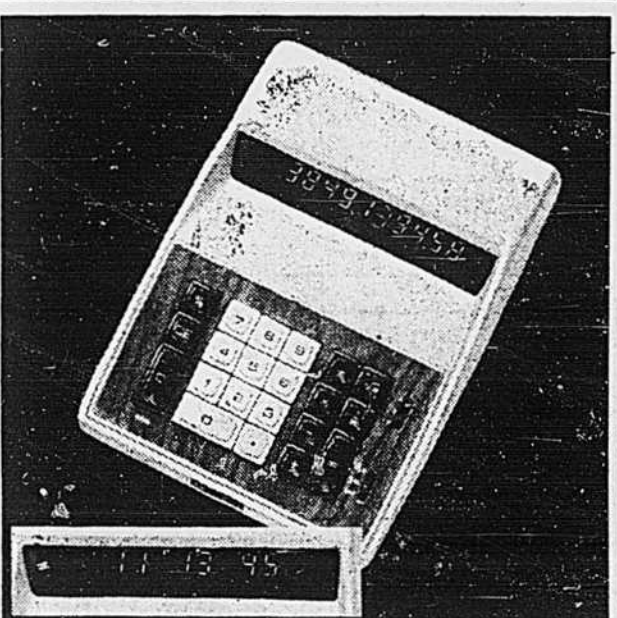
Corvus 305

Calculatrice de bureau avec horloge et calendrier à lecture directe

Une calculatrice scientifique à multiples fonctions avec logique algébrique. Quand le voyant n'est pas en usage, la date, le mois et l'heure sont indiqués en séquence.

- Réciproque et racine carrée à touche unique
- Voyant à 10 chiffres et 3 signes
- Constante automatique sur 5 fonctions
- Pourcentage et remise
- Décimale flottante ou pré-réglable à 2 ou 4 chiffres avec arrondissement automatique
- Clavier à touche directe
- Indicateurs clignotants de trop-plein et de nombre négatif
- Mise à jour automatique

99⁹⁵
ch.



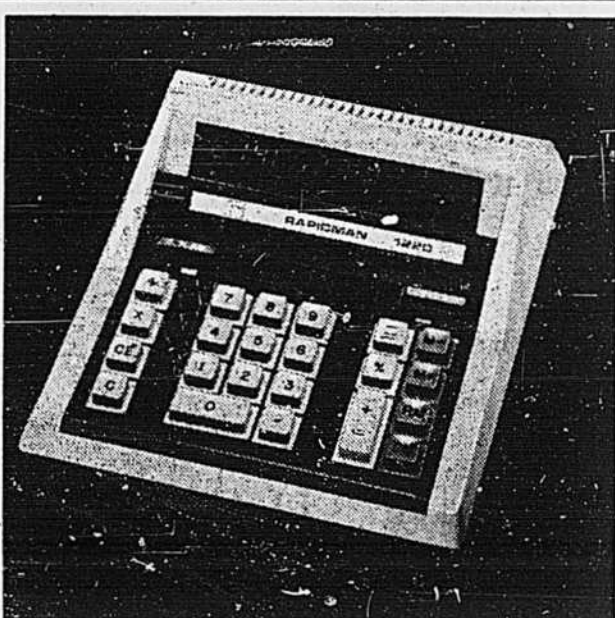
Rapidman 1220

Calculatrice de bureau

Modèle avec mémoire à accès direct ou indirect et toute une gamme de fonctions automatiques pour résoudre les problèmes plus complexes.

- Mémoire avec indicateur
- Mise au carré et élévation de puissance automatiques
- Pourcentage et remise automatiques
- Constante automatique sur toutes les fonctions
- Calculs à la chaîne et combinés
- Addition et soustraction répétées
- Voyant «Panaplex» à 12 chiffres
- Décimale flottante ou fixe, réglable à 0, 2 ou 4 décimales
- Vrai solde créditeur
- Clavier avec touches à code de couleurs
- Housse comprise

79⁹⁵
ch.



Veuillez accorder un délai de 10 jours pour la livraison

Utilisez votre carte-comptable Eaton pour tous vos besoins d'ameublement de bureau.
Visitez le Centre des affaires Eaton ou le comptoir de vente par catalogue.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke, au Carrefour de l'Estrie

et à ou par Ottawa Bayshore. Rayon 306. Venez ou composez **842-9211**

CENTRE DES AFFAIRES EATON 
EATON